news Mili



Union Nationale des Officiers de Réserve Fondée en 1922 / Reconnue d'utilité publique par décret du 24 février 1967 Siège social : 12, rue Marie-Laurencin 75012-Paris

Semaine . 12 / 43

Recherches et mise en page par



Région Bretagne Le Délégué Départemental Morbihan Lt-colonel (H) HABRIAL Gilbert

E-mail: gilbert.habrial@wanadoo.fr



Fixe: 02 97 842 181 44, rue Alain Gerbault - 56260 - LARMOR-PLAGE Mobil: 06 86 161 816

Je ne juge pas... je livre, sommairement triés, les media tels qu'ils sont... à chacun de faire son opinion.

Planification des Thèmes & Sujets

- 1- Lois & Décrets
- 2- Nécrologies & Mémoires
- 3- Décorations & Commémorations
- 4 Autorités & Etats-Majors
- 5 Opex & Zones de conflits
- 6 Défense de par le Monde
- 7 Nos Armées
 - a) Terre

- b)- Mer
- c)- Aviation
- d)- Gendarmerie
- e) Service de Santé
- 8 France: Armements & Industries
- 9 Le Monde : Modernisations & Equipements
- 10 Rubriques divers (Sports, Conférences, etc
- 11 Livres & Publications

1 – Lois & Décrets

JORF n°0245 du 20 octobre 2012

MINISTERE DE LA DEFENSE



26 Arrêté du 8 octobre 2012 fixant la composition de la commission chargée de donner un avis au ministre de la défense sur le personnel de la réserve opérationnelle du service des essences des armées à inscrire au tableau d'avancement

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026511677&date Texte=&categorieLien=id

46 Arrêté du 9 octobre 2012 portant nomination à la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026511784&date Texte=&categorieLien=id

JORF n°0248 du 24 octobre 2012

MINISTERE DE LA DEFENSE

52 Arrêté du 3 octobre 2012 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026528729&date
Texte=&categorieLien=id

53 Arrêté du 5 octobre 2012 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026528731&date
Texte=&categorieLien=id

54 Arrêté du 15 octobre 2012 portant nomination et titularisation (techniciens supérieurs d'études et de fabrications)

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026528733&date
Texte=&categorieLien=id

JORF n°0249 du 25 octobre 2012

MINISTERE DE LA DEFENSE

25 Décision du 22 octobre 2012 portant délégation de signature (contrôle général des armées)

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026531117&date
Texte=&categorieLien=id

55 Arrêté du 9 octobre 2012 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026531277&date
Texte=&categorieLien=id

2 - Nécrologies & Mémoires

Disparition de Roland de la Poype, compagnon de la Libération

Mise à jour : 25/10/2012 11:08

Le colonel Roland de la Poype, compagnon de la Libération, ancien pilote des forces aériennes françaises libres (FAFL), est décédé le 23 octobre 2012 à Saint-Tropez (Var).

Roland Paulze d'Ivoy de la Poype est né le 28 juillet 1920 aux Pradeaux, dans le Puy-de-Dôme. Fils d'un colonel de réserve tué par l'ennemi en mai 1940, Roland de la Poype s'engage le 5 décembre 1939 au bataillon de l'air 131 du Mans. Affecté comme élève pilote à l'école élémentaire de pilotage d'Angers, il est promu caporal et breveté pilote en février 1940.

Répondant à l'appel du 18 juin du général de Gaulle, il rallie l'Angleterre le 24 juin en embarquant clandestinement sur l'*Ettrick*, un bateau polonais. Arrivé à Plymouth, il rejoint les FAFL. Il prend part à l'expédition de Dakar puis à la campagne du Gabon en qualité de mitrailleur du groupe réservé de bombardement (GRB n°1).



En novembre 1940, il est renvoyé en Grande-Bretagne pour parfaire son entraînement dans les écoles de pilotage de la *Royal Air Force*. Il débute à Odiham en février 1941, poursuit à Sywell en avril et termine à Ternhill en juillet. A partir d'octobre 1941, Roland de la Poype suit les cours de l'*Operationnal Training Unit* de Llandow au Pays de Galles avant d'être affecté au *Squadron 602* en février 1942 au sud de Londres.

Pendant six mois, il escorte des bombardiers dans leurs missions. Promu au grade d'aspirant en mars 1942, il endommage un *Messerschmitt 109* le 13 avril et abat son premier avion ennemi, également un *Messerschmitt 109*, le 22 août. Après une soixantaine de missions, il se porte volontaire pour rejoindre le Groupe de chasse n°3 «Normandie» qui se constitue au Moyen-Orient avant de partir pour la Russie fin novembre 1942.

Sous-lieutenant, pilote chef de patrouille, à bord de son *Yak* 3 de fabrication soviétique, Roland de la Poype se distingue pendant les opérations d'Orel, de Briansk, d'Ielna, de Smolensk, de Vitebsk, d'Orcha, de Borissov, de Minsk et bien

sûr du Niemen. Au cours des batailles du front de l'Est, il abat 15 appareils ennemis. Fait «héros de l'Union soviétique» avec son camarade Marcel Albert, Roland de la Poype reçoit le commandement de la 1^{ère} escadrille avec le grade de capitaine.

La guerre terminée, le «Normandie» rejoint la France et arrive au Bourget le 20 juin 1945. Comme tous les autres pilotes survivants du régiment, Roland de la Poype, en raison de sa conduite au combat, titulaire de 10 citations à l'ordre de l'armée aérienne et de 2 citations à l'ordre de l'aviation de chasse, et totalisant 1 200 heures de vol, est autorisé par Staline à ramener son *Yak* 3 sur le territoire français.

Affecté au 2^e bureau de l'état-major de l'armée de l'air en mars 1946, il quitte l'armée en 1947. Commandant de réserve, redevenu civil, il exerce plusieurs métiers dans lesquels il connaît une grande réussite. Il est nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Libération en septembre 2002.

Le colonel de la Poype est titulaire de nombreuses décorations, dont:

- Grand-Croix de la Légion d'Honneur
- Croix de la Libération
- Croix de Guerre 39-45 avec 12 citations
- Croix de Guerre Tchécoslovaque
- Héros de l'Union Soviétique (URSS)

Il était, avec Marcel Lefevre (mort en 44) et Marcel Albert, le seul Français à la fois

Compagnon de la Libération et Héros de l'Union soviétique

Alors que l'armée de l'air vient de fêter les 70 ans du régiment de chasse "Normandie-Niemen", elle perd un des ses glorieux héros. L'armée de l'air tient à exprimer toute sa tristesse et son soutien envers la famille du colonel Roland de la Poype. Une cérémonie religieuse se déroulera le mardi 30 octobre à 10h00 en la cathédrale Saint-Louis des Invalides. Les honneurs militaires lui

seront rendus à l'issue dans la Cour d'Honneur, en présence notamment du colonel Fred Moor, chancelier de l'Ordre de la Libération.

Il a été maire de Champigné dans le Maine-et-Loire. Il a également été l'inventeur de la carrosserie de la Citroën Méhari

Pour lire sa bio, cliquer ici.

Après sa disparition, il ne reste plus que 23 Compagnons de la Libération en vie.

Droits : © Armée de l'air

Hommage de la Nation au major Daniel BRIÈRE

Mise à jour : 22/10/2012 16:36 - Auteur : Sirpa Gend/COM RG PACA.

Lundi 22 octobre 2012, dans la matinée, en présence de monsieur Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur, les honneurs militaires ont été rendus au major Daniel BRIÈRE, décédé en service. Retour sur la cérémonie.



Dans la cour d'honneur de la caserne Ausseur à NICE, monsieur Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur, a salué la mémoire du major BRIÈRE de la BR de NICE (06) au cours d'une cérémonie militaire.

Etaient présents le général d'armée Jacques MIGNAUX, directeur général de la gendarmerie nationale, monsieur Christophe MIRMAND, préfet des Alpes-maritimes, le général de corps d'armée Marc MONDOULET, commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-

Côte-d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud, et le colonel Gaël MARCHAND, commandant le groupement de gendarmerie départementale des Alpes-maritimes mais aussi l'ensemble des corps constitués et les parlementaires du département.

Deux jours auparavant, samedi 20 octobre, monsieur François HOLLANDE, Président de la République, s'était rendu auprès de l'épouse et des enfants du gradé afin de leur témoigner par sa présence son soutien et celui de la Nation.

Lors de la cérémonie, le ministre de l'Intérieur s'est tout d'abord adressé à la famille du militaire décédé pour lui exprimer toute sa « compassion » qui est aussi celle du « Président de la République, du gouvernement et de tout un pays pour qui la mort du major Daniel BRIÈRE est intolérable [et]inqualifiable. ».

Au cours de son intervention, monsieur VALLS a rendu à la mémoire du major BRIÈRE l'hommage « de la Nation tout entière qui doit à tous ses gendarmes et à tous ses policiers estime et considération ».

Toujours au cours de son allocution, Monsieur VALLS a eu une pensée particulière à l'égard des gendarmes récemment blessés dans l'accomplissement de leur devoir en Bretagne et en Franche-Comté. Ces circonstances ont été l'occasion pour lui de préciser que la « mission » dévolue aux forces de sécurité « réclame un courage absolu car elle consiste à aller au-devant de la violence. »

Enfin, le ministre de l'Intérieur s'adressant plus directement aux membres de la famille du défunt a évoqué les grandes valeurs militaires et humaines faites de « dévouement et de don de soi » du major BRIÈRE [qui] « est -et restera- un exemple pour notre Nation. »

Voulant exprimer de manière solennelle cette reconnaissance, monsieur Manuel VALLS a ensuite élevé le major Daniel BRIÈRE, promu au grade de capitaine à titre exceptionnel, au rang de chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Le directeur général lui a conféré la médaille de la gendarmerie.

Âgé de 52 ans, le capitaine Daniel BRIÈRE était marié et père de deux enfants.

Droits: COM RG PACA - Contact: info@gendarmerie.interieur.gouv.fr

L'ossuaire de Douaumont à nouveau profané

Zone Militaire, 25 octobre 2012 - 14:37

Pour la seconde fois cette année, et alors que l'on s'apprête à commémorer le centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'ossuaire de Douaumont, qui rassemble les restes de 130.000 soldats français et allemands tués à Verdun, a été vandalisé la semaine passée.

<u>En mars dernier</u>, le site avait en effet été profané, des inconnus ayant dérobé des ossements et des crânes après avoir forcé 4 fenêtres au moyen d'un chalumeau pour pénétrer à l'intérieur du bâtiment.

A l'époque, le ministre de la Défense, qui était alors Gérard Longuet, avait qualifié les auteurs de cet acte de "tordus". D'importants moyens d'investigation de la gendarmerie avait également été mis en oeuvre dans le cadre de l'enquête ouverte après ces faits. Depuis, cette dernière n'a pas encore permis de mettre la main sur les coupables.

Cette fois, ce sont des ouvriers de l'entreprise Varnerot chargés de la réfection du bâtiment en vue du Centenaire de la Grande Guerre qui ont constaté une tentative d'effraction, laquelle aurait eu lieu entre les 17 et 21 octobre. Des individus se sont attaqués à deux petites lucarnes situées à l'extrêmité de l'édifice en tentant vainement de démonter les fenêtres. Du coup, ils n'ont pas réussi à pénétrer à l'intérieur du caveau, dont les châssis et les vitres ont été changés et sécurisés.

Comme lors de la profanation de mars dernier, la Cellule d'investigations criminelles de la gendarmerie a une nouvelle fois effectué des prélèvements d'ADN et une enquête pour "tentative de vol aggravé par des dégradations" a été confiée à la brigade de recherches de gendarmerie de la Meuse.

Reste à voir les motivations pour le moins obscures des auteurs de tels actes, qui n'ont aucun scrupule à s'attaquer et à troubler le repos des morts. Après la première profanation de l'ossuaire de Douaumont, celui du cimetière Saint-Hilaire de Marville, situé tout près, avait également subi le même sort, à la différence que des "horloges de la vie", qui sont en fait des petites niches

contenant des crânes et dont la valeur est estimée entre 1.000 et 1.500 euros, avaient été dérobées. Le procureur de la République de Verdun avait parlé à l'époque de "crime crapuleux".

L'entretien des tombes

Ainsi va le monde!, mercredi 24 octobre 2012

La subvention accordée par l'État pour l'entretien des tombes des combattants "morts pour la France" a fait l'objet d'une convention il y a trente et un ans. Celle-ci avait été fixée en 1981 à 8 francs, transformés en 1,22 euro, expliquait le 17 octobre dernier, Bernard Chopin, vice-président du *Souvenir Français* aux députés, lors de l'audition de représentants d'associations d'anciens combattants par la commission de la défense de la l'assemblée nationale. Actuellement, sur les 115 000 tombes répertoriées dans les carrés communaux, "33 450 sont entretenues sur la base d'1,22 euro par le Souvenir français, qui touche de l'État quelque 48 000 euros, 40 000 sont entretenues par les communes et 40 000 par l'État". L'entretien d'une tombe revenant, pour le représentant du Souvenir français, à 10 €.

La manipulation du 17 octobre 1961 confirmée par François Hollande

Secours de France, 17/10/12 - par Bernard Lugan



En reconnaissant la responsabilité de l'Etat et en rendant hommage aux « victimes » de la manifestation interdite du 17 octobre 1961[1], François Hollande s'est comporté en militant sectaire, non en président de tous les Français. D'autant plus que, pour les historiens de métier, les prétendus « massacres » du 17 octobre 1961 constituent un tel exemple de manipulation qu'ils sont étudiés comme un cas exemplaire de fabrication d'un mythe ; comme Timisoara en Roumanie,

comme les « couveuses » au Koweit ou encore comme les « armes de destruction massive » en Irak !!!

Tout repose en effet sur des chiffres gonflés ou manipulés et sur des cadavres inventés. Dans une inflation du nombre des morts, les amis du FLN algérien et les porteurs de valises communistes ont ainsi joué sur les dates, additionnant aux 3 morts avérés du 17 octobre ceux des jours précédents ainsi que les décès postérieurs. Pour eux, tout Nord Africain mort de mort violente durant le mois d'octobre 1961 est forcément une victime de la répression policière...même les victimes des accidents de la circulation.

La manipulation du 17 octobre

Il est possible d'affirmer cela sans crainte d'être démenti car :

- En 1998, le Premier ministre de l'époque, le socialiste Lionel Jospin, constitua une commission présidée par le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern qu'il chargea de faire la lumière sur ces

évènements. Fondé sur l'ouverture d'archives jusque là fermées, le rapport remis par cette commission fit litière des accusations portées contre la police française[2]. Or, ce rapport consultable sur le net n'a visiblement pas été lu par François Hollande.

- En 1999, Jean-Paul Brunet, universitaire spécialiste de la période, publia un livre extrêmement documenté qui démontait la thèse du « massacre » du 17 octobre (Brunet, J-P., Police contre FLN. Le drame d'octobre 1961.Paris).
- En 2003, le même Jean-Paul Brunet publia un nouveau livre (Charonne, lumière sur une tragédie.Paris) dans lequel il démontrait que le prétendu « rapport de police » faisant état de 140 morts le 17 octobre, document qui sert de point de départ à J.L Einaudi, auteur du livre sur lequel repose toute la manipulation (Octobre 1961, un massacre à Paris), n'a jamais existé.

Reprenant la liste des morts donnée par Einaudi, il montre également que la majorité des décès remonte à des dates antérieures au 17 octobre et il prouve que ce dernier a manipulé les chiffres, additionnant les cadavres non identifiés reçus à l'Institut Médico Légal au nombre des disparus et même (!!!) à celui des Algériens transférés administrativement en Algérie après qu'ils eurent été arrêtés le 17 octobre. Il montre enfin qu'Einaudi a compté plusieurs fois les mêmes individus dont il orthographie différemment les noms...

Monsieur Hollande pouvait-il ignorer tout cela ? Si oui, la nullité ou l'aveuglement militant de ses conseillers laisse pantois.

Quel est donc le vrai bilan de cette manifestation?

- Le 17 octobre 1961, alors que se déroulait dans Paris un soi-disant massacre, l'Institut Médico Légal (la Morgue), n'a enregistré aucune entrée de corps de « NA » (NA= Nord Africain dans la terminologie de l'époque).
- Le 17 octobre 1961, de 19h30 à 23 heures, il n'y eut qu'une seule victime dans le périmètre de la manifestation et ce ne fut pas un Algérien, mais un Français nommé Guy Chevallier, tué vers 21h devant le cinéma REX, crâne fracassé. Par qui ?
- En dehors du périmètre de la manifestation, « seuls » 2 morts furent à déplorer, Abdelkader Déroues tué par balle et retrouvé à Puteaux et Lamara Achenoune tué par balle et étranglé, gisant dans une camionnette, également à Puteaux. Rien ne permet de dire qu'ils furent tués par les forces de l'ordre.

Le 18 octobre, à 04 heures du matin, le bilan qui parvint à Maurice Legay le directeur général de la police parisienne fut donc de 3 morts. Nous sommes donc loin des dizaines de morts et de « noyés » auxquels l'actuel occupant de l'Elysée a rendu hommage !!!

Certes, nous dit-on, mais les cadavres ont été déposés à la morgue les jours suivants. Faux, car ce n'est pas ce qu'indiquent les archives de l'Institut Médico Légal de Paris puisque, entre le 18 et

le 21 octobre, « seuls » 4 cadavres de « NA » furent admis à la Morgue :

- Le 18 octobre, Achour Belkacem tué par un policier invoquant la légitime défense et Abdelkader Benhamar mort dans un accident de la circulation à Colombes.
- Le 20 octobre, Amar Malek tué par balles par un gendarme.
- Le 21 octobre Ramdane Mehani, mort dans des circonstances inconnues.

Nous voilà donc bien loin des 100, 200 ou même 300 morts « victimes de la répression » avancés par certains et pour lesquels M. François Hollande a reconnu la responsabilité de la France !!!

D'autant plus que le « Graphique des entrées de corps « N.A » (Nord-africains) par jour. Octobre 1961 »[3][3], nous apprend que du 1° au 30 octobre 1961, sur les 90 corps de « NA » entrés à l'Institut Médico Légal, la plupart étaient des victimes du FLN.

Plus encore, pour toute l'année 1961, 308 cadavres de « N.A » entrèrent à l'IML, la plupart ayant péri dans la guerre inexpiable que le FLN menait contre ses opposants partisans de l'Algérie française ou du MNA de Messali Hadj. Ainsi, au mois d'octobre 1961, sur les 34 cadavres de « N.A » retirés de la Seine ou de la Marne, notamment aux barrages de Suresnes et de Bezons puis conduits à l'IML, la quasi totalité étaient des harkis, des partisans de la France ou des membres du MNA, une des méthodes d'assassinat du FLN consistant à noyer ses opposants. La police française n'est pour rien dans ces noyades.

François Hollande devra donc rendre compte au tribunal de l'Histoire car il a couvert de son autorité un mensonge, une manipulation, un montage grossier qui va être utilisé contre la France par ceux que son ministre de l'Intérieur a qualifiés d' «ennemis de l'intérieur ».

Pour en savoir plus :

- Brunet, J-P., (2002) « Enquête sur la nuit du 17 octobre 1961 ». Les Collections de l'Histoire, hors série n°15, mars 2002.
- Brunet, J-P., (2008) « Sur la méthodologie et la déontologie de l'historien. Retour sur le 17 octobre 1961 ». Commentaire, vol 31, n°122, été 2008.
- Brunet, J-P., (2011) « Combien y a-t-il eu de morts lors du drame du 17 octobre 1961 ? ». Atlantico, 17 octobre 2011.
- [1] Voir à ce sujet le dossier spécial de l'Afrique réelle, novembre 2011 intitulé Pour en finir avec le mythe du « massacre » des Algériens à Paris le 17 octobre 1961.
- [1] « Rapport sur les archives de la Préfecture de police relatives à la manifestation organisée par le FLN le 17 octobre 1961 ». Rapport établi à la demande du Premier ministre, M. Lionel Jospin et remis au mois de janvier 1998 par M. Dieudonné Mandelkern président de section au Conseil d'Etat, président ; M. André Wiehn, Inspecteur général de l'administration ; Mme Mireille Jean, Conservateur aux Archives nationales ; M. Werner Gagneron, Inspecteur de l'administration. En ligne.
- [2] Voir l'Afrique réelle, novembre 2011.

Loi sur le 19 mars 1962 ?! - Une proposition qui divise les Français (actualisé)

Il rappelle que la loi du 28 février 2012, votée par la très grande majorité des Parlementaires, assure que la mémoire de TOUS les Morts pour la France est honorée le 11 novembre en même temps que la Victoire et la Paix.

En conséquence, le Comité d'Entente, avec les 37 associations signataires représentant 1,2 millions membres, met en garde contre ce projet qui ne peut que raviver des divisions anciennes que l'élan de tant de Français et de Parlementaires pour honorer tous ceux qui sont morts pour la France avait fait oublier.

Liste des associations signataires du Communiqué (News Mili 12/42)

De 34, passe à 37 associations

http://www.saint-cyr.org/

- Le Souvenir Français
- Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
- Union Nationale des Combattants (UNC)
- Union des Aveugles de Guerre (UAG)
- UBFT «Les Gueules Cassées»
- Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)
- Association amicale des élèves et anciens élèves de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, La Saint-Cyrienne
- Association des anciens élèves de l'Ecole Navale (AEN)
- Association des anciens élèves de l'Ecole de l'Air (AEA)
- Société d'entraide des élèves et anciens élèves de l'école des officiers de la Gendarmerie Nationale (Le Trèfle)
- L'Epaulette, Association d'officiers de recrutement interne et sous contrat
- Association des Combattants de l'Union Française (ACUF)
- Association des Anciens Enfants de Troupe (AET)
- Association Nationale des Anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indochinois (ANAI)
- Association Nationale des Commissaires de la Marine (ANCM)
- Amicale de l'EMSST (MINERVE)
- Promotion Victoire Coëtquidan 1945
- Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite (ANOCR)
- Amicale des Anciens Combattants Indochinois
- Association Nationale des Anciens Prisonniers et internés déportés d'Indochine (ANAPI)
- Les Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan

- Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF)
- Fédération Nationale des Anciens d'Outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine (FNAOM/ACTDM)
- La Fraternelle Militaire
- Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Etrangère (FSALE)
- Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie et Chars (UNABCC)
- Union Nationale de Coordination des Associations Militaires (UNCAM)
- Union Nationale des Associations de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (UNAALAT)
- Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des TOE et d'AFN (UNACITA)
- Union Nationale des Sous-officiers en Retraite (UNSOR)
- Association Nationale des Participants aux Opérations Extérieures (ANOPEX)
- Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI)
- Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire (ANCGVM)
- Union Nationale des Parachutistes (UNP)
- Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et méca (FNAC)
- Association Nationale des Cadres de Cherchell, Officiers de réserve et élèves(ANCCORE)
- Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR)

3 – Décorations & Commémorations

Honorés

Ainsi va le monde!. dimanche 21 octobre 2012

Les quatre militaires français tués le 9 juin dernier en Afghanistan, près du pont de Nijrab en Kapisa, viennent d'être faits chevalier de la Légion d'honneur (*Journal officiel* du 21 octobre 2012). Il s'agit du maréchal des logis-chef Pierre-Olivier Lumineau (40ème Régiment d'artillerie), du brigadier-chef Yoann Marcillan (40ème Régiment d'artillerie), de l'adjudant Stéphane Prudhom (40ème RA) et du major Thierry Serrat (Groupement interarmées des actions civilo-militaires). Ils sont également décorés de la médaille militaire.

Concession faite, également à deux gendarmes : l'adjudant-chef Ludovic Richard, mort après avoir été fauché par une voiture le le 12 janvier dernier dans l'Orne et au gendarme (mobile) Yannick Balland, grièvement blessé le 24 décembre 2011, lors d'une interpellation. L'adjudant Richard avait été nommé au grade supérieur, à titre posthume.

Légion d'honneur à titre posthume

Ainsi va le monde !_, samedi 20 octobre 2012

L'adjudant-chef Franck Bouzet, du 13^e bataillon de chasseurs alpins (13^e BCA) de Chambéry, tué le 7 août dernier au cours d'un accrochage en vallée de Kapisa (Afghanistan) vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur (*Journal officiel* du 20 octobre 2012).

Chevalier du désert

Mise à jour : 19/10/2012 15:46

Le mercredi 10 octobre 2012, l'ensemble du personnel du groupement médico-chirurgical déployé dans le cadre de l'opération Tamour est rassemblé sous le soleil accablant du désert jordanien. L'arrivée de l'ambassadeur de France en Jordanie marque le début d'une brève cérémonie militaire. Il s'agit de faire chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur le médecin en chef (MC) Gérard Dosseh, chef de la 8^e antenne chirurgicale aérotransportable (ACA).



En vingt-six années de service, le MC Gérard Dosseh a apporté ses compétences médicales, son humanité et son courage aux soldats engagés ou aux populations locales au Tchad, en Côte-d'Ivoire, en Bosnie, au Kosovo, à Mayotte, dans le Golfe de Guinée, en Guyane et en Afghanistan. Au cours de l'une de ces nombreuses missions, il s'illustre de la plus belle des manières en portant secours à des blessés sous le feu de l'ennemi.

Aujourd'hui chef de l'Antenne chirurgicale aérotransportable déployée à Zaatari, le MC Gérard Dosseh et son équipe contribuent à la prise en charge des blessés de guerre syriens qui parviennent à franchir la frontière jordanienne. Depuis deux mois, dans des conditions difficiles de chaleur et de poussière, ce sont près de 80 blessés par balles ou par éclats qui ont bénéficié de l'expertise des hommes et des femmes du service de santé des armées. Le nouveau chevalier du désert a su insuffler un excellent état d'esprit à son antenne chirurgicale sur laquelle flotte dans le vent et la poussière le drapeau tricolore.

Remise de médailles d'or de la sécurité des vols

Mise à jour : 18/10/2012 21:59

Jeudi 11 octobre 2012, le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA), a décerné la médaille d'or de la sécurité des vols à deux aviateurs, les capitaines Vincent Plantier et Sébastien Villedieu.

Le capitaine Plantier, qui a aujourd'hui rejoint la Patrouille de France, s'est distingué au retour d'une mission en Mirage F1 au-dessus de la Libye. Le capitaine Villedieu, quant à lui, s'est illustré lors d'une mission opérationnelle en

Afghanistan, au sein de l'escadron de drones 1/33 «Belfort». Il a pu, malgré une panne survenue sur le drone, assurer le pilotage puis l'atterrissage de l'Harfang en toute sécurité.

«Cet événement est pour moi un plaisir car la remise de la médaille d'or de la sécurité des vols est un évènement rare qui souligne l'excellence de nos équipages, contrôleurs ou mécaniciens, voire une autre spécialité, confrontés aux circonstances les plus difficiles», a souligné le CEMAA, lors de son allocution. Après une pensée pour la mémoire du lieutenant-colonel Wang, pilote taiwanais du groupe de chasse 1/2 «Cigognes», mort en service aérien le 3 octobre 2012, le général Mercier a rappelé que «la sécurité aérienne doit être notre préoccupation principale, celle de tous les instants. Elle est pour moi une priorité capitale car en dépend la vie de nos équipages, la préservation de notre ressource la plus précieuse : nos hommes et nos femmes».

Les médailles de sécurité des vols peuvent être décernées à toutes les catégories de personnel, à titre individuel ou collectif, pour récompenser des actes ayant eu une influence déterminante sur la sécurité des vols.

Ces récompenses sont attribuées pour distinguer des qualités remarquables de sang-froid, de courage et de technicité mises en évidence à l'occasion d'un événement aérien, une initiative qui a fait éviter un accident ou un incident ou encore pour reconnaître des mérites particuliers dans le domaine de la prévention des accidents ou incidents aériens.



En fonction de l'action à distinguer, ces médailles sont d'or, d'argent ou de bronze, la plus prestigieuse étant décernée pour un acte accompli au cours de circonstances extrêmement difficiles. Une récompense distribuée avec parcimonie : elle existe depuis 1969 et la première fut décernée à un contrôleur aérien. Les capitaines Plantier et Villedieu ont ainsi reçu les 30^eet 31^e médailles. La dernière médaille d'or avait été attribuée en 2006 au colonel Olivier Poncet pour un événement survenu aux commandes d'un Alphajet.

Droits : © Armée de l'air

Le CEMAT décore deux militaires américains à Washington

Mise à jour : 25/10/2012 17:57

Deux soldats américains ont été décorés de la croix de la valeur militaire avec étoile d'argent par le général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre, dans le cadre de sa visite au salon AUSA à Washington. Ils se sont notamment distingués par le soutien qu'ils ont apporté aux forces françaises engagées en Afghanistan.



Droits : armée de Terre 2012

4 – Autorités & Etats-Majors

Pour l'amiral Guillaud, le budget 2012 de la Défense marque une rupture "irréversible"

Zone Militaire, 24 octobre 2012 - 10:22

Selon le chef d'état-major des armées (CEMA), l'amiral Edouard Guillaud, l'exécution de la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2009-2014, établie selon les recommandations du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale (LBDSN) de 2008, a été "globalement conforme" jusqu'en 2011, "du moins en ce qui concerne les paiements et donc la livraison des matériels."

Et de préciser, devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale que les armées ont bénéficié, malgré des "dépenses non programmées", de 98% des ressources attendues, tout en soulignant que les "2% manquants" réprésentent "1,9 milliard" d'euros, soit l'équivalent de 10 avions ravitailleurs MRTT.

"Dans le domaine du renouvellement des équipements, nous avons réceptionné quasiment tout ce qui était prévu. Nous avons également commandé une bonne partie des matériels prévus, à l'exception, pour 2011, des programmes nouveaux" a encore indiqué l'amiral Guillaud. Dans le même temps, a-t-il poursuivi, les armées ont atteint leurs objectifs en matière de restructuration dans la mesure où 85% des réorganisations programmées seront réalisées d'ici la fin de cette année et que les suppressions de postes sont même en avance par rapport à ce qui était attendu.

Quant au bilan capacitaire, l'amiral Guillaud a indiqué que le plan de modernisation de la dissuasion nucléaire a été respecté et que la fonction "connaissance et anticipation", priorité du précédent LBDSN, a été "correctement dotée et soutenue dans les arbitrages" malgré les contraintes budgétaires, ce qui n'a toutefois pas permis d'atteindre tous les objectifs, à cause du retard pris dans l'acquisition de drones MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) et de "difficultés techniques ou de coopération" dans d'autres programmes.

"Les fonctions protection et prévention ont été préservées" a encore poursuivi le CEMA, ce qui n'a pas été le cas de la fonction intervention, laquelle "a fait l'objet des arbitrages les plus sévères" alors qu'elle est "emblématique des armées" et que "la densité opérationnelle a été très élevée sur la période."

Aussi, pour l'amiral Guillaud, "le modèle défini par le Livre blanc de 2008 n'est plus soutenable, malgré les efforts que l'État a consentis pour la défense et ceux des armées pour s'optimiser". Alors que, depuis 15 ans "l'outil de défense est dimensionné en moyenne à 32 milliards constants en valeur de 2012", le CEMA souligne que "le nouveau budget triennal programme 29 milliards pour 2015, soit quasiment 10 % de moins." Et de conclure : "C'est clairement un changement de portage."

Pour le CEMA, les choses ont commencé à se gâter "dès l'été 2010", étant donné que "la programmation budgétaire triennale pour 2011-2013 a exercé sur la programmation une pression substantielle", ce qui a conduit à décaler plusieurs programmes d'équipements. "Entre 2010 et 2012, le budget de fonctionnement a été réduit de 7,5 % et l'activité de préparation opérationnelle a diminué progressivement, avec la baisse des crédits d'entretien programmé des matériels sur la période" a-t-il précisé.

Et cela ne s'est pas arrangé puisque le décalage entre la trajectoire financière fixée en 2008 s'est encore accru. "En tenant compte des lois de finances rectificatives et du gel de crédits supplémentaires intervenu en juillet, les crédits de 2012 sont désormais en recul de 1,2 milliard par rapport à l'annuité initialement prévue. Conjugué à l'écart cumulé de 1,9 milliard de la fin de 2011 et sans préjuger des conditions de la fin de gestion de 2012, le recul dépassera les 3 milliards à la fin de l'année" a expliqué l'amiral Guillaud, qui prévoit une "gestion sous tension" avant la fin de cette année.

D'où le constat fait par le CEMA : "En tout état de cause, 2012 marque une rupture, dont nous savons qu'elle est irréversible".

Alors que la dernière LPM prévoyait pour les armées une augmentation en volume des moyens financiers de 1% par an à partir de 2012, "dans les faits, le budget de la défense diminuera de 4 % en valeur sur la période 2012-2015." Le résultat est, pour le CEMA, une divergence cumulée de 10 milliards pour 2013-2015, soit "la totalité du programme des six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) Barracuda." Et si cette tendance se prolonge, alors "on obtiendra en 2020 un écart de 40 milliards en valeur de 2012, soit 130 % du budget total d'une année."

Et pour l'amiral Guillaud, "un tel écart n'est pas de l'ordre de l'ajustement" et il impose de "revisiter nos ambitions" étant donné que le budget de la Défense, qui représentait 2% du PIB en 1997 (hors pensions et hors gendarmerie), "dépassera à peine 1,3%" en 2015 alors que cet effort a été maintenu entre 1,6 et 1,7% au cours des 10 dernières années. "Compte tenu de la situation des finances publiques, le modèle en vigueur n'est plus soutenable. Nous devrons donc penser autrement" a-t-il ainsi prévenu.

Ainsi, il faudra "en conséquence repenser nos ambitions", ce qui est le travail de la commission chargée par le président Hollande d'élaborer un nouveau Livre Blanc. Une fois que le cap sera fixé, a ajouté le CEMA, "le ministère de la défense concevra un modèle d'armée adapté à ces ambitions non pas réduites mais revisitées, c'est-à-dire formulées d'une autre façon." Et de prévenir : "Le défi sera de mettre en œuvre la transition entre la situation actuelle et le modèle qui sera défini au vu des contraintes budgétaires et des rigidités de court ou de moyen terme de nos dépenses."

Budget défense : la France désarme massivement



Copyright Reuters

Michel Cabirol

Même si le budget de la défense est stabilisé en 2013 par rapport à 2012, il est très en-deçà de ce qui était prévu par la Loi de programmation militaire. Sur la période 2009-2013, l'Hôtel de Brienne aura perdu près de 5 milliards d'euros.

La France désarme massivement... alors que le monde, qui se fait de plus en plus menaçant, notamment en mer de Chine, sans parler de la Syrie, se réarme tout aussi massivement. Ce n'est pas une décision spécifique au nouveau gouvernement Hollande, qui est dans la continuité des derniers budgets de la défense de l'ancienne majorité. Mais une chose est sure, la France désarme au plus mauvais moment... même si cela était attendu. Sur l'actuelle loi de programmation militaire (LPM), le ministère de la Défense aura déjà perdu trois milliards d'euros fin 2012, auxquels il faut désormais rajouter 1,8 milliard, soit la différence entre le projet de budget 2013 et ce qui était prévu dans la LPM.

Comment cela se traduit-il? Dans les faits, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, pourtant respecté par l'institution et les industriels de la défense, tente de minimiser cette décrue des crédits budgétaires en faisant valoir que "les ressources totales du budget 2013 sont identiques à celles de 2012". Soit 31,42 milliards d'euros, hors pensions mais avec des recettes exceptionnelles évaluées à 1,27 milliard d'euros en 2013 (cessions des bandes de fréquence des systèmes *Rubis* et Felin et cessions immobilières). "Pour 2014, les crédits budgétaires restent stables à 30,15 milliards d'euros", écrit-il dans la présentation de son budget. Sauf que voilà, le budget de la défense s'écarte inexorablement de la trajectoire budgétaire définie par la LPM 2009-2014. Fin 2012, le ministère aura déjà perdu "près de 3 milliards d'euros" par rapport à ce qui était déterminé dans la LPM. "En définitive, la mission défense a bénéficié de 125,8 milliards d'euros (contre 128,8 milliards prévus, ndlr), les ressources effectives s'écartant progressivement de la trajectoire initialement prévue", explique le ministère.

Près de 5,5 milliards de commandes décalées

Le ministère a d'ailleurs conscience de l'impasse budgétaire. "La stabilisation des ressources exige des économies importantes", estime-t-il. D'autant que la LPM prévoyait 33,2 milliards d'euros pour 2013 (hors pensions). Le ministère va donc économiser 7% sur le fonctionnement courant, respectant strictement la règle prévalant pour l'ensemble des administrations publiques de l'Etat. Il va également rogner sur la masse salariale à hauteur de 0,7%. "Outre la réduction des effectifs, les efforts se concentrent sur une maîtrise des mesures catégorielles et sur un nécessaire ajustement de la pyramide des grades", assure le ministère. Mais ce sont surtout les équipements qui vont trinquer. Près de 5,5 milliards de commandes prévues en 2012 et 2013 ont été décalées, dont près de 4,5 milliards sur les seules opérations d'armement. "Les aménagements retenus permettent de limiter la dépense de l'Etat, notamment en 2013 sans remettre en cause les contrats en cours", affirme le ministère. En outre, ces décisions évitent "d'anticiper les choix qui seront retenus dans le cadre du nouveau libre blanc et de la future LPM".

Selon le ministère, qui reste le premier acheteur et investisseur public, les dépenses au profit des équipements sont stabilisées à plus de 16 milliards d'euros, dont 3,4 milliards dédiés à la dissuasion, en dépit de décalages de certaines commandes. Les crédits de paiement prévus pour 2013 au titre de l'entretien programmé des matériels (EPM) -qui regroupe la majeure partie du MCO hors masse salariale, s'élèvent à 2,91 milliards d'euros, en augmentation de près de 225 millions (soit 8%) par rapport à la LFI 2012. Enfin en 2013, il consacrera 3,3 milliards d'euros à la R&D. La défense augmente de plus de 10% entre 2012 et 2013 les crédits destinés aux études amont afin de préserver les dépenses d'avenir.

Quels matériels pour 2013?

L'année 2013 verra la poursuite de l'équipement des forces avec des matériels neufs tels que le Rafale ou les équipements FÉLIN, et sera marquée par l'arrivée de nouveaux équipements: adaptation du 2e SNLE au missile M51, un aéronef spécialisé dans le recueil du renseignement électromagnétique C160 Gabriel rénové, un centre de commandement, de détection et de contrôle des opérations aériennes aux normes OTAN de Lyon du système SCCOA, un centre de contrôle local d'aérodrome ainsi que 3 radars du système SCCOA et trois systèmes de drones tactiques SDTI.

Pour l'engagement des forces, les armées recevront 220 armements air-sol modulaires (AASM), deux avions de patrouille maritime ATL2 (traitement d'obsolescence des consoles et des systèmes de visualisation), 18 missiles EXOCET MM40 bloc 3, 4.036 équipements FÉLIN, 25 torpilles légères MU90, 11 avions Rafale, 4 hélicoptères de combat Tigre, un véhicule à haute mobilité (VHM) et 83 véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI). S'agissant de la projection, de la mobilité et du soutien, les militaires disposeront enfin des premiers avions de transport A400M mais aussi de trois avions de transport CN235, de 5 hélicoptères Cougar rénovés, de 12 hélicoptères NH90 (4 en version navale et 8 en version terrestre), de 72 porteurs polyvalents terrestres (PPT) et de trois systèmes de pose rapide de travures (SPRAT). Enfin, pour les missions de protection et de sauvegarde, un avion FALCON 50 (transformation en surveillance maritime), deux systèmes de défense sol-air FSAF SAMP/T, 20 missiles Aster 15, 23 missiles Aster 30 et 335 missiles rénovés Mistral seront livrés par les industriels.

Les avions ravitailleurs commandés fin 2013

Très peu de commandes pour 2013 et pour cause, 5,5 milliards d'euros sont décalés. Pour l'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport (Multi-Role Transport Tanker-MRTT), "le principe d'une acquisition patrimoniale a été retenu. Le passage au stade de réalisation est prévu fin 2013, permettant ainsi d'engager le contrat d'acquisition en vue d'une première livraison fin 2017", explique le ministère de la Défense. Parmi les autres commandes figurent notamment : 3 systèmes de drones tactiques SDTI, 4.400 postes de communication tactiques CONTACT, le premier système intermédiaire de drones MALE, 220 AASM, 20 torpilles lourdes Artémis, lancement de la réalisation du missile de combat terrestre MMP, lancement de l'opération de rénovation de l'ATL2, 5 Cougar rénovés, 3 patrouilleurs et la contractualisation du partenariat public-privé bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers (BSAH).

7.234 postes supprimés en 2013

Au total 7.234 postes vont être supprimés au ministère de la Défense l'an prochain, un chiffre conforme à la "trajectoire" de la LPM. Dans le détail, la mission Défense bénéficie de 38,2 milliards d'euros de crédits budgétaires (y compris les pensions) pour 283.735 emplois d'Etat. "Dans un contexte budgétaire très contraint, la mission Défense a participé à l'effort collectif de maîtrise des dépenses publiques", lit-on dans le document de Bercy. "Conformément à la volonté du président de la République, la trajectoire de la mission Défense (stabilisée entre 2013 et 2015 à 30,15 milliards d'euros hors pensions) est parallèle à celle du budget de l'Etat", est-il souligné.

Amiral Guillaud: "Il faut repenser nos ambitions"

Le chef d'état-major des armées estime qu'il manquera 40 milliards d'euros à l'horizon 2020.



L'amiral Edouard Guilaud, chef d'état-major des armées, n'a pas fait dans la langue de bois devant les députés de la commission de la défense qui l'auditonnaient le 10 octobre. Voici des extraits de ses propos dont on peut lire l'intégralité sur le site de l'Assemblée nationale.

"Le modèle défini par le Livre blanc de 2008 n'est plus soutenable. Depuis 15 ans, l'outil de défense est dimensionné en moyenne à 32 milliards constants en valeur de 2012. Le

nouveau budget triennal programme 29 milliards pour 2015, soit quasiment 10 % de moins. C'est clairement un changement de portage. Il faut en conséquence repenser nos ambitions.

Le décrochage des ressources amorcé dès 2011 s'amplifie. Le modèle sous-tendu par la loi de programmation militaire en cours était bâti, entre autres, sur une prévision d'augmentation en volume des ressources de 1 % par an à partir de 2012. Dans les faits, le budget de la défense diminuera de 4 % en valeur sur la période 2012-2015. Au résultat, la divergence cumulée entre les ressources prévues aujourd'hui et la programmation initiale atteint 10 milliards pour 2013-2015, soit presque une année de masse salariale du ministère hors pensions ou la totalité du programme des six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) Barracuda. Si l'on prolonge la tendance actuelle, on obtiendra en 2020 un écart de 40 milliards en valeur de 2012, soit 130 % du budget total d'une année.

Un tel écart n'est pas de l'ordre de l'ajustement. Il nous impose de revisiter nos ambitions. Pour mémoire, l'effort de défense était, aux normes OTAN –c'est-à-dire hors pensions et hors gendarmerie –, de 2 % du PIB en 1997, avant de se stabiliser ces dix dernières années entre 1,6 % et 1,7 %. En 2012, il est de 1,55 %. À l'horizon de 2015, il dépassera à peine 1,3 %. Compte tenu de la situation des finances publiques, le modèle en vigueur n'est plus soutenable. Nous devrons donc penser autrement." (...)

"Pour résumer ces inquiétudes, ces inerties, ces rigidités, je dirais que la défense est comme un grand navire lancé à 32 milliards d'euros : on ne peut pas réduire sa vitesse aussi rapidement qu'on le voudrait. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucune alternative à la situation tendue que nous connaissons, surtout si l'on considère l'ensemble des leviers, mais ceux-ci sont indissociables.

Ne me demandez pas de choisir aujourd'hui : c'est la déclinaison de l'ambition nationale définie par le Livre blanc qui déterminera le levier à privilégier."

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mercredi 24 Octobre 2012 à 10:38

Les réductions temporaires de capacité placent la Marine nationale "au bord d'une rupture franche"

Zone Militaire, 24 octobre 2012 - 13:20

Mener de front les missions, les restructurations et le renouvellement des matériels dans un contexte où il est demandé de faire des économies n'est pas une mince affaire. "Pendant les travaux, l'activité ne faiblit pas, mais sans les travaux, elle serait clairement menacée, à court terme!" a résumé l'amiral Bernard Rogel, en évoquant la Marine dont il est le chef d'état-major, devant les députés de la commission de la Défense et des Forces armées, à l'Assemblée nationale.

Pour commencer, le CEMM n'est pas encore certain de boucler financièrement l'année 2012, d'où son appel à "une vigilance particulière." Et d'expliquer : "La levée de la réserve et du gel des crédits relatifs au fonds 'Etat exemplaire', la concrétisation de l'abondement des crédits au titre des OPEX et de celui attendu au titre de la clause de sauvegarde sur les carburants sont indispensables pour permettre une fin de gestion satisfaisante."

Faute de quoi, a-t-il ajouté, "ce déficit de ressources conduirait à hypothéquer dès le début de gestion le budget 2013 et provoquerait un effet de rupture dans certains marchés avec un impact inévitable sur l'entretien programmé des matériels, les stocks de rechanges, donc le potentiel d'emploi et la disponibilité de nos bateaux et aéronefs."

Ces contraintes budgétaires, qui se traduisent par un écart grandissant avec la trajectoire financière prévue par la dernière Loi de Programmation Militaire (LPM) font, comme l'a rappelé le chef d'état-major des armées, l'amiral Guillaud, que "le modèle défini par le Livre blanc de 2008 n'est plus soutenable."

Ainsi, même si, par exemple, le projet de budget 2013 pour la Défense prévoit des crédits d'entretien du matériel au même niveau que l'an passé, ce qui est "déjà un effort en soi", a noté l'amiral Rogel, cela n'empêchera pas "

un certain nombre de difficultés ayant un impact direct sur l'activité opérationnelle" étant donné l'augmentation des coûts de maintenance, due à la sophistication des nouveaux matériels lors de leur entrée en service et de la plus grande fragilité des plus anciens.

"Si la disponibilité des bâtiments est satisfaisante, les crédits prévus ne permettent pas d'atteindre les objectifs de la LPM, avec, pour la flotte de surface notamment, une prévision de réalisation des heures de mer de l'ordre de 12 % en dessous de l'objectif de la loi de programmation militaire 2009/2014" a ainsi fait valoir le CEMM.

Et cela a par exemple une incidence sur les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), contraints d'être immobilisés "neuf mois avant leur période d'entretien majeur afin de respecter l'enveloppe allouée à leur maintenance." Idem pour l'aéronautique navale, qui a été obligée de réduire son activité de 9% au 2e semestre.

D'où la nécessaire modernisation des équipements de la Marine nationale, laquelle constitue, pour l'amiral Rogel, une réponse aux "réductions, temporaires ou non, de capacité." Ces dernières, a-t-il poursuivi, placent la Marine "au bord d'une rupture franche."

"Seules deux frégates ont été livrées au cours des dix dernières années. Quant aux forces outremer, elles auront perdu leur capacité en patrouille et en bâtiments de transport léger (Batral) en 2016 si elles ne sont pas remplacées. Ne resteront plus que 6 frégates de surveillance et deux patrouilleurs pour 10 millions de km2 de zone économique exclusive (ZEE)" a rappelé le CEMM. "Il n'est plus possible de retarder le renouvellement de la flotte" a-t-il plaidé.

Parmi les ruptures temporaires de capacité (RTC) que l'amiral Rogel a cités, l'on trouve celle consécutive au désarmement des patrouilleurs P-400, même si des solutions palliatives ont été trouvées pour y remédier en partie, dans l'attente du programme BATSIMAR (Bâtiments de surveillance et d'intervention maritime).

"Nous essayons aussi de trouver un financement interministériel pour l'acquisition de bâtiments multimissions (B2M), c'est-à-dire des navires de soutien civils, pour remplacer les Batral. On ne peut simultanément considérer la zone économique exclusive (ZEE) comme importante et laisser la situation en l'état" a aussi expliqué le CEMM.

Outre les patrouilleurs, ces RTC affectent également les moyens de lutte anti-sous-marines. "Nous avons désarmé le Tourville en 2011, nous allons désarmer le De Grasse dans l'année, ainsi que, l'année prochaine, le Montcalm, et nous n'aurons, pour les remplacer, qu'une frégate Aquitaine" a rappelé l'amiral Rogel, en soulignant que la Marine nationale est passée "en dix ans de 41 bâtiments porteurs de sonar à 20."

"Il est prévu à l'avenir 9 frégates de défense anti-sous-marine – dont nous avons aussi besoin pour sécuriser, en particulier mais pas seulement, les approches de Brest – et 4 frégates de défense antiaérienne, ce qui est loin d'être excessif" a déclaré le CEMM. "Il faut donc éviter de descendre en dessous du 'socle' nécessaire et de faire croire qu'on peut réaliser toutes les missions avec des bâtiments aux normes civiles" a-t-il avancé.

L'entraînement des pilotes de l'armée de l'Air approche un "seuil critique"

Zone Militaire, 25 octobre 2012 - 12:34

Invité à s'exprimer devant la commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale, le général Denis Mercier, le chef d'état-major de l'armée de l'Air, n'a évidemment pas manqué d'évoquer ses attentes en matière d'équipements ainsi que ses préoccupations concernant les moyens futurs au vu du contexte économique actuel.

"Les trajectoires financières actuellement envisagées nous amènent à court terme sous le seuil des engagements déjà passés. En poursuivant dans cette direction, nous serons amenés à annuler certaines commandes, avec des pénalités à la clé, et nous serons dans l'impossibilité de procéder aux nouvelles acquisitions, celles qui nous permettront de mettre en place des modes de fonctionnement source d'économies" a-t-il ainsi affirmé.

Ainsi, le général Mercier a regretté que la phase 2 de la quatrième étape du système de commandement et de conduite des opérations aériennes (SCCOA) se soit pas inscrite dans le projet de budget 2013, qui a été élaboré dans l'attente des recommandations du prochain Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale (LBDSN), et par conséquent, de la futur Loi de Programmation Militaire (LPM).

De même, a-t-il averti, "le report de nombreux programmes d'équipement (...) pourrait aussi s'avérer préjudiciable à notre capacité opérationnelle", comme par exemple celui de la rénovation

des C-130 Hercules et des Mirage 2000D, "au potentiel de vie encore élevé", qui plus est "capable d'effectuer à moindre coût une large gamme de nos missions en complément du Rafale." Et d'ajouter : "Il existe un véritable risque de perte de capacités opérationnelles, mais aussi de capacités industrielles nationales dont les conséquences pourraient être irréversibles."

Mais le sujet qui préoccupe le plus le général Mercier est le niveau de l'activité aériennes des équipages, "essentielle, selon lui, pour garder des compétences, préserver un niveau suffisant de sécurité aérienne et garantir le moral" des aviateurs. Or, le volume des heures de vol d'entraînement, fixé annuellement à 180 heures pour un pilote de chasse, est tombé, en 2012, à 160 heures, voire même pour certains cas, à 120 heures.

"Le différentiel est encore plus marqué pour les pilotes d'avions de transport, qui devraient voler 400 heures par an, et qui n'en effectuent en moyenne que 250. Cette situation peut créer un vrai problème de compétences; c'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons demandé et obtenu l'acquisition de huit CASA" a encore ajouté le CEMAA. Si une partie de ce problème est compensée par le recours au simulateur, rien ne peut remplacer, selon l'officier, le vol en luimême.

La raison de cette baisse des heures de vol consacrées à la formation et à l'entraînement est due à " la difficulté de contenir les coûts de maintien en condition opérationnelle (MCO)" des appareils. En 2012, a précisé le général Mercier, "l'écart entre les ressources disponibles et les besoins d'entretien programmé des matériels aéronautiques de l'armée de l'air a atteint 300 millions d'euros." D'où un déficit d'activité d'environ 20% par rapport "au besoin nominal d'entraînement des équipages." A noter que le chef d'état-major de la Marine, l'amiral Rogel, a fait état des mêmes difficultés pour les pilotes de l'aéronautique navale...

Quoi qu'il en soit, si cette situation est "acceptable dans un budget d'attente", il ne faudrait pas qu'elle se prolonge dans le temps. "Nous approchons d'un seuil qui pourrait devenir critique" a averti le général Mercier. "Notre cohérence repose sur notre capacité à trouver le bon équilibre entre notre format et les ressources dédiés à l'entretien programmé de nos matériels" a-t-il expliqué.

Exclusif : le rapport qui veut rétrécir l'état-major des armées

Une note du Contrôle général des armées propose une "réorganisation des services centraux du ministère de la défense"



La feuille de route a été délivrée le 28 aout dernier par le ministre de la défense Jean-Yves Le Drian : "réformer et simplifier l'organisation centrale du ministère, en recentrant chaque entité sur son cœur de métier". Le Contrôle général des armées a été chargé d'un rapport sur la question et une première "note d'étape", dont nous avons eu connaissance, est parue le 9 octobre. Elle risque de faire crisser quelques dents, notamment à l'Etat-major des armées (EMA) car il est évident que ces réformes visent à réduire son poids au sein du ministère...

Le paysage administratif est, avouons-le, assez compliqué même pour les spécialistes. Au sommet du ministère, le pouvoir se partage entre trois types d'entités différentes : les directions

d'administration centrale, les états-majors et les services, qui eux-mêmes existent sous plusieurs formes juridiques. Le rapport constate que *"la combinaison des structures, des modes de fonctionnement et des ressources humaines qui permet au ministre de la défense d'exercer ses responsabilités dans de bonnes conditions n'est pas optimale. Cette situation (...) appelle une réorganisation". L'EMA est clairement visé : "la définition des politiques n'est pas le seul fait des directions du ministère. Par exemple, le décret d'organisation de l'EMA prévoit qu'il participe à la définition de la politique de ressources humaines du ministère. Dans les faits, l'EMA prend une position comparable dans tous les autres domaines : infrastructures, finances... et s'est doté à cet effet de moyens adéquats".*

Le rapport retrace l'évolution historique qui a abouti à cette situation : création du ministère de la défense en 1932, décret de 1961, puis de 2005 et "lettre du président" de 2008. Tout au long de cette histoire s'affrontent des approches différentes : logique de milieu (terre, air, mer...) contre logique fonctionnelle, mode hiérarchique contre mode fonctionnel, etc. L'analyse est intellectuellement passionnante, mais il ne s'agit pas d'un travail sociologique... Ce sont bien des luttes de pouvoirs acharnés qui sont en cours. A propos, par exemple, de la

récente "responsabilité hiérarchique directe et permanente" du Cema sur les chefs d'états-majors d'armée, on lit par exemple ceci : "Au lieu de s'en tenir à ce seul transfert d'autorité, l'EMA a entrepris de l'accompagner en renforçant ses structures afin de se substituer, au moins partiellement et avec de grandes difficultés, aux armées".

Cette "note d'étape" ne contient pas de propositions très précises mais sa philosophie générale vise à renforcer la "logique fonctionnelle" au sein de direction



d'administration centrale plus puissantes. Aujourd'hui, constate le rapport, "un seul credo est reconnu : un chef, une mission, des moyens et l'alternative, un responsable, un contrat, une performance ne convainc pas. Le contrat, pourtant si fort dans d'autres organisations, a du mal à supplanter l'exercice du pouvoir hiérarchique. La principale confusion résulte du fait que le contrat n'est pas compris ou accepté comme une obligation forte. Ainsi le commandement attend une prestation sans la définir précisément et le service la rend en fonction de ce qu'il considère comme possible." Sur le plan pratique, le rapport affirme : "il faut que les services soient hiérarchiquement rattachés à une autorité en charge de la définition d'une politique ministérielle et ce ne peut être un état-major dont ce n'est pas la responsabilité".

Commentaire

Ce document pose des questions pertinentes et il est évident que l'organisation actuelle - difficilement compréhensible - pourrait être améliorée. Toutefois, il fait l'impasse sur une redoutable question : l'organisation du sommet de l'Etat. Sous la Vème République, le chef de l'Etat est *réellement* le chef des Armées. Toutes les décisions importantes sont de son ressort, pas du ministre de la défense. C'est notamment vrai dans les opérations : le président de la République, via son chef d'état-major particulier, est en lien direct avec le chef d'état-major des armées... sans passer par le ministre de la défense ! Ce qui faisait dire, sur le ton de la

provocation, au précédent Cema, le général Georgelin, que le ministre de la défense est le ministre des Armées, comprenez l'homme qui doit donner au Cema les moyens d'obéir aux ordres du Président.

Autre point, psychologique celui-ci : au sein du pouvoir, les militaires ont l'impression que les civils les méprisent et se méfient d'eux. Vrai ou faux, là n'est pas la question, mais ce sentiment existe et il est même renforcé depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe au pouvoir. Ce rapport - quel qu'en soit le bienfondé - va les renforcer dans cette impression. Ce n'est pas forcément une bonne idée.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Vendredi 26 Octobre 2012 à 07:55

L'armée dans la Nation

Rédaction de l'ASAF - (www.asafrance.fr)

Le 30 août 2012, Samia Ghali, sénatrice (PS) des Bouches du Rhône et maire du 8ème arrondissement de Marseille, femme de terrain, prônait le recours à l'armée pour lutter contre la délinquance liée au trafic de drogue et demandait le retour à une forme de service militaire pour réapprendre la discipline aux jeunes qu'elle connaît bien.

« Je pense que les autorités ne mesurent pas la gravité de la situation.» ajoutait-elle!.

L'armée de la nation et l'ultime recours

Cette déclaration qui a immédiatement suscité de vives réactions de la part des ministres de la Défense et de l'Intérieur exprime au moins deux idées essentielles :

d'une part, les responsables politiques, quel que soit leur bord, considèrent que l'armée est bien au service de toute la Nation et non d'une fraction ou d'un parti. Neutre politiquement, elle sert exclusivement l'intérêt national ;

d'autre part, elle constitue aux yeux d'élus, confrontés à une situation de crise dont la résolution semble dépasser les moyens jusqu'alors mis en œuvre, l'ultima ratio, le dernier recours, la solution de la dernière chance.

Intégrité du territoire et protection de la population

D'ailleurs, depuis des décennies, quand les moyens de secours ou de sécurité intérieure s'avèrent insuffisants, les armées sont engagées, sur l'ensemble du territoire national, dans son espace aérien, ses approches maritimes, avec des effectifs souvent importants, leurs équipements et même leur armement, sans que personne n'y trouve à redire, bien au contraire.

On peut citer la lutte contre les feux de forêt, les opérations de secours conduites quotidiennement en mer avec les aéronefs et les navires de la Marine et au sol par les unités de l'armée de Terre lors des catastrophes naturelles, les missions de contrôle de l'espace aérien assurées par les chasseurs et hélicoptères de l'armée de l'Air en métropole mais aussi en outre-mer, en particulier autour du Centre spatial de Guyane.

Qui ne voit au quotidien, apprécie et souvent remercie les patrouilles de soldats dans les gares, aéroports et ports en soutien des forces de sécurité intérieure ?

Mais au-delà de ces opérations de secours et de contrôle, les armées - en liaison avec la Gendarmerie nationale et d'autres organismes - sont déjà engagées dans la lutte en mer contre

les trafics de drogue avec des bâtiments de guerre autour des Antilles et sur terre en Guyane contre l'orpaillage dans le cadre de l'opération Harpie avec deux régiments de l'armée de Terre.

D'ailleurs l'armée n'a-t-elle pas pour mission première de garantir l'intégrité du territoire et d'assurer la protection de la population ?.

L'armée : un appui et une référence

Mais dans la demande formulée par cette élue, ce qui semble avoir suscité le désaveu de deux ministres, c'est la perspective d'un engagement militaire armé qui est envisagée. C'est oublier que l'armée peut être déployée, dans la durée sur une zone avec ses véhicules protégés, ses moyens d'observation nocturne, mais aussi ses sportifs et ses médecins, son organisation, et - pourquoi ne pas le dire - sa discipline et son comportement ; bref avoir un rôle dissuasif, exemplaire et protecteur, susceptible de faciliter l'action des autres institutions dont c'est la mission première.

Dans un article récent « Société, valeurs militaires et pacte social », le philosophe Henri HUDE, écrivait :

« ...Dans un cadre de pensée politique et novateur, les armées sont une matrice indispensable et un lieu d'expérimentation nécessaire à la formation du nouveau pacte social. Tel est, regardé d'un point de vue civique, et politique, le plus haut des rôles sociaux des armées aujourd'hui et demain, dans la République française... »

Quelle place dans le Livre blanc?

La place et le rôle de l'armée dans la Nation comme élément contribuant à la cohésion nationale et à la résilience du pays devrait figurer en tête des préoccupations des membres de la commission du Livre blanc surtout au moment de proposer les capacités dont doit disposer notre armée, le niveau de ses effectifs et l'organisation de son implantation en métropole et dans les DOM-COM.

Malgré le contexte budgétaire extrêmement contraint, il serait irresponsable et dangereux d'avoir de la Défense une approche exclusivement financière ou comptable. Les armées ont, sans doute plus que jamais, une place centrale dans la Nation. Elles sont une référence dans une société déboussolée; elles demeurent l'ultime recours dans les situations de crise que notre pays ne manguera probablement pas de traverser dans les prochaines années.

L'armée française a des difficultés à recruter et à fidéliser ses troupes



par Nathalie Guibert, Le Monde.fr le 23.10.2012......

L'armée doit mieux traiter sa troupe si elle veut continuer à attirer des jeunes. L'alerte vient d'un organisme indépendant, le Haut comité d'évaluation de la condition militaire. Le sort des 89 000 "militaires du rang", ces soldats, matelots et autres caporaux sous contrat à durée déterminée, qui forment le gros des effectifs, n'est pas des plus enviables, explique le Haut comité dans son sixième

rapport annuel, mis en ligne mardi 23 octobre.

Ce document touffu, étayé de nombreux chiffres, est une mine pour la sociologie militaire. Il est aussi un guide précieux pour qui voudra peser les avantages du métier des armes parmi ceux des autres agents de l'Etat. L'on y découvre ainsi qu'un ménage dont l'un des conjoints est militaire possède un niveau de vie moyen de 18 % inférieur au couple d'un fonctionnaire civil, à catégorie socio-professionnelle équivalente, et ce, quel que soit le grade.

L'accent mis sur la troupe dans l'édition 2012 n'est pas un hasard, au moment où la France retire ses forces d'Afghanistan et alors que les restrictions budgétaires pèsent lourdement sur le moral de l'institution.

"La professionnalisation des armées s'est bien passée, mais nous arrivons au bout des formules qui avaient alors été pensées. Il faut vraiment tenir compte du fait que les militaires du rang sont des professionnels, dans la manière dont on les traite, on les forme, on gère leur carrière", défend Michel Pinault, président du comité et membre du Conseil d'Etat.

Ainsi, le contrat de cinq ans renouvelable est trop court, car il n'offre pas assez de visibilité aux personnes : "Des gens qui en sont à leur troisième renouvellement de contrat ne savent pas s'ils seront renouvelés dans les deux mois qui viennent", déplore M. Pinault.

Délai de recrutements « beaucoup trop long ».

Le comité propose un contrat de huit ans, qui respecterait la nécessité d'avoir une armée jeune et en bonne condition. Cela permettrait, de plus, de faire des économies dans l'énorme machinerie déployée par l'armée pour recruter, former et fidéliser ses troupes. Chaque année, il faut gérer ainsi 13 800 embauches et 16 300 départs de soldats. Une gageure dont témoignent les délais de recrutement, six à huit mois, jugés "beaucoup trop longs" malgré la prime d'engagement. Deux défis surgissent : dans l'armée de terre, on ne trouve plus qu'1,5 candidat pour 1 poste, "des chiffres préoccupants" selon le Haut comité d'évaluation.

Par ailleurs, "la courbe des départs spontanés des militaires du rang est en constante augmentation" sur la décennie 2000-2010. En 2010, 27 % des soldats ont quitté leur poste un an après leur engagement, alors que l'armée de terre s'était fixé 15 % au plus. Pour garder ces soldats, le comité suggère de donner un vrai statut aux "vieux briscards". Cette perspective leur permettrait de mettre à profit leur expérience opérationnelle, en les délivrant de l'obligation de passer sous-officier pour rester dans l'armée.

Grave Dysfonctionnement du logiciel des paies.

Mettre la priorité, y compris financière, sur les mesures de soutien aux militaires de la base et à leur famille : la proposition sera remarquée, alors qu'un grave dysfonctionnement lié au nouveau logiciel de gestion des paies "Louvois" exaspère - et désespère - des milliers de soldats depuis plus d'un an.

"C'est une affaire très difficile, avec des impacts considérables. Nous en avions parlé au

président de la République dès septembre 2011", explique le président du Haut comité. Mais le problème, souligne-t-il, a fait l'objet d'un déni dans l'armée de terre pendant des mois, et le régler prendra du temps. L'épisode, ajouté aux restructurations tous azimuts des régiments depuis 2008, pourrait avoir détérioré l'image de l'armée.

"La marche à franchir entre la vie civile que mène un jeune et la vie militaire est de plus en plus haute, il faut tenir compte de cet écart", souligne encore M. Pinault. Et d'avertir : "il y a finalement très peu de gens qui viennent vers l'armée parce qu'ils ont un problème d'emploi. La crise est souvent invoquée comme un moment plus propice pour recruter des militaires. C'est une mauvaise idée".

Réinventer notre diplomatie de Défense

Posted by Georges-Henri Bricet des Vallons et Nicolas Mazzucchi on 20 oct, 2012 in Défense France

Georges-Henri Bricet des Vallons et Nicolas Mazzucchi nous livrent, alors que la rédaction du Livre blanc se poursuit, un regard sur ce que pourrait être la diplomatie de Défense française. Un article publié sur <u>le site de l'Alliance géostratégique</u>.



Un aide soignant français et un stagiaire afghan soignent un civil à l'hôpital militaire de Kaboul.

L'Afghanistan et la Libye ont-elles été le chant du cygne de l'ère des opérations extérieures de l'armée française ? A prendre au mot le concept qui fait florès de «betteravisation » (entendre retour au pays et fin de l'expéditionnaire), tout connaisseur de la chose militaire est porté à le croire. Les coupes budgétaires qui s'annoncent, alors que la

déflation de 54.000 personnels décidée en 2008 n'est pas encore arrivée à son terme, peuvent faire craindre un décrochage brutal, à la fois des capacités matérielles de nos armées et de l'influence de notre outil militaire à l'échelle internationale. Dans un tel contexte, comment remédier à une telle perte de rayonnement ? Définir une stratégie indirecte et concentrer les efforts sur la diplomatie de défense pourraient s'avérer un palliatif, à condition de refondre notre dispositif de coopération militaire. Il ne s'agit donc plus de réduire de manière homothétique chacune des composantes du système « Défense », comme dans la précédente décennie, mais bien de changer de modèle pour faire autrement !

PRESENT ET AVENIR DE LA DIPLOMATIE DE DEFENSE

Au combat aux côtés de l'Armée nationale afghane (ANA), auprès de soldats ougandais s'apprêtant à opérer comme casques bleus en Somalie, avec des stagiaires venant de toute l'Afrique à l'École de Maintien de la Paix de Bamako ou en escale chez les marins tanzaniens luttant contre la piraterie, des militaires français forment et conseillent au quotidien d'autres forces armées. Agissant aussi bien en phase de prévention, de stabilisation que d'intervention, prenant en compte de manière globale la sécurité (états-majors, unités de la sécurité civile, forces de police, unités de forces spéciales, etc.), ces missions s'inscrivent dans une longue tradition

historique que la France partage notamment avec le Royaume-Uni et les États-Unis.

N'incarnant pas seulement un passé révolu, elles représentent en réalité une voie d'avenir pour la France. En effet, alors que la puissance militaire permise par un outil de défense cohérent ne se conçoit qu'au service d'une grande stratégie, la formation et l'encadrement de forces armées étrangères peuvent en être partie prenante. La mise en œuvre de cette politique permet, en offrant au formateur une forme d'influence sur les formés, d'acquérir des avantages transverses dans les champs militaires et diplomatiques, mais aussi économiques ou culturels. Au contraire de la France, nos voisins et alliés l'ont compris et ne se gênent pas, bien au contraire, pour promouvoir leurs intérêts via leur politique de formation.

Suite à une crise économique (réduction constante des budgets), militaire (le Fort incapable de l'emporter face au Faible) et politique (une stratégie maîtrisant rarement l'adéquation entre les fins et les moyens), qui tend de plus en plus à se transformer en crise morale, il est plus que nécessaire de redonner de l'utilité et du sens à nos forces. Dans ce cadre, l'assistance à des armées étrangères, articulée autour de l'emploi réfléchi d'acteurs publics, mais aussi para-privés et privés dument encadrés – qui permettent aujourd'hui d'étendre l'influence des appareils étatiques – pourrait se révéler l'ossature de cette nouvelle politique. Ce n'est plus, loin s'en faut, l'action directe seule, le plus souvent coercitive, qui permet d'atteindre les objectifs fixés. Par contre, la capacité d'influencer le cours des évènements prend toute sa place. Cette dernière est pour le coup intrinsèquement un mode d'action indirect, durable et non-invasif, coïncidant avec une approche éminemment plus préventive que curative, adaptée aux réalités du monde dans lequel nous vivons.

REDONNER DE L'UTILITE ET DU SENS AUX FORCES

Des soldats de la Force Licorne aident des militaires ivoiriens dans une opération de destruction d'explosifs.

Le premier avantage d'une telle approche tient à notre positionnement diplomatique et militaire, un des plus complets au monde faut-il le rappeler. Cette assistance permettrait de continuer d'assurer notre défense et notre sécurité via d'autres moyens : la mise en avant de forces étrangères souveraines et capables, évitant ainsi les accusations de néo-colonialisme qui pleuvent à chaque réflexion sur un engagement de nos forces à l'étranger. La



sécurité du territoire et des citoyens, la sécurité des couloirs d'approvisionnement et l'accès aux matières premières seraient garantis grâce à l'action préventive ou à leur traitement. Un environnement local maîtrisé par d'autres, grâce à des compétences apprises, deviendrait ainsi le cocon d'épanouissement de la puissance. C'est donc une véritable diplomatie de défense, aujourd'hui majoritairement terrestre, mais pas uniquement, qui serait amplifiée, renforçant positivement la place de la France sur les cinq continents.

Le second intérêt est économique et politique, par la limitation des coûts de projection et d'opérations en assurant une forme de sous-traitance locale aux interventions que nous sommes de moins en moins capables d'assurer, en partie financièrement mais aussi politiquement. De plus, le fait de respecter la souveraineté des acteurs locaux correspond parfaitement aux

attendus actuels de non-ingérence dans les affaires intérieures, via une faible empreinte au sol, et de recherche d'une plus grande autonomie de ces mêmes acteurs.

La troisième utilité serait de se positionner comme une alternative crédible vis à vis des autres puissances, principalement anglo-saxonnes, elles-mêmes en crise identitaire. La France peut capitaliser sur son expérience réelle et reconnue, et se doit de ne pas gâcher le crédit accordé par certains partenaires historiques et notamment africains à sa voix singulière. De plus, cette diplomatie militaire au contact permanent des élites, militaires mais aussi politiques, permet de préparer en amont son influence future, économique et diplomatique celle-là.

Enfin, les échanges entre les forces étrangères et françaises conduisent à développer une culture opérationnelle partagée par la promotion d'un modèle de défense. Les industriels français, et pas uniquement ceux de l'armement, pourront bénéficier de ces connaissances, de ce capital sympathie lié à des habitudes, ainsi que de la mise en place de normes techniques mais aussi du langage via la francophonie. Cela faciliterait le déploiement international des entreprises nationales et l'obtention de contrats dans un environnement marqué par la multiplication des concurrents et l'exacerbation des tensions économiques.

VERS UN NOUVEAU MODELE DE FORCES



Un détachement d'instruction opérationnelle (DIO) forme des soldats des Iles Tonga.

Une description honnête de cette stratégie ne pourrait passer sous silence les possibles risques induits. C'est le cas de l'absence pour l'armée française de « masse critique » qu'un tel modèle alternatif autoriserait. Aux fortes capacités d'assistance, des capacités (humaines et matérielles) de coercition devraient être au minimum conservées (forces

spéciales, composante amphibie, GTIA permanents pour le combat urbain, escadrons de chasse). D'ailleurs, cela permettra de palier, au cas où, la faiblesse, toujours possible, de nos partenaires. Un autre risque est celui de la recomposition politique locale et régionale, parfois mal maitrisée, induite par de telles aides. Le retour de discours belliqueux d'une certaine élite afghane vis à vis du voisin pakistanais, de plus en plus confiant dans des forces armées afghanes rebâties, en est une illustration. Enfin, l'engagement de formateurs ou conseillers peut s'apparenter à une position ambivalente – sommes-nous en guerre ou non ? – peu compréhensible pour des opinions, déjà aujourd'hui éloignées de ces questions. Pédagogie et communication proactive seront, plus encore, de mise.

Au final, miser sur une telle approche est d'autant plus atteignable qu'il s'agit de mettre en avant un domaine déjà connu et maitrisé. Comme exemple à court terme viennent à l'esprit le rôle que pourrait jouer l'armée de Terre auprès des Forces armées du Mali, forte de l'expérience afghane (OMLT, DLAS, METT, binomage, partenariat ...) et en complément de l'action du Commandement des opérations spéciales (COS). Il pourrait en être de même pour l'armée de l'Air auprès de la composante aérienne de ces mêmes forces maliennes ou des efforts démultipliés de la Marine nationale, lors des escales et/ou dans le cadre de l'opération européenne Eucap Nestor, auprès des capacités maritimes du Kenya, de Djibouti ou des Seychelles.

Il s'agirait plus globalement de démultiplier ces efforts via quelques ajustements. C'est le cas pour le développement d'unités permanentes de formateurs (formés à l'approche interculturelle selon les zones de déploiement) en prenant exemple, en Métropole, sur le modèle des détachements d'instruction opérationnelle – DIO – fournis par le groupement opérationnel de coopération des Éléments français du Sénégal (EFS) depuis aout 2011. Il s'agira aussi de réfléchir à la reconnaissance et à la valorisation du statut de formateur (dans un souci de nonperte des compétences en interne et de réalisation de soi, malgré, parfois, l'ingratitude de la tâche). La « prioritarisation » des efforts selon nos cercles d'intérêt géostratégiques (Afrique, Moyen-Orient) sera poursuivie, tout comme le rôle accru accordé à la coopération dans nos DOM-COM, un des rares atouts nous permettant d'avoir une place dans le grand jeu asiatique. Il sera aussi mis en place une coordination réfléchie entre direction stratégique étatique et prestataires français privés susceptibles de prendre en charge les missions de formation jugées non prioritaires faute de moyens. Enfin, il sera réaffirmée la place essentielle au sein de notre outil de Défense de la DCSD (Direction de la coopération de sécurité et de défense), aujourd'hui réduite à portion congrue et ne permettant pas de répondre aux demandes insistantes de nos partenaires.

En assimilant, entre autres, les leçons apprises – mais rarement retenues – du passé, ce levier d'action qu'est la coopération opérationnelle et structurelle ouvre donc bien la voie à de nouvelles opportunités à court et moyen terme. La situation budgétaire, actuelle et à venir, des armées ne nous laissera d'autre choix que de les explorer. Le contexte de rédaction d'un nouveau Livre blanc se prête pleinement à une telle étude. Il y a urgence.

Photos: ECPAD

Condition militaire: le 6e rapport du Haut comité d'évaluation est en ligne

Ligne de Défense, 23.10.2012

Le 6e rapport du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire est désormais en ligne. Le lien conduisant directement au site est le suivant : http://www.defense.gouv.fr/hcecm.

Je rappelle que ce Haut comité est principalement composé de civils (un officier général en 2e section en est membre, un autre 2S est suppléant) dont le directeur général de l'INSEE, un membre du Conseil d'Etat qui assure la présidence et quatre personnalités civiles qualifiées. Le secrétariat général est dirigé par un contrôleur des armées. Le HCECM a produit six rapports depuis 2007.

Ce 6e rapport est composé de trois parties principales :

- la condition des militaires du rang,
- les rémunérations des militaires (voir la question des primes p. 70-74, primes qui représentent de 35% à 50% de la solde brute),
- la revue annuelle de la condition militaire (je reviendrai sur certains aspects dans des post à venir au cours des prichains jours).

La densité des données et informations contenues dans les deux riches tomes du rapport ne permet guère une synthèse en quelques lignes. Mais certains chiffres de la partie consacrée aux militaires du rang, par exemple, sont extrêmement parlants (chiffres 2010):

- taux de sélection (p. 28): 2 candidats par poste offert (en baisse par rapport à 2009)
- taux de dénonciation dans les 6 premiers mois: 12,5% dans la marine, 22% dans l'AA, 27,7% dans l'AT et 35% dans le service des essences (je rappelle que l'objectif est de 15%)
- une population jeune: 40% de 20-25 ans et 29% de 25-30 ans
- rémunération brute: 1265€ au recrutement et 1379€ après 6 ans de service, très en-deça des autres corps de la fonction publique (catégorie C), voir p. 49.
- mobilité: en hausse puisque 4449 mutations avec changement de résidence, on est passé à 8832 en 2010.
- 63% des MdR ont un métier transposables dans le civil mais ils constituent 81,5% des chômeurs anciens militaires
- la question des volontaires: 17 073 dont 14 539 dans la gendarmerie. Leur salaire: de 731 à 865 €.

Le HCECM fait 22 recommandations (p. 57-60) pour améliorer la situation statutaire des MdR, avec "une enveloppe budgétaire à peu près constante".

Des militaires du rang en manque de reconnaissance

Zone Militaire, 23 octobre 2012 - 17:24

Le <u>Haut Comité d'Evaluation de la Condition Militaire</u> (HCECM) s'est particulièrement intéressé aux militaires du rang dans son dernier et copieux rapport qu'il vient de rendre public.

En 2010, les forces armées comptaient 89.073 militaires du rang, âgés en moyenne de 27 ans. Cette année-là, 16.301 d'entre eux ont quitté l'uniforme pendant que 13.803 s'engageaient. Leur recrutement semble d'ailleurs poser problème, dans la mesure où il est peu attractif, avec seulement deux candidats pour un poste (ce taux tombe même à 1,5 pour l'armée de Terre).

Qui plus est, le taux de dénonciation de contrat avant 6 mois de service est relativement élevé. Si il y a peu d'abandon chez les marins (12,5%), c'est loin d'être le cas pour le Service des essences des armées (35%), l'armée de Terre (27,7%) et, dans une moindre mesure, l'armée de l'Air (22%). En moyenne, ils sont 27% à retrouver la vie civile au bout d'un an.

Pour une large majorité, les militaires du rang ont un niveau scolaire CAP/BEP, sauf dans la Marine nationale, où les matelots et quartiers maîtres bacheliers sont plus nombreux que les autres (29%), de même que les titulaires d'un diplôme équivalent à Bac +2 (11%).

Après leur recrutement, leur solde moyenne de base brute s'élève à 1.265 euros, pour atteindre 1.379 euros après 6 ans de carrière. Enfin, 45% sont célibataires et 29% ont fondé une famille, souvent après plusieurs années de service.

Par ailleurs, effectuant généralement des carrières courtes, et bien que 63% des militaires du rang ont un métier "transposable" dans le civil, ils constituent tout de même 81,5% des anciens militaires au chômage.

Aussi, le rapport du HCECM met en avant "l'insatisfaction" de ces militaires du rang au regard des rémunérations et de la considération qui leur est portée" ainsi que leur incertitude face à leur

avenir professionnel, à la reconnaissance de leurs services et aux restructurations. De plus, ils porteraient un "jugement négatif sur le processus de recrutement."

Pour le document, cette "insatisfaction" se concentre sur les conditions matérielles de vie, les soldes et les indemnités, jugées "insuffisantes et inadaptées" par rapport "aux obligations du métier militaire", l'alimentation et le logement.

"Cette perception d'un déséquilibre entre les sujétions et les contreparties de l'état de militaire est renforcée avec l'ancienneté de service, qui s'accompagne généralement d'une transition de l'état de célibataire vers celui de membre ou de chef de famille", note le rapport.

Aussi, le HCECM a émis plusieurs recommandations, dont la mise en place d'un statut particulier pour les militaires du rang, afin de "consacrer" leur place dans les armées, avec éventuellement l'idée de changer leur appellation.

A cela, il s'ajoute notamment la proposition de supprimer, dans le code des pensions, la condition minimale de service ouvrant droit à la pension militaire de retraite, de renforcer "les actions conduites" à leur profit pour "faciliter les reclassements dans le secteur public", d'utiliser systématiquement des "passeports professionnels" (ou livrets de compétence) et de faire en sorte qu'il y ait des contrats d'au moins 4 ans pour "lier l'engagement initial au droit à la reconversion."

Commission de la défense nationale et des forces armées de l'assemblée nationale.

audition de monsieur Michel FOUCHET

Asaf, Lundi, 22 Octobre 2012 14:36



Extrait sélectionné par l'ASAF de l'audition de monsieur Michel FOUCHET ancien ambassadeur, directeur de la formation, des études et de la recherche de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), sur le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale par la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'assemblée nationale

Interventions

« ...On peut certes faire des interventions de choix, comme en Afghanistan pour manifester notre solidarité avec les États-Unis, mais quel y est notre intérêt national dans la durée ? Je pense qu'il convient d'adapter les moyens à la nécessité et non l'inverse, en distinguant entre nos voisinages élargis et le vaste monde où nous avons des intérêts plutôt économiques mais qui peuvent également affecter notre autonomie stratégique. Il convient de trouver des moyens d'action, par le levier européen ou par le jeu d'alliances... »

Risques et menaces

« ...Pour moi la hiérarchie des risques et des menaces est géographique, c'est le voisinage qui importe.

Une crise en Birmanie peut affecter nos valeurs mais elle n'affectera pas nos intérêts. Alors qu'une crise au Mali s'avérera préjudiciable pour nos intérêts. Et une crise au Niger sera très grave pour la France, ne serait-ce que pour nos approvisionnements miniers. Une coopération

avec ce pays est donc indispensable pour la France. Mais il faut garder à l'esprit que le Niger a des frontières communes avec la Libye et l'Algérie, ce qui implique d'agir de manière subtile. Il est impératif de faire des progrès dans notre dialogue avec l'Algérie. Car on ne peut rien faire dans cette zone sans ce pays.

Longtemps les Balkans furent notre priorité, d'ailleurs plus au nom des valeurs que de nos intérêts, et il est important d'afficher cette communauté de valeurs. Néanmoins à l'heure actuelle nos intérêts se trouvent très clairement au sud et à l'est de la Méditerranée... »

Mise en ligne du site HCECM

Mise à jour : 12/10/2012 09:46

Cette année, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire a soufflé ses cinq bougies.

Le législateur, en instituant ce Haut Comité d'évaluation de la condition militaire chargé d'établir un rapport annuel adressé au Président de la République et transmis au Parlement, répondait au souci du Chef de l'Etat et du ministre de la défense de s'assurer que la condition des militaires évolue en cohérence avec celle du monde civil.

La mise en ligne du site Internet marque une étape supplémentaire dans la mise à disposition des militaires et plus largement des citoyens, de données objectives recueillies grâce, en particulier, à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Ce site respecte la charte graphique du site qui l'héberge mais le ministère de la défense ne peut être tenu pour responsable du contenu du site du HCECM. Ficèle à son principe d'indépendance, les contenus sont uniquement ceux élaborés par le Haut Comité.

Le Haut Comité s'intéresse à la condition des militaires, quel que soit leur ministère d'appartenance. A ce stade, les services du ministère de la défense soutiennent administrativement et techniquement le secrétariat général du Haut Comité.

Les différents rapports seront disponibles en téléchargement sur ce site ainsi que l'actualité du Haut Comité.

Des raccourcis permettront d'accéder rapidement aux thématiques développées jusqu'à présent ainsi qu'aux recommandations émises par le Haut Comité.

Ce site évoluera dans le temps avec l'actualisation des principales statistiques concernant la population militaire mais également la liste des derniers textes officiels concernant la condition militaire.

S'inscrivant résolument dans son temps, le HCECM continuera ainsi à contribuer à établir une analyse objective de la condition militaire.

Les rapports du HCECM

Mise à jour : 19/10/2012 14:43

5ème rapport - mai 2011

La condition des militaires en service hors métropole

4ème rapport - janvier 2010

Les pensions militaires de retraite

3ème rapport - juin 2009

La reconversion des militaires

2ème rapport - février 2008

La mobilité fonctionnelle et géographique des militaires - L'accompagnement de la mobilité

<u>1er rapport - février 2007</u>

L'attractivité de la condition militaire - Les rémunérations

CEMA: allocution à l'IHEDN

Mise à jour : 17/10/2012 19:05

Le 12 octobre 2012, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA), a prononcé une allocution à l'Ecole militaire devant deux sessions nationales de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN).



Devant près de deux cents auditeurs militaires et civils, membres des sessions « Politique de Défense » et « Armement et Economie de Défense » ainsi que du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM), l'amiral Guillaud a exprimé le double sentiment de fierté et de vigilance qui l'animait en tant que CEMA. Il est ensuite revenu sur sa conception des engagements militaires actuels et futurs, ainsi que sur les défis capacitaires auxquels font face les armées françaises à l'heure de la rédaction du Livre Blanc sur la Sécurité et la Défense

Nationale (LBDSN).

Soulignant l'impératif de prévoyance qui doit guider la construction de l'outil de défense, l'amiral Guillaud a conclu en reprenant les propos du général de Gaulle : « Il faut à la force, pour tenir son rang, un certain caractère d'assurance ».

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

La judiciarisation, l'Irak et ses suites...

Nicolas Gros-Verheyde / Armées européennes / oct 22, 2012



Un Snatch Land Rover de l'armée britannique (crédit : Ministère britannique de la Défense)

(BRUXELLES2) A l'heure où nous discutions à l'IHEDN, l'institut des Hautes études de Défense nationale) de la « judiciarisation » et des risques pour les armées, une nouvelle étape était

franchie outre-Manche. Des familles de quatre soldats blessés ou morts en Irak ont obtenu de la

Cour d'appel qu'elle reconnaisse le bien-fondé d'une action en justice contre le ministère de la Défense pour négligence et avoir failli à ses obligations en ne fournissant pas l'équipement correct ou adéquat. Un des soldats avait été atteint dans les premiers jours de la guerre par un tir ami venant d'un tank Challenger 2, deux autres grièvement blessés. D'autres dossiers mettent en cause le Snatch Land Rover, un véhicule de patrouille protégé mais fait pour se déplacer dans des zones de « faible menace » qui a explosé. Détails et analyse pour les abonnés au <u>Club de B2</u> – pour s'abonner en ligne, c'est ici.

Toutes proportions gardées – tant les faits et les évènements sont différents, on ne peut s'empêcher de penser à la tragédie d'Uzbin qui avait frappé les éléments français en Afghanistan à l'été 2008 et à la procédure judiciaire entamée par certaines familles. On peut discuter effectivement de l'arrivée de la justice dans la sphère du militaire. Et les avis dans la sphère militaire sont souvent négatifs. Il faut relativiser à mon sens cette opinion. Bien sûr, on peut estimer comme la philosophe Monique Castillo le dit que nous assistons là à une victoire de l'individuel sur le collectif ou qu'au travers de la mise en cause de la « responsabilité » on s'attaque à la « légitimité ». C'est fort juste et très philosophique. Mais ce n'est pas suffisant pour justifier une attitude de repli... Le mouvement de « judiciarisation » atteint aujourd'hui tous les sujets de la société. Et il n'est pas anormal que la défense en soit épargnée. D'autant que certains éléments — le sous équipement dans certaines opérations, le fait que les soldats soient obligés de s'équiper eux-mêmes (un problème récurrent dans plusieurs armées au monde) — prêtent tout de même à interrogation.

Il parait donc normal que le devoir de « protection » que l'Etat doit assumer vis-à-vis de ses agents ne connaisse pas une exception notable, celle de l'armée, là où le devoir de protection est sans plus crucial qu'ailleurs. Ce n'est pas ainsi intervenir sur le « cours de la bataille » que de se poser cette question et même, suprême audace, d'y répondre. Si des familles, des militaires saisissent la justice, c'est peut-être que quelque part, ils n'ont pas eu le sentiment d'être entendus, reconnus, écoutés. Cela aussi fait partie de la nature des relations humaines aujourd'hui. Un traitement d'égal à égal et non plus un sentiment infantilisant. Un peu d'équilibre judiciaire ne serait donc pas si superflu. Comment encadrer cette notion de « négligence ». Faut-il procéder, à la manière dont on apprécie en droit administratif la responsabilité sans faute ou la responsabilité pour faute lourde ? Ou en droit civil ou pénal, l'erreur médicale ? La question reste ouverte... Mais elle mérite d'être posée

CEMA : réception officielle du commandant de corps Blattmann, chef de l'armée suisse

Mise à jour : 23/10/2012 16:50

Le 15 octobre 2012, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA) a accueilli en réception officielle au sein de l'Ecole militaire le commandant de corps André Blattmann, chef de l'armée suisse.



Cette rencontre a été l'occasion d'aborder les différentes problématiques internationales en matière de sécurité et de défense. Les deux CEMA ont en particulier discuté de la situation au Sahel et dans les Balkans et ont commenté la nature des futures opérations en Afghanistan. Ils ont également évoqué la présidence suisse de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), organisation qui réunit l'ensemble des Etats européens afin de maintenir un dialogue politique global. La coopération militaire bilatérale entre les deux

pays a été au centre de la discussion, afin d'identifier de nouveaux axes d'échanges. L'armée de Terre et l'armée de l'Air sont amenées à partager leurs savoir-faire et leurs compétences opérationnelles, notamment grâce à l'accueil de stagiaires helvétiques en France dans les spécialités infanterie et montagne. Dans le domaine académique, un officier général français est détaché depuis 2011 au GCSP (Geneva Center for Security Policy) et un accord de coopération a été signé entre cet institut et l'Ecole de Guerre. Un officier général est également en place auprès du DCAF à Genève (Democratic Control of Armed Forces).

La France et la Suisse préparent actuellement l'exercice transfrontalier «Inter 2013», qui mettra en œuvre une action d'assistance militaire conjointe dans un scénario de catastrophe naturelle.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

CEMA : entretien avec le général d'armée aérienne Patrick de Rousiers

Mise à jour : 23/10/2012 16:59

Le 15 octobre 2012, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA) s'est entretenu avec le général d'armée aérienne Patrick de Rousiers, président du comité militaire de l'Union européenne (CMUE) à compter du 6 novembre 2012. Le général de Rousiers succède au général suédois Hakan Syren.



Le CMUE est l'instance réunissant les chefs d'état-major des armées (CEMA) des nations de l'UE. Ceux-ci élisent le président du CMUE pour trois ans. Le Comité militaire formule des avis et recommandations au Comité politique et de sécurité (COPS) sur tous les aspects militaires de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Il s'appuie sur l'état-major de l'Union européenne (EMUE), qui fait partie du Service européen d'action extérieure (SEAE), auquel il donne ses directives. Il suit le déroulement des opérations militaires et évalue

les options stratégiques définies par l'Etat major de l'UE.

La rencontre des deux chefs militaire a permis d'aborder la situation des crises actuelles notamment au Mali, au Sahel, la piraterie et les missions militaires dans lesquelles l'Europe joue un rôle et pour lesquelles elle peut-être impliquée à l'avenir. L'approche capacitaire au sein de l'UE sera également un sujet important pour le CMUE dans les années à venir.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le médecin général des armées Jean-Marc Debonne, nouveau directeur central du service de santé des armées

Mise à jour : 22/10/2012 18:46 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Officiers,

Sous-officiers,

Militaires du rang,

Personnels civil, œuvrant au sein du service de santé des armées.



ravitaillement sanitaire.

Le Ministre de la Défense m'a fait l'honneur de me nommer directeur central du service de santé des armées. Au moment où je prends mes fonctions, je tiens à exprimer avant toute chose la grande fierté que j'éprouve, mais aussi l'humilité que m'inspire l'ampleur de la tâche qui m'est confiée. Par ces mots, je tiens à saluer chacun d'entre vous, militaires et civils, engagés au plus près de nos forces sur les théâtres d'opérations extérieures ou au service quotidien de l'ensemble des membres de la communauté de défense sur le territoire national.

Conscient de l'importance humaine des missions que nous réalisons dans des conditions parfois extrêmement difficiles, le Ministre a exprimé à nouveau son attachement très fort à notre efficacité opérationnelle. A nous de nous montrer dignes de cette confiance, comme de celle que nous accordent les armées auxquelles nous appartenons. Je serai particulièrement attentif à la préparation de notre service à relever les défis à venir et ceci dans tous les domaines de notre action que sont le soutien direct des forces, l'hôpital, la formation, la recherche et le

Cette volonté de réussir, dans le contexte particulièrement contraignant que nous traversons, est soutenue par un projet ambitieux. Elle imposera des choix, une remise en question de nos habitudes, une mobilisation de tous, une forte capacité d'adaptation et une grande ténacité.

Pleinement conscient de l'importance des enjeux, je compte sur chacun d'entre vous. Je suis sûr que votre fierté d'appartenir à un service de santé des armées tourné vers l'avenir, votre professionnalisme et votre dévouement nous permettront d'atteindre nos objectifs et de construire le service de santé des armées de demain.

Vous avez toute ma confiance.

Signé : Médecin général des armées Jean-Marc DEBONNE Directeur central du service de santé des armées.

Mercato des généraux : l'armée de l'air attend toujours son major général

La nomination du général Creux est bloquée, faute de successeur à la DPSD

L'actuel major général de l'armée l'air - véritable numéro deux - le général Joël Martel a été nommé hier en conseil des ministres Inspecteur général des armées (air) à compter du 6 novembre. Curieusement, le nom de son successeur à ce poste important n'est toujours pas connu. Le nom du général Antoine Creux revient avec insistance, mais il faut lui trouver un successeur à la tête de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), l'un des services de la communauté du renseignement. Pour l'heure, le cabinet du ministre n'a pas tranché entre les différents noms possibles. Si la nomination n'intervient pas au conseil des ministres du 31 octobre, le poste sera vacant.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 25 Octobre 2012 à 19:46

Les Français et les Britanniques discutent d'une force binationale

Mise à jour : 22/10/2012 10:05

Les deux chefs d'états-majors de l'armée de Terre (CEMAT) britannique et français se sont rencontrés à Toulouse le 11 octobre 2012 pour dresser l'état des lieux de la montée en puissance d'une force binationale (franco-britannique) sur la base du partenariat privilégié entre la 16thair assault Brigade(16thAAB) et la 11^eBrigade parachutiste (11^eBP).



La dynamique enclenchée par le traité de Lancaster House le 2 novembre 2010 aboutit aujourd'hui à une interopérabilité renforcée de la 16th AAB et de la 11^e BP. Au terme d'un an et demi d'entraînement, les deux brigades ont développé leur capacité commune à conduire des missions de type saisie de point clef par la troisième dimension, d'évacuation de ressortissants ou des opérations de maintien de la Paix.

Une étape supplémentaire en termes d'interopérabilité est en passe d'être franchie. En effet, les deux brigades arment un poste de commandement (PC) binational à l'occasion de l'exercice Citadel Guibert 2012 qui constitue le plus grand exercice de PC en Europe de l'année.

Le partenariat entre les deux brigades va se poursuivre au-delà de 2013.

Droits : Armée de Terre 2012

Le général Rideau quittera la présidence de la FSALE en 2013.

Ainsi va le monde!, mardi 23 octobre 2012



Le général de corps d'armée Robert Rideau préside la Fédération des sociétés d'anciens de la Légion étrangère (FSALE) depuis 2001. On lui doit, notamment, le développement du réseau d'anciens de la LE à l'étranger. Robert Rideau arrive au terme de son quatrième mandat. Il ne se représentera pas.

Q- Pourquoi cette décision ?

Effectivement, je quitterai la présidence le 2 juin prochain, à l'issue de notre congrès qui se tiendra à Orange. En fait j'aurais déjà dû « passer la main » en 2012, année de mes 72 ans,

limite d'âge statutaire des administrateurs, collège dont est issu le président. Faute de candidat à ma succession, l'assemblée générale et le conseil d'administration m'ont demandé de prolonger mes fonctions pour une ultime année. J'ai accepté.

R- Soixante douze ans, c'est plutôt jeune au regard de ce l'on peut, parfois, observer dans le monde associatif combattant ?

Certes mais si l'on souhaite que de « jeunes anciens légionnaires » rallient notre mouvement associatif, il convient d'être cohérent donc éviter de mettre à sa tête des gérontes. D'où nos statuts. De surcroît j'aurai exercé mes fonctions douze années durant. C'est, me semble-t-il une durée acceptable puisqu'en terme de longévité, je figure déjà dans le livre des records de la FSALE.

Avez-vous vous trouvé votre successeur?

Non, à ce jour, pas vraiment. J'ai sollicité une dizaine de jeunes camarades dont le profil est proche de celui de mes prédécesseurs et du mien. J'ai quelques réponses. Il est vrai que la principale difficulté réside dans le lieu de résidence du candidat. Idéalement et pour des raisons faciles à comprendre, le président doit être, autant que faire se peut, parisien et physiquement disponible. Ce sont là des conditions difficiles à réunir car nombre de *papabile* sont provinciaux ou exercent une activité professionnelle. Aussi, à l'exception de passer son temps dans le train, une telle situation serait très contraignante sauf à relever de la géométrie variable.

Qui sera le pilote ?

A l'instar de ce qui se pratique déjà dans nombre de fédérations ou grosses associations, décision a été prise de transformer le poste de secrétaire général en celui de directeur général. Ce dernier, désormais indemnisé, aux responsabilités élargies, assure « la permanence du commandement ». Le président, quant à lui, se rend autant que de besoin à Paris, pour les quelques activités « carillonnées » où sa présence est indispensable. Pour le reste, c'est-à-dire le suivi des affaires, c'est à la fée Internet d'y pourvoir.

Mon général, le 2 juin au soir sera-t-il un moment de solitude ?

Quand j'ai quitté le service actif en 2000, j'ai fait savoir à mon entourage que le départ d'un général était, sauf pour son entourage immédiat, un non- évènement et que les « Adieux de Fontainebleau » n'étaient pas de mise. Ce qui est vrai pour l'active, l'est a fortiori pour le monde associatif. Pour autant, j'éprouverai la très grande fierté comme tous ceux qui m'ont précédé dans la fonction, d'avoir continué à servir la Légion d'une autre manière. Le maintien quasi à niveau du nombre de nos amicales, soit 142 dont 48 à l'étranger, la création de quelques amicales atypiques (Vert et Rouge, Atouts Légion) et le développement des actions de solidarité et mémorielles sont pour moi sources de très grande satisfaction.

Il va sans dire que le 2 juin au soir je me mettrai à la disposition du nouveau président pour remplir toute mission qu'il pourrait me confier dans le club très informel des « conseillers » du président.

5- Opex & Zones de conflits

Retrait d'Afghanistan: "digne de la RC4" alors que Fabius loue l'excellent chrono des armées

Ligne de Défense, 21.10.2012



Cocorico fabuisien à Kaboul samedi: "On peut dire que ça se passe bien et je pense même que ça se passe un peu plus vite que prévu. On avait dit la fin décembre mais je pense que ça peut être un peu avant". On dirait du Patrick Grivaz de *France Info* commentant une course de F1!

Est-ce difficile à un ministre d'ajouter que c'est parce que nos troupes ont rempli leur mission que l'on peut les retirer de ce théâtre et que, l'efficacité étant au rendez-vous, le

mouvement d'extraction des forces et de leurs équipements (à coups d'*Antonov*, au moins un par jour quand même!) est en avance sur le planning? Visiblement oui c'est difficile; il y a chez le ministre des AE un air de soulagement presque honteux qui donne l'impression que l'on replie le dispositif avec l'ambition de se tirer le plus vite possible d'un guépier où l'on n'avait rien à faire (ce qui est peut-être vrai) et où on n'aurait rien fait de louable...

La déclaration du ministre me rappelle celle, récente, d'un général, au demeurant fort estimable et à la carrière très honorable, qui a dit que le retrait d'Afghanistan était "digne de la RC4".

J'ai préféré revoir mes classiques indochinois avant de réagir. La RC4 (route coloniale numéro 4) a été le théâtre, en octobre 1950, d'une bataille perdue par la France (5 000 tués, prisonniers et disparus), après la décision d'évacuer Cao Bang et les postes de la RC4. J'espère que l'on ne va pas sacrifier la Légion en Kapisa pour couvrir le repli de la brigade La Fayette!

La comparaison avec cette "déroute glorieuse" est malheureuse. A moins que



l'objectif du général n'ait été de dire que les forces françaises d'Afghanistan n'ont pas commis les erreurs de leurs anciens d'Indochine et que "cette fois, on a gagné". **Re-cocorico!**

Afghanistan: Opération Falcon 17

Mise à jour : 23/10/2012 15:49

Du 12 au 14 octobre 2012, le SGTIA Jonquille du *Battle Group Acier* a réalisé une mission d'appui et de renseignement dans les vallées de Nijrab et d'Afghanya au profit de l'armée nationale afghane (ANA).



Du 12 au 14 octobre 2012, le SGTIA Jonquille a été déployé pour armer un Détachement de Liaison d'Appui et Soutien (DLAS) au profit de sections de l'ANA déployées dans les vallées de Nijrab et d'Afghanya. Le SGTIA avait pour mission d'observer, de renseigner et d'appuyer l'armée afghane.

Le 13 octobre au matin, un premier élément est parti ouvrir l'itinéraire, sécurisant notamment tous les *hots spots* le long de la route. Une fois la route sûre, les chasseurs du *Battle Group*

Acier du DLAS ont été déposé au pied de la montagne avant d'aller se mettre en place sur la ligne de crête.

Pendant la nuit, les mortiers de 120 mm ont appuyé cette mission de surveillance et d'acquisition du renseignement par des tirs d'obus éclairants et infrarouges. Dans la vallée d'Afghanya, les deux sections de l'armée afghane ont également bénéficié de cet appui lumière pour effectuer leurs patrouilles autour des *compounds*. Après une nuit de surveillance, le détachement a rejoint la base opérationnelle de Nijrab.

Tout en préparant son désengagement, le *Battle Group Acier* continue d'assurer jusqu'au bout ses missions d'appui et de soutien aux forces de sécurités afghanes dans la région de Nijrab.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Londres double ses drones armés en Afghanistan

Posted by Romain Mielcarek on 24 oct, 2012 in Défense Monde,



La Grande-Bretagne va doubler le nombre de ses drones armés en Afghanistan. Dans les semaines à venir, cinq nouveaux drones Reapers doivent rejoindre ce théâtre. Contrairement à leurs prédécesseurs, pilotés depuis les Etats-Unis, ceux-ci vont permettre de tester le tout nouveau complexe britannique de Waddington.

Un pilote britannique de Reaper sur la base

américaine de Creech.

L'Afghanistan, ce n'est pas encore tout à fait terminé pour tout le monde. La Royal Air Force consent même un « surge » inattendu. Ses Reapers vont en effet être multipliés par deux sur ce théâtre dans les six semaines à venir. Un porte-parole du ministère de la Défense a confirmé lundi que ces nouveaux appareils allaient renforcer l'effort de renseignement aérien.

Leur armement ne serait utilisé qu'en cas de nécessité, en suivant les mêmes consignes et contraintes de tir que les aéronefs pilotés. Les drones restent largement utilisés à des fins de surveillance et de repérage dans le Helmand où les insurgés sont particulièrement véhéments, assure t-on à Londres. Chiffres à l'appui : depuis 2006, ces engins auraient fournit plus de 100 000 heures d'images et de renseignement.

Reste que les fameux Reapers, commandés en urgence opérationnelle à l'Américain General Atomics, ont une spécificité qui n'échappe à personne : ils sont équipés de missiles à guidage laser Hellfire. Les 5 premiers drones de ce type déployés en Afghanistan ont déjà effectué 39 628 heures de vol et tiré 334 bombes et missiles. Le tout en étant opérés depuis la base américaine de Creech, dans le Nevada, au sein du 39ème escadron. Leur effort, déjà conséquent, a doublé au cours des 15 derniers mois.

RETOUR EN ANGLETERRE POUR LES PILOTES

Un Reaper britannique sur la base de Kandahar, en Afghanistan.

Les 5 drones qui devraient rejoindre leurs coreligionnaires en Afghanistan ces prochaines semaines ont une autre spécificité : ils seront opérés pour la première fois depuis la Grande-Bretagne. La naissance du 13ème



escadron a été fêté vendredi dernier sur la base de la Royal Air Force de Waddington, dans le Lincolnshire. En 18 mois, un nouveau complexe ultra-moderne a été monté sur place pour permettre aux pilotes britanniques de faire travailler leurs appareils sans avoir à se délocaliser aux Etats-Unis.

Les 5 premiers drones seront eux toujours pilotés depuis le Nevada. L'effort supplémentaire conçu par la Grande-Bretagne en doublant ses Reapers en Afghanistan doit permettre de renforcer la pression sur les talibans alors que la majeure partie de la coalition est en train d'opérer les premiers pas de son retrait. Commandés en urgence opérationnelle alors que le calendrier n'était pas encore aussi précis – précipité ? -, ces appareils arrivent dans un contexte différent de celui attendu. Les aviateurs britanniques vont tout de même pouvoir mettre en oeuvre au maximum de leurs capacités – et libertés d'action – les nouveaux aéronefs. Après 2014 ? Mystère : personne ne sait dire pour l'instant si ils pourraient rester pour appuyer les forces afghanes ou s'ils quitteront le pays comme la majeure partie des forces occidentales.

Photos: UK Royal Air Force

Plus d'immunité judiciaire pour les soldats étrangers présents en Afghanistan après 2014?

L'Otan mène actuellement une réflexion concernant les modalités de l'accompagnement qu'elle entend donner à l'Afghanistan quand la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) aura terminé sa mission, c'est à dire à la fin de l'année 2014.

Ainsi, au début du mois, les ministres de la Défense des pays membres de l'Alliance atlantique ont approuvé le principe d'une mission de "formation, conseil et soutien" aux forces de sécurité afghanes. Il reste encore à en définir les moyens, une estimation ayant avancé le besoin de 10.000 à 20.000 hommes. Ces derniers n'auront donc, "en principe", pas à s'impliquer dans des opérations anti-terroristes, anti-insurrectionnelle ou encore anti-drogue.

Seulement, la question du statut de ces militaires de l'Otan qui seront donc affectés en Afghanistan après 2014 n'est pas encore réglée. Ainsi, la semaine passée, à l'issue de la visite, à Kaboul, du secrétaire général de l'Alliance atlantique, Anders Fogh Rasmussen, le président afghan, Hamid Karzaï, a indiqué, dans <u>un communiqué</u>, que l'Afghanistan n'allait peut-être "pas accorder l'immunité" aux soldats étrangers présents sur son territoire après 2014.

Et cet aspect est particulièrement sensible. En mars dernier, des responsables politiques afghans avaient ainsi demandé qu'un soldat américain soupçonné d'avoir tué 17 civils soit jugé en Afghanistan, et non aux Etats-Unis.

Et sans immunité judiciaire, la question de savoir ce qu'il passerait dans le cas d'impairs religieux commis par des militaires étrangers, comme celui qui avait provoqué des manifestations au début de cette année, avec la destruction, par erreur, d'exemplaires du Coran à Bagram...

Les Etats-Unis ont déjà signé un accord de partenariat stratégique avec l'Afghanistan. Mais le document n'aborde pas l'immunité judiciaire dont pourraient bénéficier les militaires américains après 2014. Cela devrait être le cas lors de nouvelles négociations portant sur ce sujet. Mais il est invraisemblable que Washington puisse laisser ses soldats être jugés par des tribunaux afghans.

Quant aux militaires français, leur immunité fait l'objet d'une clause dans le traité de coopération et d'amitié signé par les présidents Sarkozy et Karzaï en janvier dernier. Ce texte, qui vient d'entrer en vigueur après sa ratification par le Parlement afghan – le mot "amitié", mis sur le sellette par le Sénat, a semble-t-il été finalement conservé -prévoit notamment une aide de la France en matière de défense et de sécurité, via la création d'un corps de gendarmerie et la formation de cadres de l'armée afghane.

Ainsi, l'article 12 de ce traité indique que "les experts civils et militaires français présents en Afghanistan pour la mise en oeuvre du traité, ainsi que les personnes à leur charge, bénéficient d'immunités identiques à celles accordées aux experts par <u>l'article VI de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies du 13 février 1946</u>."

En revanche, cet article ne s'applique pas aux "militaires français engagés dans des opérations de combat", ce qui est d'ailleurs un cas de figure exclu par le traité. Pour ceux qui restent encore engagés sur le territoire afghan, leur statut est notamment défini par l'accord militaire technique du 4 janvier 2002 convenu entre la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité (ISAF) et l'administration intérimaire de l'Afghanistan.

Syrie : l'Onu prête à envoyer des casques bleus sur décision du Conseil de sécurité

L'Onu peut dépêcher des casques bleus en Syrie si le Conseil de sécurité prend une telle décision, a indiqué lundi le secrétaire général adjoint en charge des opérations de maintien de la paix des Nations unies Hervé Ladsous. "Nous sommes prêts à agir si nécessaire et si le mandat nous en est délivré", a déclaré Ladsous lors d'un point de presse à New York. (Guysen.International.News)

La Syrie se renforce... le Liban s'affaiblit!

De Sami Kleib - Global Research, octobre 25, 2012



certain temps!

Une fois de plus, le Liban s'est laissé prendre au piège du conflit régional et international. L'assassinat du Général Wissam Al-Hassan préfigure une nouvelle période chaotique pendant laquelle les turbulences ne cesseront de succéder aux accalmies. Un conflit entre plusieurs « axes » qui a atteint des sommets ; et qu'Al-Hassan a payé de sa vie. Rien ne laisse présager un retour au calme tant que la « crise syrienne » ne sera pas réglée, autrement dit, tant que les USA et la Russie n'auront pas trouvé un terrain d'entente ; ce qui risque de demander un

Au bout de 19 mois de crise, l'« axe des partisans de la Syrie » semble considérer qu'il est en situation de reprendre l'initiative. Alors que l'Iran multiplie les signaux d'avertissement, le président russe Vladimir Poutine a formulé en à peine quelques jours des dizaines de déclarations mettant l'accent sur des « évidences » : non au départ de Bachar al-Assad ; non au recours à la force ; oui à une solution politique impliquant un consensus entre les autorités légitimes et l'opposition ! Encore mieux, Poutine défie désormais le bloc occidental en déclarant que « nul n'a le droit de dicter à la Russie à qui elle peut vendre des armes », et l'accuse, ainsi que certains pays arabes, en particulier l'Arabie saoudite et le Qatar, de « semer le chaos » en Syrie !

De son côté, la diplomatie russe s'active ouvertement et surtout en coulisses auprès de nombreux pays dont des pays du Golfe, notamment l'Iran et les Émirats Arabes Unis, et d'autres pays ayant un impact direct sur la crise syrienne; tout comme elle persiste dans sa contribution à l'émergence de l'opposition syrienne disposée au dialogue avec les autorités et capable d'affronter le CNS qui le refuse.

Face à la crise syrienne, l'« axe occidental » frôle la crise à son tour. Il se raconte que lors d'une récente rencontre à Paris, l'un des diplomates a demandé à ses homologues : « Croyez-vous que Bachar al-Assad restera au pouvoir jusqu'à fin 2013 ? » ; ils auraient tous acquiescé ! Les dirigeants occidentaux sont très mécontents de la désintégration de ladite « opposition syrienne ». Les dirigeants US sont encore plus mécontents de l'expansion des salafistes. L'angoisse est à son comble, car « le plan du printemps arabe » évolue d'une façon inquiétante ! La Libye est en quasi-guerre civile. L'atmosphère de la Maison Blanche a bien changé depuis l'assassinat de l'ambassadeur américain à Benghazi dans le contexte du film insultant le Prophète. Mais Moscou coordonnerait des réunions concernant la « sécurité » entre officiers américains et officiers syriens. Damas nie. Pourrait-il s'agir d'un déni pour raison diplomatique ?

En Tunisie, le mouvement « Ennahda » rencontre une opposition qui monte en puissance, avec le pressentiment que les Émirats Arabes Unis, l'Arabie saoudite et le Koweït s'éloignent pour favoriser un troisième choix ; celui du parti « Appel de la Tunisie » dirigé par le diplomate Béji Caïd Essebsi. Quant au ministre des Affaires étrangères, il s'est vu récemment confirmer en toute franchise par son homologue turc, Ahmed Daoud Oglou, qu'Ankara était quasi incapable de mener une opération sérieuse en Syrie. Ceci dit, il a suffi d'une rencontre des cadres dirigeants du « Congrès national arabe », avec le président Moncef Marzouki et le chef d'« Ennahda » Rached Ghannouchi, pour que l'image de la situation en Syrie devienne un peu plus claire aux yeux des Tunisiens. Leur président en a appris des choses... notamment qu'il existe de nombreux Alaouites en Turquie!

Quant à la Syrie, la situation soulève toujours autant de questions. Ceux qui ont rencontré dernièrement le Président syrien rapportent qu'il est plus confiant que jamais et que ses propos laissent à penser que la Syrie, qui a survécu à la crise, se dirige vers une nouvelle étape qui en éradiquerait les séquelles. Par ailleurs, en dépit de l'élargissement de la zone de combat contre l'opposition armée, la situation militaire s'améliore et n'inquiète pas outre mesure les autorités qui soulignent que, malgré toutes leurs troupes armées, les USA n'ont pas pu mettre fin à de telles opérations ni en Irak, ni en Afghanistan et que c'est donc une question de temps! Finalement, Bachar al-Assad se retrouve en situation d'imposer ses conditions à tout règlement futur, à commencer par celle qu'il a dictée à Lakhdar Brahimi : « l'Arabie saoudite et le Qatar doivent déclarer publiquement qu'ils cessent de soutenir l'opposition armée! ».

En revanche, l'inquiétude est manifeste du côté des opposants syriens prétendument libéraux. L'un de leurs principaux piliers a déclaré : «Ils nous ont dit qu'al-Assad ne tirerait pas sur les manifestants, il l'a fait, mais nul en Occident n'a bougé ! Ils nous ont dit qu'il n'utiliserait pas des armes lourdes, il l'a fait, ils n'ont pas bougé non plus ! Ils nous ont dit la même chose au sujet des chars et des avions... Nous constatons que l'Occident ne veut pas permettre à l'opposition de résoudre la question et suspectons une certaine « collusion » !

Ce qui nous ramène aux questions centrales. Qu'adviendra-t-il si le « régime » syrien survit ? Que se passera-t-il pour l'Iran qu'il leur faut assiéger ? Qu'en sera-t-il du rôle du Hezbollah qu'il leur faut détruire et d'Israël qu'il leur faut protéger ? Il faudra nécessairement attendre la période post-élection présidentielle aux USA pour y voir un peu plus clair sans, pour autant, que les événements restent figés !

En effet, le drone de reconnaissance du Hezbollah, surnommé « Ayoub », a survolé le territoire israélien et a transmis les photographies de ses centres stratégiques dans le but de freiner toute velléité d'aventure guerrière. Certains affirment que les Iraniens disposeraient de nouvelles cartes au Yémen, celle des rebelles houtistes au Nord et celle d'une partie de l'opposition au Sud. La situation est de plus en plus tendue en Arabie Saoudite. La température monte au Bahreïn. Le ton monte aux Émirats Arabes Unis où le chef de la police à Dubaï, Dahi Khalfan, s'en est pris aux Frères Musulmans. De même en Égypte où s'affrontent les Frères musulmans et les libéraux...

D'où une autre question : Que fera l'Occident ? Il a parié sur les Frères musulmans, mais les voilà qui titubent devant les salafistes, lesquels se rapprochent dangereusement d'Israël avec, selon les termes d'un haut responsable libanais « leur volonté d'établir un Etat qui s'étendrait de Tripoli vers Homs et Alep... un rêve historique! ». Alors que l'Occident escomptait utiliser les salafistes contre le Hezbollah libanais et alimenter le sectarisme régional contre l'Iran, les voilà devenus une menace pour Israël et les Etats-Unis à la fois!

C'est dans ce contexte général que l'assassinat du général Wissam al-Hassan est venu déstabiliser le Liban, et qu'il a été suivi des appels des « 14 marsistes » à faire tomber le gouvernement libanais dont le siège n'a pas tardé à être attaqué. Mais ceux-là, qui sont derrière les attaquants, ne semblent pas avoir remarqué que le « climat international » a changé, que le Premier ministre libanais Najib Mikati dispose d'une couverture de plus en plus solide, que tout changement au Liban passe par une entente « irano-saoudi-américano-russe », et que l'Arabie saoudite ne donne en Syrie que ce qu'elle prend au Liban! Certes, l'image n'est pas encore complète, mais elle pourrait le devenir, alors que la Syrie et l'Iran travaillent à améliorer leurs conditions et à se renforcer.

Chaque partie cherche à faire monter la pression, mais toutes craignent de voir les armes tomber aux mains des salafistes et d'Al-Qaïda. Chaque partie cherche à améliorer ses positions, tandis que le Liban est en train de s'affaiblir du fait de la courte vue de certains qui en ont fait une arène pour des règlements de comptes qui ne le concernent en rien. Par conséquent, un désordre incontrôlable risque d'y aller grandissant et les explosions et assassinats risquent de s'y multiplier. Heureusement, que certains partis libanais refusent de se laisser entrainer vers la discorde. Mais pour combien de temps ? Peut-être jusqu'à ce que les conditions d'un « Taëf syrien » soient devenues favorables à la résurrection d'un « Taëf libanais » !

L'art de la guerre. Les troupes coloniales renaissent.

De Manlio Dinucci - Global Research, octobre 23, 2012



Il y a un an, après avoir démoli l'état libyen avec 10mille attaques aériennes et des forces spéciales infiltrées, l'Otan concluait l'opération « Protecteur Unifié » en éliminant Kadhafi lui-même par la main des services secrets. Mais la guerre ne se terminait pas avec cela. Les fractures, dans lequel on avait fiché depuis l'étranger le coin pour dégonder l'état libyen, se sont élargies et ramifiées. A Bani Walid, encerclée et bombardée par les milices de Misrata, c'est aujourd'hui une population entière qui résiste. Tripoli ne contrôle qu'une partie mineure de la « nouvelle Libye », en proie à des confrontations armées entre milices, à des homicides et des disparitions. Selon le président Mohamed Magarief, ceci est dû à des « retards et négligences » dans

la formation d'une armée nationale. Mais qu'il ne s'inquiète pas : le problème est sur le point d'être résolu. Pas à Tripoli, mais à Washington.

Les Etats-Unis, après avoir dirigé l'opération « Protecteur Unifié », se chargent à présent de protéger la « nouvelle Libye » en la dotant d'une armée. Le Pentagone et le Département d'état sont déjà à l'œuvre pour former une « force d'élite » libyenne de 500 hommes, comme noyau autour duquel construire la future armée. Le financement initial est de 8 millions de dollars, récupérés de la réduction de l'aide au Pakistan pour les « opérations anti-terrorisme ». La mission officielle de la « force d'élite », dont la formation a déjà été approuvée par le Congrès, sera d' « affronter et vaincre les organisations terroristes et extrémistes violentes ». La sélection des hommes est en cours, sélectionnés par des fonctionnaires du Pentagone, du Département d'état et de la Cia, à travers un screening qui en évalue la capacité physique, la façon de penser et

surtout l'attitude envers les Etats-Unis. Titre préférentiel : la connaissance de l'anglais (ou mieux de l'américain) (anglais d'Amérique du nord, NdT), langue dans laquelle les ordres leur seront donnés. Ils seront en fait entraînés et de fait commandés par des forces spéciales étasuniennes, transférées en Libye du Pakistan et du Yémen. Un coup de haute stratégie de la part de Washington.

En premier lieu, les troupes sélectionnées, entraînées et commandées par le Pentagone, ne seront que nominalement libyennes : en réalité elles auront le rôle qu'avaient autrefois les troupes indigènes coloniales. En second lieu, étant donné qu'il faudra des années pour former une armée libyenne, le déploiement de forces spéciales étasuniennes en Libye aura un caractère non pas transitoire mais permanent. Les USA disposeront ainsi en Libye de leurs propres bases militaires, reliées à celles qui sont en Sicile : aujourd'hui déjà Benghazi et d'autres villes sont survolées par des drones qui ont décollé de Sigonella (Sicile) et sont téléguidés depuis les USA. Les bases serviront à des opérations non seulement en territoire libyen, mais dans d'autres parties du continent (où le Commandement Africa est en train d'effectuer cette année 14 « manœuvres militaires » majeures) et au Moyen-Orient (où des milices libyennes sont déjà infiltrées en Syrie). En troisième lieu, les USA disposeront d'un instrument de pouvoir non seulement militaire, mais politique et économique, qui leur garantira l'accès privilégié au pétrole libyen.

Et les alliés européens ? On les appellera peut-être pour donner un coup de main, toujours cependant sous commandement étasunien. Une grosse contribution peut être apportée par l'Italie, forte de l'expérience trentenaire de domination coloniale en Libye et de l'emploi des Askaris. En Ethiopie, sous les ordres d'officiers italiens, ils effectuèrent les massacres qui aplanirent la voie à l'Empire.

Edition de mardi 23 octobre 2012 de il manifesto

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Un nouveau commandant pour l'US AFRICOM

Zone Militaire, 21 octobre 2012 - 10:04



A l'heure où les groupes jihadistes comme al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) au Sahel ou encore Boko Haram au Nigeria se font plus menaçants et étendent leur influence, le choix du prochain chef du l'US Africom, le commandement américain pour l'Afrique, est particulièrement intéressant.

Ainsi, le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta, a indiqué, le 18 octobre, que le général David Rodriguez a été choisi pour occuper ce poste, en remplacement du général Carter Ham.

Ancien numéro deux de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), déployée en Afghanistan sous l'autorité de l'Otan, le général Rodriguez a eu à superviser l'arrivée de renforts, décidée en décembre 2009. Pour cette raison, Leon Panetta a estimé que l'officier est bien "adapté" pour tenir le poste qui lui sera confié.

"Alors qu'il était commandant adjoint de l'ISAF, il a supervisé la

coalition et les forces afghanes lors du surge et a été un des principaux architectes du plan de

campagne couronnée de succès que nous mettons actuellement en œuvre. Il est un leader reconnu, extrêmement bien préparé pour devenir le prochain commandant de l'AFRICOM" a ainsi déclaré, à son sujet, le chef du Pentagone.

Âgé de 57 ans, le général Rodriguez, de l'US Army, a été diplômé de l'académie militaire de West Point en 1976. Ce géant de près de 2 mètres a notamment été affecté à la 101ème et à la 82ème Division aéroportée, qu'il a commandée, pris part à la guerre du Golfe de 1991 et accompli plusieurs tours de service en Irak (2003, 2005, 2006) et donc, en Afghanistan (2007-2008, 2009-2011).

Son nom avait été évoqué pour succéder au général Petraeus à la tête de l'ISAF mais ce poste ayant finalement été confié au général John Allen, il fut nommé à la tête de l'US Army Forces Command.

Si ce choix est confirmé par le Sénat américain, le général Rodriguez (surnommé "général Rod") aura à superviser les efforts en matière de contre-terrorisme au Sahel, en Somalie ou encore au Nigéria, et à développer les relations militaires entre les Etats-Unis est les pays africains. Pour rappel, le quartier général de l'US AFRICOM est situé à Stuttgart, en Allemagne.

L'Union européenne examinera un soutien militaire pour la reconquête du Nord-Mali

Zone Militaire, 22 octobre 2012 - 8:18

Plusieurs sources ont indiqué, ces derniers jours, que plusieurs des centaines de jihadistes étrangers, essentiellement d'origine soudanaise, sont arrivés au Nord-Mali pour renforcer les groupes islamistes qui en ont pris le contrôle l'hiver dernier, à la faveur d'une offensive lancée contre les forces régulières maliennes.

Afin de rétablir l'intégrité du Mali, une intervention militaire est en cours de préparation au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui compte engager 3.000 hommes pour venir en aide à l'armée malienne. Cette opération est envisagée dans le cadre de la résolution 2071 des Nations unies, qui en a fixé les modalités.

Cela étant, la situation au Nord-Mali, occupé par Ansar-Dine, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) a été considérée comme une "menace immédiate" pour l'Europe par les dirigeants de l'Union européenne (UE), à l'occasion du Conseil européen des 18 et 19 octobre.

Aussi, l'UE a indiqué, dans une déclaration finale, qu'elle "examinera la question du soutien à la force militaire internationale dont le déploiement est envisagé dans le cadre de la résolution 2071 du Conseil de sécurité des Nations unies" et "accélèrera la planification d'une éventuelle mission militaire dans le cadre de la PSDC (ndlr, Politique de défense et de sécurité commune) en vue de contribuer à la réorganisation et à l'entraînement des forces de défense maliennes."

Il s'agirait ainsi de lancer une mission à l'image de celle qui a permis la formation de soldats somaliens pour combattre les miliciens islamistes Shebab, lesquels sont aussi aux prises avec l'Amisom, la mission de l'Union africaine déployée en Somalie sous mandat des Nations unies.

Cela étant, le nouveau chef d'AQMI pour le Sahel, Yahya Abou el-Hamman, a renouvelé ses menaces contre les ressortissants français que son mouvement détient en cas d'intervention militaire au Nord-Mali, dont le principe est particulièrement défendu par Paris.

"Je veux dire aux familles des otages que l'option de guerre, apparemment décidée par M. Hollande, signifiera nécessairement qu'il aura signé l'arrêt de mort des otages français. (...) M. Hollande en supportera tout seul la responsabilité" a-t-il déclaré, le 20 octobre, l'Agence Nouakchott Information.

Quoi qu'il en soit, les modalités d'un soutien de l'UE aux forces maliennes restent encore à définir. Si le Royaume-Uni et l'Espagne sont prêts à y participer, les intentions d'autres Etats membres restent encore à être précisées. Et le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, aura sans doute encore beaucoup à faire pour convaincre les autres capitales européennes de contribuer à cette opération.

D'ailleurs, cette dernière ne fait pas forcément l'unanimité, y compris en France. Ainsi, Dominique de Villepin, Premier ministre de 2005 à 2007, s'oppose clairement à une intervention militaire au Mali, du moins "dans les conditions actuelles".

"Il y a deux risques de contresens. Le premier est de penser que la sécurité de la France se joue au Mali. Ce n'est pas vrai. Le deuxième contresens qu'il ne faut pas faire, c'est de penser que l'on va battre les terroristes en faisant la guerre au terrorisme. C'était l'idée des néoconservateurs" a-t-il affirmé <u>sur les ondes de RMC</u>, le 19 octobre, en soulignant que cela va donner un "statut aux terroristes."

"Nous allons servir sur un plateau à Aqmi un statut de moudjahidin, leur donner ce dont ils rêvent, la capacité de mener un combat religieux contre les forces occidentales même si c'est à travers des forces africaines" a encore ajouté l'ancien Premier ministre.

Et de préconiser "d'isoler les terroristes de la population" en permettant à cette dernière de "retrouver un certains bien être, une sécurité et le service d'un Etat" et de "renforcer l'Etat malien." Faute de quoi, selon lui, une intervention engendrera "partition, islamisation, terrorisme", c'est à dire "qu'il y aura plus d'otages occidentaux et plus de terrorisme."

La France reprend sa coopération militaire avec le Mali

Zone Militaire, 23 octobre 2012 - 15:44

Nul ne peut dire encore qui sera à la Maison Blanche en janvier prochain. Mais l'élection présidentielle américaine, qui voit s'affronter Barack Obama, le sortant, et Mitt Romney, le candidat du Parti républicain, ne manquera pas d'avoir une incidence sur le dossier du Nord-Mali, actuellement contrôlé par des groupes jihadistes, contre lesquels une opération militaire de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) est en cours de préparation, dans le cadre de la résolution 2071 des Nations unies et avec le soutien de la France, voire de plusieurs autres pays de l'Union européenne.

Si, lors du dernier débat ayant opposé les deux candidats, la réplique de Barack Obama sur les baïonnettes et les chevaux en réponse à une critique faite par son rival au sujet de la taille de l'US Navy a fait les délices des réseaux sociaux (on se demande bien pourquoi d'ailleurs), en revanche, l'allusion faite à plusieurs reprises par Mitt Romney concernant la situation au Nord-Mali est passée quasiment inaperçue, alors que son adversaire n'en a pas parlé.

Plus généralement, et en matière de lutte contre le terrorisme, le candidat républicain a plaidé pour "une stratégie complète et solide pour aider le monde musulman et d'autres parties du

monde à rejeter l'extrémisme radical violent", en estimant que "ce n'est pas seulement en tuant qu'on se sortira de cette pagaille."

Quelques heures avant le débat, et c'est ce qui peut expliquer l'intérêt de Mitt Romney pour le Mali, <u>une dépêche de l'Associated Press</u> reprise par les médias américains et citant un responsable français du ministère de la Défense, a indiqué que Paris avait l'intention "de déplacer deux drones de surveillance d'Afghanistan vers l'Afrique de l'Ouest d'ici la fin de l'année".

Seulement, l'armée française a retiré ses drones MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) du théâtre afghan depuis longtemps déjà puisque les Harfang sont revenus en France en mars dernier. Par conséquent, cette information de l'Associated Press est à prendre avec précaution.

En attendant, ce qui est acquis, c'est que la France a repris sa coopération militaire avec le Mali, après l'avoir suspendue lors du putsch mené en mars dernier par le capitaine Sanogo afin de renverser Amadou Toumani Touré, le président alors en exercice.

"En ce qui concerne la question militaire, le gouvernement français a marqué sa disponibilité à coopérer avec le Mali dans ce domaine" a en effet affirmé, le 21 octobre, Jean-Félix Paganon, l'envoyé spécial de la France au Sahel. "J'étais effectivement chargé d'en informer nos interlocuteurs maliens, de leur dire que nous étions à leur disposition" a-t-il ajouté.

"En fonction de ce qui est nécessaire, la décision de principe est prise pour répondre aux besoins de l'armée malienne", a encore expliqué le diplomate français, ce qui passe également par l'envoi d'instructeurs militaires pour former l'armée malienne. Cette décision était attendue, dans la mesure où le gouvernement français entend apporter un soutien logistique à l'intervention militaire visant à chasser les groupes jihadistes du Nord-Mali.

Le Mali réintégré à l'Union Africaine

Jeune Afrique, Le Monde, RFI, 25 octobre

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA) avait suspendu le Mali de toute participation à ses activités le 22 mars 2012, suite au putsch militaire ayant renversé le président Amadou Toumani Touré. Alors que la crise malienne se poursuit, cette suspension a été levée.

« Le Conseil (de paix et de sécurité de l'Union Africaine) décide de lever la suspension de la participation du Mali aux activités de l'Union Africaine », c'est en ces termes que Ramtane Lamamra, commissaire de l'UA à la paix et à la sécurité a annoncé la réintégration du Mali au sein de l'organisation ce mercredi 24 octobre 2012. La décision prise le 22 mars dernier par ce conseil, seul organe compétent pour suspendre un pays de l'UA, devait rester valable « jusqu'au rétablissement effectif de l'ordre constitutionnel ».

Préalablement à un examen par le Conseil de Sécurité de l'ONU, l'UA a également annoncé avoir approuvé un plan visant « la restauration de l'autorité de l'État dans le Nord du pays », dont l'une des étapes principales est l'organisation d'élections régulières et transparentes au cours du premier trimestre 2013. L'UA souhaite également qu'une structure étatique forte se mette en place afin d'engager un dialogue avec les forces armées disposées à négocier, en vue d'une stabilisation de la situation et d'un éventuel accord de paix respectant les principes d'unité nationale et d'intégrité territoriale.

La mobilisation d'une force armée internationale et menée par l'Afrique afin de reconquérir les territoires occupés du Nord du Mali est également réclamée par l'UA. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) travaille en ce moment-même à réunir

environ 3000 hommes pour mener cette mission. Suite à la crise engendrée par le putsch du 22 mars, des groupes islamistes, dont Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), ont peu à peu pris le contrôle du Nord du pays. Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a évoqué le 25 octobre une crise humanitaire et sanitaire sans précédent dans les régions occupées, la crise politique ayant selon lui aggravé une situation déjà fragile.

Mali: entre dronerie et fabuiserie, un séminaire franco-US sur la sécurité au Sahel

Ligne de Défense, 23.10.2012

Confirmation US et française: des responsables français et américains "de haut niveau" sont bien réunis à Paris pour discuter de la sécurité au Sahel.

Selon le ministère (français) de la Défense, elles se déroulent dans le cadre d'un "séminaire informel" de deux jours (une initiative de la DAS), ouvert lundi et clôt mardi midi par Jean-Yves Le Drian, réunissant des hauts fonctionnaires de la Défense des deux pays sur la question du "terrorisme dans l'arc africain". Silence radio du côté des cousins.

Drones? Mardi, Paris a démenti des informations de presse faisant état d'un envoi en cours de drones dans la région. "On a toujours évoqué une éventuelle mise à disposition de drones sur les bases françaises de la région, mais il n'y a rien pour l'instant", indique le ministère de la Défense. Les *Harfang* en question traînent-ils du côté de Cognac (BA 709)? Quatre exemplaires sont en parc au sein du 1/33 Belfort; sur ces quatre cellules, trois pourraient être déployées. Trois, au maximum; mais ça n'est pas mal du tout...

Fabuiserie. "Il n'y a pas de matériels, que ce soit au sol ou en l'air, qui sont actuellement mis en place spécifiquement", a déclaré pour sa part le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, qui n'a pas précisé le sens de l'adverbe "spécifiquement".

A quoi donc servent les hélicos du Burkina, les *Transall* et autres *C-130* qui déversent du matériel à Bamako...? Ils seraient là pour faire joli dans le paysage? Spécifiquement, tout l'effort vise à contrer les visées des islamistes du Sahel, preneurs d'otages inclus.

Mali: vandales au Nord, Transall au Sud (actualisé)

Ligne de Défense, 22.10.2012

L'AFP (abondamment reprise) a annoncé, dimanche, que des centaines de jihadistes étrangers sont arrivés ce week-end dans le nord du Mali occupé par des islamistes armés depuis près de sept mois. Leur objectif: se battre à leur côté en cas d'intervention armée internationale pour reconquérir cette région.

Extraits de la dépêche: "Un habitant de Tombouctou a affirmé que "plus de 150 islamistes soudanais sont arrivés en 48 heures" dans la ville. "Ils sont armés et ont expliqué qu'ils sont venus aider leurs frères musulmans contre les mécréants". Une autre source proche d'une ONG, a confirmé l'arrivée à Tombouctou et sa région de Soudanais, mais aussi d'islamistes "d'autres nationalités".

En revanche, on m'a signalé l'arrivée à Bamako, dimanche soir vers 22h d'un Transall français qui "a filé en zone militaire". Tout comme une hirondelle ne fait pas le printemps, un Transall ne fait

pas un déploiement ou une ébauche d'offensive. Mais entre le Burkina, le Sénégal, le Niger, la Côte d'Ivoire et la Gabon, le dispositif français ne me semble pas inactif. Discret, oui.

Actualisation: La France a décidé de reprendre sa coopération militaire avec le Mali, interrompue depuis un coup d'Etat en mars, a annoncé Jean Félix-Paganon, envoyé spécial de la France au Sahel.

Mali: des centaines de djihadistes étrangers affluent dans le nord

Par LEXPRESS.fr, publié le 22/10/2012 à 18:09

Des observateurs relèvent l'arrivée par centaines d'islamistes étrangers pour soutenir les groupes installés dans le nord du Mali. Une information démentie par la rébellion Touareg, alors que la France se dit prête à une coopération militaire.



BAMAKO (MALI) - Des centaines de djihadistes étrangers sont arrivés ce week-end, pour rejoindre les rangs islamistes dans le nord du Mali.

Des centaines de djihadistes étrangers sont arrivés ce week-end dans <u>le nord du Mali occupé</u>

<u>par des islamistes</u> armés depuis près de sept mois, pour se battre à leur côté en cas d'intervention armée internationale pour reconquérir cette région, selon une source sécuritaire malienne.

Un habitant de Tombouctou a constaté que "plus de 150 islamistes soudanais sont arrivés en 48 heures" dans la ville. "Ils sont armés et ont expliqué qu'ils sont venus aider leurs frères musulmans contre les mécréants".

Ils veulent la guerre? On va faire la guerre

Une autre source proche d'une ONG, a confirmé l'arrivée à Tombouctou et sa région de Soudanais, mais aussi d'islamistes "d'autres nationalités". Tombouctou est contrôlée par le groupe islamiste armé Ansar Dine (Défenseurs de l'islam) et Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

"Nos frères viennent de partout"

A Gao, "depuis vendredi, il y a de nouveaux islamistes qui viennent et se rendent à la police islamique" du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) qui contrôle la ville,



a déclaré un témoin. L'arrivée d'islamistes étrangers a également été confirmé par <u>Habib Ould</u> Issouf, l'un des dirigeants du Mujao à Gao, originaire du Niger.

"Ils veulent la guerre? On va faire la guerre. C'est pourquoi nos frères viennent de partout. Ils viennent des camps de Tindouf en Algérie, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de partout", a-t-il ajouté.

La rébellion touareg dément

La rébellion touareg du <u>Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA)</u> a démenti "formellement" ce lundi un afflux de jihadistes soudanais et sahraouis dans le nord du Mali, y voyant une "intoxication" destinée à décourager une intervention armée internationale.

Ibrahim Ag Mohamed Assaleh, l'un des responsables du MNLA vivant à Ouagadougou dénonce une information " archi-fausse". Bien qu'il reconnaisse "qu'il y a depuis longtemps quelques Soudanais dans les forces du Mujao, dont l'une est au commissariat de Gao pour l'application de la charia".

La France "disponible" pour coopérer avec le Mali

La France a décidé de reprendre sa coopération militaire avec le Mali, interrompue depuis un coup d'Etat en mars, a annoncé un diplomate français. "Le gouvernement français a marqué sa disponibilité à coopérer avec le Mali dans ce domaine", a déclaré dimanche soir. Jean Félix-Paganon, envoyé spécial de la France au Sahel.

Une réunion de haut niveau s'est tenue vendredi à Bamako rassemblant des représentants de l'ONU, de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE), de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), mais aussi de pays voisins comme l'Algérie et la Mauritanie. Le président malien par intérim Dioncounda Traoré, y a souligné "l'urgence" d'une intervention armée étrangère pour libérer le nord de son pays.

Cette rencontre "a donné l'occasion aux participants de s'unir dans la solidarité avec le peuple malien et de convenir avec l'Etat du Mali d'une mobilisation optimale en faveur de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali", selon une déclaration commune.

Une force armée de quelque 3000 hommes venant de pays de la Cédéao est en préparation, avec l'aval de l'ONU et l'appui logistique de pays comme la France et les Etats-Unis, mais sa composition précise et son financement ne sont pas encore clairement fixés.

Lors d'un point de presse lundi, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, <u>Vincent Floreani</u>, a déclaré que "si l'information concernant l'arrivée d'une centaine de jihadistes (...) était confirmée, ce serait une source de préoccupation supplémentaire". **Avec** AFP

La Libye envoie ses djihadistes au Sahel

Par Ikram GHIOUA - Mardi 23 Octobre 2012 - Lu 2787 fois

VISION D'UNE INTERVENTION MILITAIRE AU MALI



Des centaines de djihadistes en renfort au nord du Mali

Ce mouvement subversif comporte les signes d'une assistance aux réseaux terroristes qui contrôlent le nord du Mali.

Le contexte du «tout-sécuritaire» au Mali est de plus en plus préoccupant, notamment avec l'arrivée de centaines d'éléments de Libye, de Somalie, du Niger et du Nigeria. Selon l'AFP,

des Soudanais auraient également rejoint Al Qaîda au Maghreb, le Mujao et Ansar Eddine. Des sources sécuritaires très au fait du dossier malien confient que ces éléments auraient reçu un entraînement dans le sud de la Tunisie. Ce mouvement subversif comporte les signes d'une assistance aux réseaux terroristes qui contrôlent le nord du Mali depuis plus de six mois, en cas d'une intervention militaire.

La nouvelle qui n'est pas un scoop pour nos sources, car prévisible, intervient au lendemain de la réunion de Bamako ayant regroupé les partenaires internationaux du Mali dont l'Algérie, qui n'ont pas manqué d'exprimer leur totale solidarité avec le gouvernement malien qui peine à lui seul d'imposer son autorité dans cette zone dominée par les terroristes. Affronter ces groupes terroristes serait autant difficile pour l'Hexagone initiatrice d'une intervention militaire dans la région et qui vient de déclarer par le biais de son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, qu'«une intervention militaire contre Al Qaîda au Maghreb islamique au nord du Mali réclame des troupes aguerries et sera difficile». La France qui compte, néanmoins, déclencher la locomotive de cette intervention dans quelques jours, soit le mois de novembre prochain, oeuvre pour une formation des troupes maliennes. A ce propos, le chef de la diplomatie française ajoute. «Les Nations unies et l'Europe ont donné l'autorisation d'aider la formation des troupes maliennes. Ça peut commencer dès maintenant.» Ceci fait référence à la résolution de l'ONU qui accorde un ultimatum de 45 jours à la Cédéao pour présenter un plan d'action militaire en vue de préparer une intervention militaire. Comment faire face à la crise en cas d'intervention? Comment compte-ton gérer les conséquences? Et dans et pour combien de temps doit durer cette intervention? «L'opération militaire destinée à reconquérir le nord du occupé par des groupes islamistes liés à Al Qaîda n'est plus qu'une question de semaines», rapporte Le Figaro en citant le ministre français de la Défense.

Le même titre souligne: «Poussée par la France, l'Union européenne proposera dans les mêmes délais un projet de gestion de la crise. Après, la voie sera libre.» Cependant, une source proche du dossier prévient, a-t-on notamment ajouté que «Si on rate la fenêtre météo, nous serons

obligés d'attendre un an». C'est dans cette logique que la France prévoit selon le même journal. «un stabiliser le sud du Mali et protéger Bamako dès la fin du mois de novembre; deux, mettre en place la formation des armées africaines en janvier; trois, amorcer la reconquête du nord début mars au plus tard». La France a priori refuse d'être au-devant de la scène et insiste pour dire que ce sont les Africains eux-mêmes qui mèneront les opérations militaires. Plus discrète, la France ««se prépare à intervenir en amont pour fournir du renseignement et guider les forces africaines sur place. Elles pourraient agir plus rapidement encore si les intérêts de la France ou la vie des otages venaient à être menacés», rapporte encore Le Figaro. Ce qui laisse supposer que l'Hexagone usera de moyens clandestins pour assister les forces locales, notamment l'armée malienne. Il est désormais hors de question de rester en marge de ce qui se passe dans la région, les Etats-Unis, indique Le Figaro «ont changé de posture après l'attaque comise contre leur représentation diplomatique à Benghazi, le 11 septembre dernier, qui s'est soldée par la mort, dans des «conditions atroces», de leur ambassadeur Chris Stevens». Un proche du ministre français de la Défense confirme à ce propos au même journal que «le Sahel est devenu un enjeu pour eux. Ils veulent désormais être associés de manière plus étroite à l'intervention». Si l'on se fie au même organe de presse «les Américains qui ont des drones armés dans la région, n'excluent plus d'intervenir directement au nord du Mali, en menant par exemple des frappes aériennes ciblées». Quelle stratégie donc pour cette intervention? A l'exception de l'information faisant état que 3000 soldats de la Cédéao seront mobilisés pour la circonstance, aucun détail n'est pour le moment disponible. Dans moins de 45 jours la Cédéao doit présenter un plan militaire pour un recours à la force. Les groupes terroristes se préparent à une contre-offensive et menacent d'exécuter les otages français. Ce qui va compliquer encore la situation. N'écartant pas une intervention militaire, sachant bien que rien ne peut se faire sans elle, l'Algérie poursuit ses efforts pour trouver un consensus menant à une sortie de la crise pacifiquement. A noter à ce sujet que le ministre français des Affaires étrangères avait déclaré sur les ondes de la Radio RTL qu'entre l'Algérie et la France, il avait accord sur deux principes «faire respecter l'intégrité du territoire malien et engager des discussions avec les groupes touareg qui refusent le terrorisme et acceptent l'intégrité du Mali».

Les préludes de la guerre au Mali

Par Brahim TAKHEROUBT - Mardi 23 Octobre 2012 - Lu 1735 fois

LA FRANCE RASSEMBLE LES ARGUMENTS POUR PASSER À L'ACTION MILITAIRE



«L'arrivée de convois de combattants jihadistes est une information archifausse»

La décision du Conseil de sécurité, qui n'a pas ratifié la déclaration de guerre, n'a pas tempéré les ardeurs des va-t-en guerre. Bruit de bottes au Sahel, plus précisément au nord du Mali. L'écho du président François Hollande annonçant la fin de la France Afrique n'est pas encore revenu que la même France enfourche, non sans précipitation, son cheval pour mener une «croisade» contre le Mali, un pays avec lequel l'Algérie partage 1261km de frontières. Finalement, la décision du Conseil de sécurité, qui n'a pas ratifié la déclaration de guerre telle qu'elle a été proposée par la France, n'a pas tempéré les ardeurs des va-t-en guerre. On cumule alors les arguments qui plaident en faveur d'une attaque militaire. Première salve, premier argument belliqueux indémontable: Se basant sur des témoignages «confirmés de source sécuritaire malienne», l'AFP a annoncé hier, «l'arrivée de centaines de jihadistes venus du Soudan et du Sahara occidental et prêts à se battre au côté des groupes islamistes occupant le nord du Mali depuis près de sept mois, en cas d'intervention armée internationale». Du tac au tac, la rébellion touarèque du Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla) a démenti «formellement» hier, cet afflux de jihadistes soudanais et sahraouis dans le nord du Mali. «L'arrivée de convois de combattants jihadistes du Soudan et du Sahara occidental est une information archifausse. Nous démentons formellement», a déclaré Ibrahim Ag Mohamed Assaleh, l'un des responsables du Mnla vivant à Ouagadougou. Toujours aussi bruyant, le lobbying de la guerre ne désarme pas pour autant. Il avance un autre argument justifiant cette querre. Il faut attaquer avant l'arrivée des grandes chaleurs et des vents de sable dans cette région désertique. En d'autres termes, la guerre doit avoir lieu avant le mois de mars. C'est ce que prétend le ministre français de la Défense. Intervenant mardi 16 octobre sur la chaîne publique France 2, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a assuré que l'intervention militaire française au Nord-Mali, «est une question de quelques semaines, pas plusieurs mois». Une déclaration en totale discordance avec les prévisions d'Alger où des sources diplomatiques rapportent que «l'intervention militaire au nord du Mali ne se fera pas avant quatre mois, voire même dans six mois». Et voilà le bras de fer engagé entre les pour et les contre la guerre. La France accentue la pression. Politiquement l'initiative de l'Elysée a largement trouvé un consensus. L'Algérie a donné son accord s'il s'agissait d'attaquer des bases d'Al Qaîda. C'est-àdire identifier clairement les cibles qui feront l'objet de cette attaque. Car, il faut dire que sur le terrain la situation est loin d'être assainie. En plus de définir ces cibles, il faut une logistique suffisamment fournie pour les troupes de l'armée malienne qui feront le travail au sol. Cela suppose une armée structurée, organisée et bien entraînée. Or c'est loin d'être le cas à présent pour les forces militaires du Mali. C'est même toute la problématique. Il va falloir donc réorganiser de fond en comble cette armée, la doter de matériel et l'entraîner, ce qui prendra plusieurs mois avant de penser à une intervention militaire. Ensuite, il faut trouver les critères d'une coordination militaire qui mènera les opérations. Il faudra un haut commandement opérationnel. Qui le chapeautera? C'est dire que l'affaire n'est pas encore pliée en faveur des partisans de la guerre. Cela sans compter l'opposition interne en France qui commence à se faire entendre au moment où le chômage bat son plein. Les coûts de la guerre et le risque d'un enlisement dans un conflit aussi lointain que celui de l'Afghanistan risque de coûter très cher au Partis socialiste français qui n'a pas eu «sa guerre» depuis très longtemps. Sans relâche, l'Algérie défend bec et ongles la voie

diplomatique pour le règlement de ce conflit. Hier, c'est le ministre burkinabé des Affaires étrangères et de la Coopération régionale, Djibril Bassolé qui est arrivé à Alger. Il a fait part de son «souhait» de voir les Maliens «se retrouver, consolider leurs institutions et doter leur pays d'institutions stables». «Nous fondons beaucoup d'espoir que les assises nationales qui ont été annoncées au Mali soient véritablement une occasion pour les Maliens de se retrouver, consolider leurs institutions et définir ensuite les différentes étapes de ce processus de transition», a déclaré à la presse M.Bassolé, à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci.

Des armes wallonnes à Gaza

La Libre.be, Mis en ligne le 19/10/2012 - Damien Spleeters

Les terroristes des Brigades al-Quds, possèdent des fusils d'assaut F2000. Le chemin emprunté par ces armes entre Herstal et Gaza est nébuleux.

Enquête



Le FN F2000, qui équipe les forces spéciales belges, a été exporté à travers le monde. "Jamais cependant, selon les rapports annuels du Gouvernement wallon sur les exportations d'armes, vers les autorités palestiniennes et, a fortiori, vers un acteur non étatique tel que les Brigades al-Quds", relève le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Grip), qui relaye l'information sur son site Web.

Le cabinet de Rudy Demotte, responsable de l'octroi des licences d'exportations d'armes wallonnes, confirme : "La Wallonie n'a évidemment jamais donné de licence pour une livraison d'armes à des groupes armés dans cette région. Nous allons effectuer des recherches afin de tenter d'identifier la provenance de ce matériel."

La FN Herstal, dont la politique est de ne pas communiquer par voie de presse sur l'exercice de ses activités internationales, précise néanmoins qu'aucune livraison de matériel n'a été effectuée au Jihad islamique palestinien.

D'où viennent donc ces FN F2000, acquis de manière illégale?

Pour Luc Mampaey, directeur du GRIP, "il y a plus de questions que de réponses. Il est impossible d'identifier la provenance des armes sur base des photos publiées, on ne peut donc faire que des suppositions. La Libye est un scénario plausible, voire probable".

En 2008, la Libye du colonel Kadhafi avait commandé 367 F2000 pour équiper sa 32e Brigade dans le but officiel de protéger un convoi humanitaire. Cette unité d'élite, dirigée par Khamis Kadhafi, est connue pour ses exactions avant et pendant la guerre de 2011.

A la suite du conflit, les fusils d'assaut belges ont été éparpillés de Tripoli à Benghazi. En février 2012, dans l'Est libyen, un F2000 pouvait s'acheter pour 5 000 dollars. Rafah, où se déroulait le défilé militaire des Brigades al-Quds, est située à la frontière égyptienne, et plusieurs rapports font état d'armes libyennes saisies en Egypte à des trafiquants qui tentaient de les faire passer aux territoires palestiniens.

Cependant, sans connaissance de numéros de série, l'hypothèse libyenne, aussi plausible soitelle, ne peut pas être vérifiée. Les armes belges pourraient avoir été réexportées par un autre pays acheteur. Seules la Région wallonne et la FN Herstal disposent du nombre précis de F2000 fabriqués, et de la liste des pays utilisateurs.

Si le risque de détournement n'est jamais nul, pour M. Mampaey, il faudrait cependant, avant toute décision d'octroi de licences d'exportation d'armes, "une analyse beaucoup plus prudente



des risques de détournement ou de réexportation non autorisée, en pouvant faire abstraction des intérêts socio-économiques immédiats, qui ont généralement le dernier mot. En outre, aucune sanction n'est prévue dans le cas où le client fautif est identifié".

Luc Tiberghien, député Ecolo au Parlement wallon et vice-président de la sous-commission de contrôle des licences d'armes, estime qu'il y a un manque de suivi par rapport à la réexportation. Il faut encore renforcer cet aspect dans le décret, ou par circulaire, pour avoir un cadrage plus strict, qui va jusqu'à la sanction. Ce suivi est une responsabilité politique".

Même si la compétence a été régionalisée en 2003, les impacts d'un tel détournement sont nationaux, voir internationaux. Le VLD compte interpeller prochainement le ministre des Affaires étrangères sur la question. Alors que certains éléments radicaux libyens étaient en possession, après la guerre, d'armes belges comme le F2000, Didier Reynders avait indiqué qu'il "ne fallait pas exagérer l'importance des armes de fabrication belge pour des groupes terroristes".

Côte d'Ivoire : transfert d'autorité de la Force Licorne

Mise à jour : 22/10/2012 19:38

Le 18 octobre 2012 a eu lieu le transfert d'autorité de la force *Licorne* (COMANFOR) au camp de Port Bouët, à Abidjan. Le colonel François-Xavier Mabin, chef de corps du 3^{ème}Régiment de parachutistes d'infanterie de marine, a succédé au colonel Mizon, chef de corps du Régiment d'infanterie chars de marine, COMANFOR de Licorne depuis le 16 juillet 2012.



Au cours de la cérémonie de transfert d'autorité, le colonel Mizon a décerné plusieurs médailles de la défense nationale à des officiers des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) avec lesquels la Force Licorne avait entretenu des relations fructueuses. En effet, dans le cadre de l'accompagnement de la réforme de l'armée ivoirienne, la force interarmées *Licorne* (mandat 28) a conduit plusieurs dizaines de missions communes avec les FRCI.

En collaboration avec les détachements d'instruction opérationnelle (DIO) des éléments français au Sénégal (EFS), Licorne a contribué à la formation de plus de 500 militaires ivoiriens au cours de ce mandat.

Dans le cadre de ces actions conjointes, 45 tonnes de munitions ont été détruites pendant des opérations de dépollution.

Par ailleurs, la force *Licorne* a effectué plusieurs centaines de missions de contacts dans la région d'Abidjan et trois opérations de présence de moyenne durée au cours desquelles les populations ont pu bénéficier de nombreuses actions civilo-militaires (distribution de 500 kits scolaires, réhabilitation d'une école, forage d'un puits, mise en place d'une pompe à eau…) et d'aides médicales en liaison avec les autorités sanitaires locales.

Au cours de ce mandat, l'antenne médico-chirurgicale a réalisé plus de 200 opérations chirurgicales.

Le colonel François-Xavier Mabin a pris le commandement de la force *Licorne*. Il est accompagné d'un état-major tactique, de la compagnie de commandement et de logistique, et d'une compagnie de combat du 3^{ème} RPIMa, ainsi que d'un escadron du 1^{er}régiment de hussards parachutistes, d'un élément du 17^{ème} régiment du génie parachutiste et du détachement assurant les fonctions environnement et soutien.

La force interarmées Licorne, composée de 450 militaires maintient une présence militaire en Côte d'Ivoire pour assurer la protection des ressortissants français en cas de dégradation sécuritaire, et accompagner l'armée ivoirienne dans sa réforme.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Liban : déploiement du PC tactique de la FCR

Mise à jour : 17/10/2012 20:52

Du 10 au 12 octobre 2012, la *Force Commander Reserve* (FCR), de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a conduit un exercice visant à déployer son poste de commandement (PC) tactique en mode numérisé.



Cet exercice avait pour objectif d'étudier l'organisation, l'architecture et les réseaux de fonctionnement du PC. Renforcé par le détachement des systèmes d'information et de communication (DET SIC), le PC tactique bénéficiait de moyens de transmissions satellite et de communication dont la téléphonie, les réseaux internet – intranet et FINUL. Ainsi, des stations informatiques et des téléphones portables (dont une ligne sécurisée) ont été mis en place pour le centre des opérations.

Le poste de commandement tactique de la FCR était composé de deux véhicules de l'avant blindés (VAB) reliés aux réseaux de transmission « haut » et « bas ». Il s'agit de liaisons mises en

place niveaux de discussion respectivement vers le PC en arrière et les unités sur le terrain (à l'avant). L'échelon « PC Tac » permet, grâce à la souplesse et à la rusticité de sa structure, de commander au plus près l'action des unités sur le terrain.

Placée directement sous les ordres du général commandant la FINUL, le général italien Paolo Serra, la FCR est l'élément d'intervention d'urgence de la force. Elle est en mesure d'intervenir sur court préavis (moins de trois heures) dans tout le Sud Liban, pour faire appliquer la résolution 1701. La FCR est actuellement commandée par le colonel Eric Peltier, chef de corps du 1er régiment de hussards parachutistes.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Les Forces armées nationales dotées de trois avions et du matériel logistique

Sidwaya, 23 octobre 2012, par Webmaster

Coopération militaire France-Burkina Faso



L'ambassadeur de France au Burkina Faso, le général de corps d'armée Emmanuel Beth, a remis aux forces armées nationales, le jeudi 18 octobre 2012 à Ouagadougou, trois avions « tout-terrain », du matériel informatique, de transmission, des véhicules et des pièces de rechange. Ce don estimé à 555 millions de CFA a été réceptionné par le chef d'état-major général des armées, le général de brigade Nabéré Honoré Traoré.

Les Forces armées nationales montent en puissance dans l'observation et la surveillance aérienne, la communication, la liaison et la mobilité des troupes. En effet, hier jeudi 18 octobre 2012, à la base aérienne 511 de Ouagadougou, l'ambassadeur de France au Burkina Faso, le général de corps d'armée Emmanuel Beth a, au nom de son pays, remis trois avions de type « ULM TETRAS CSL » avec options et équipements installés, plus un lot de fonctionnement de 400 heures. Avec en plus, une station de véhicule « VHF KENWOOD », quatre véhicules de type VLRA rénovés, un lot de pièces de rechange et du matériel informatique. La valeur globale du matériel est évaluée à 555 millions FCFA. Pour le chef d'état-major général des armées, le général de brigade Nabéré Honoré Traoré, ce don vient à point nommé dans un contexte sécuritaire sous-régional, caractérisé par une effervescence de groupes et mouvements terroristes qui mettent à mal la paix et la quiétude dans la zone. Pour l'ambassadeur de France, ces aéronefs sont des avions légers tout-terrain d'observation qui ont des capacités extraordinaires adaptées particulièrement à des climats et à des contextes géographiques comme celui du sahel et de l'ensemble de la sous-région. La situation sous-régionale, a ajouté le général Nabéré Honoré Traoré, constitue, pour les gouvernements burkinabè et français, une préoccupation majeure quant aux solutions à apporter aux besoins des FAN, à se doter de moyens opérationnels conséquents pouvant garantir leur capacité à éradiquer la menace terroriste.

« Ces 3 TRETAS vont-nous permettre de faire des reconnaissances aériennes au niveau du Nord. La sécurité sous-régionale requiert justement ces types de missions. Donc, c'est vraiment une plus-value pour nous », a-t-il dit. La France a également formé des pilotes et des mécaniciens pour l'entretien des avions. Le chef d'état-major général des armées a souligné



l'excellence de la coopération entre la France et le Burkina Faso, en particulier la coopération militaire. En outre, le général Emmanuel Beth a fait un tour d'horizon des nombreux domaines de la coopération bilatérale, allant de la dotation des forces en matériel, au soutien aux écoles de formation en passant par les stages. Il a relevé que cette coopération fonctionne « parfaitement », chaque pays apportant sa pierre à l'édifice dans un partenariat exemplaire et équilibré dont l'ambition consistera à s'ouvrir sur la sous-région et sur le continent. Devant les futurs challenges qui attendent les forces armées nationales à court et moyen terme, a soutenu l'officier général, parachutiste de la Légion étrangère française, « la France répondra toujours présente pour essayer de vous apporter son expertise, que ce soit pour la mission de la CEDEAO au Mali (MICEMA) ou le groupement des forces (GFAT) afin de sécuriser vos frontières ».

Bachirou NANA - Lionel BOUGAIRE

La France a donné du matériel militaire au Burkina Faso

Zone Militaire, 25 octobre 2012 - 16:49

Le président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, n'est pas un chaud partisan d'une intervention armée au Nord-Mali pour en chasser les groupes islamistes qui en ont pris le contrôle avec le concours des rebelles touaregs du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) après en avoir évincé ces derniers.

Ainsi, Blaise Compaoré, qui est aussi le médiateur de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dans la crise malienne, a estimé, le 23 octobre, que la guerre n'est "pas nécessairement le premier choix utile ni pour le Mali, ni pour la région."

Aussi, il privilégie avant tout la négociation avec les groupes armés, à savoir al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Ansar-Dine, qui se sont établis dans le Nord-Mali.

"Les Nations unies ont encouragé ce processus de dialogue qui doit se mettre en place et nous sommes en contact avec les parties, les mouvements (armés, ndlr) comme le gouvernement (malien), pour, dans les jours à venir, entamer cette phase qui est capitale pour la stabilité du Mali" a-t-il en effet affirmé. "Si par le dialogue on a une solution, les militaires" vont "rester chez eux" a-t-il encore ajouté.

En sa qualité de médiateur, le président Campaoré a déjà reçu le MNLA et Ansar Dine, l'un des trois groupes jihadistes présents au Nord-Mali. Pour autant, l'on ne peut pas dire que cela ait donné des résultats concrets...

Cela étant, le Burkina Faso, même s'il privilégie la négociation, a déjà promis de contribuer à la Micéma, la Mission de la Cédéao au Mali, laquelle doit, conformément à la résolution 2071 des Nations unies, préciser ses plans d'intervention pour aider Bamako à retrouver son intégrité territoriale.

L'option d'une mission militaire panafricaine au Nord-Mali est notamment soutenue par la France, qui a promis un soutien logistique, qui est en fait une vague expression pour désigner la fourniture de matériels militaires et de renseignements utiles à la conduite des opérations.

En attendant, Paris vient de céder à l'armée burkinabée, selon <u>LeFaso.net</u>, l'équivalent de 555 millions de francs CFA (846.000 euros) de matériels militaires et informatiques.

Ainsi, le 18 octobre dernier, le général Emmanuel Beth, ambassadeur de France au Burkina Faso, a officiellement remis au général Nabré Honoré Traoré, sur la base aérienne 511 de Ouagadougou, quatre VLRA rénovés fabriqués par ACMAT (filiale de Renault Trucks Defense), des pièces de rechange, des moyens de communication ("VHF Kenwood") ainsi que trois avions de type ULM "Tetras CSL", un appareil qui, conçu par <u>la société Humbert Aviation</u>, fut évalué par le Centre d'essais en Vol d'Istres en 1999 pour des besoins militaires.

Le général Beth a expliqué, rapporte LeFaso.net, que ces ULM "ont des capacités extraordinaires adaptées particulièrement à des climats et à des contextes géographiques comme celui du sahel et de l'ensemble de la sous-région." Il a également affirmé que "la France répondra toujours présente pour essayer" d'apporter au Burkina Faso "son expertise, que ce soit pour la mission de la CEDEAO au Mali (MICEMA) ou le groupement des forces (GFAT) afin de sécuriser" ses frontières.

6- Défense de par le Monde

Multilayer 2012 : l'approche globale absolue (Markus Bentler)

Damien Kerlouet / Capacités Milit – Exercices UE / oct 22, 2012



(BRUXELLES2 à Postdam) Compte tenu des nombreux défis que cela représentait, le général allemand Markus Bentler, Commandant en chef des opérations, s'est dit particulièrement satisfait du déroulement de l'exercice Multilayer 2012. «Pour la première fois, nous avons, dans un exercice, l'engagement de tous les acteurs civils et militaires au sein d'un entrainement sur les trois niveaux : les autorités politiques à Bruxelles, notre quartier général des opérations ici à Potsdam et nos collègues italiens du quartier général secondaire à Brindisi. C'est également la première fois que l'on interagit avec la partie civile de la mission. Pour ainsi dire, l'approche

globale absolue! »

Utiliser les mêmes données mises à jour en temps réel

Pour une première, le travail qui a été effectué a tenu ses promesses. « Laissez moi vous dire que nous avons appris énormément des uns et des autres, nous avons vécu une magnifique expérience, optimisé nos procédures et développé de nombreuses nouvelles idées» avant d'ajouter « Ayant travaillé tous ensemble dans ce processus est, en soit, un vecteur de transparence. Utiliser les mêmes bases de données, mises à jour au même moment à Bruxelles, Potsdam et Brindisi ».

Une équipe multinationale

(crédit : Commandement des opérations de gestion de crise de Ulm)

Bien que la partie stratégique militaire se soit passée en Allemagne et avec une équipe à large majorité allemande elle aussi, le Général a tenu à insister sur l'approche multinationale du quartier général. 16 nations ont travaillé ensemble, en anglais, à Potsdam. En tout 204 militaires avec



54 postes dévolus aux officiers des autres Etats membres (12 Autrichiens, 9 Italiens, 7 Polonais, 5 Français, 4 Tchèques, 3 Finlandais et 3 Hollandais, 2 Grecques, 2 Irlandais, 2 Suédois ainsi qu'un représentant de Belgique, de Bulgarie, de Chypre, de Hongrie et du Portugal).

La gestion européenne des crises fonctionne

«Multilayer 2012 représente une nouvelle impulsion pour les développements futurs de la Politique de Sécurité et de Défense Commune.» Les accords prévoient un exercice tous les ans, mais un «gros» tous les deux ans. Aucune information n'a été fournie pour l'instant sur la localisation de l'exercice 2013. Mais ce qui compte pour l'instant dans la bouche de Markus Bentler c'est que «nous avons démontré que la gestion européenne des crises fonctionne



(crédit : Commandement des opérations de gestion de crise de Ulm)

 La carrière de M. Bentler a débuté en 1972 dans l'infanterie allemande en tant que candidat officier. En 1989 à 1992, il est envoyé à l'ambassade de Berlin à Washington en tant

qu'attaché militaire. A son retour il est nommé Commandant du bataillon d'infanterie mécanisée jusqu'en 1994. De décembre 2002 jusqu'en juillet 2003, il part pour la première fois au sein de la

KFOR, la force de paix au Kosovo, et est assigné au quartier général de Prizren au poste de Commandant de la brigade de chasseurs alpins du sud-ouest.

Moscou peut réduire ses dépenses militaires dans l'avenir (expert)

© RIA Novosti. Ramil Sitdikov, 21:29 25/10/2012, MOSCOU,



La Russie peut réduire ses dépenses militaires en cas d'amélioration de ses relations avec l'Occident, a estimé jeudi à Moscou Alexander Rahr, expert du club international de discussion Valdaï, à l'issue d'une rencontre avec le président russe Vladimir Poutine.

Le président Poutine "a fait une déclaration intéressante. Il a noté que la Russie augmentait son budget militaire parce que ce dernier était presque nul ces dernières années, mais que la

Russie corrigerait ses dépenses militaires si la situation internationale changeait et si la Russie avait des relations de bon voisinage avec l'Occident", a indiqué M.Rahr, conseiller du président de la Chambre germano-russe de commerce extérieur, expert de la Russie et des relations Est-Ouest.

Le gouvernement russe a adopté une approche pragmatique à l'égard des dépenses militaires, il ne souhaite pas relancer la course aux armements, selon M.Rahr.

M.Poutine a laissé entendre que les armements de la Russie n'avaient pas de caractère stratégique, mais tactique, d'après l'expert allemand.

Placée sous le thème "L'avenir se crée aujourd'hui: scénarios de développement économique de la Russie", la 9e conférence du club Valdaï se déroule du 21 au 25 octobre à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Elle a réuni une centaine d'experts en sciences politiques et en économie de 19 pays dont les Etats-Unis, la Chine, l'Iran, des pays d'Europe occidentale et orientale, ainsi que des représentants du Forum économique mondial.

Le Club de discussion Valdaï a été institué en 2004 par l'agence RIA Novosti, le Conseil pour la politique extérieure et de défense, le quotidien "The Moscow News", les revues "Russia Profile" et "La Russie dans la politique mondiale". Chaque année le club rassemble des dizaines d'analystes politiques de différents pays et aborde des sujets qui permettent aux participants étrangers de mieux comprendre la Russie. En neuf ans, plus de 600 scientifiques, experts et journalistes de 44 pays ont participé aux conférences du club.

La Russie teste un nouveau missile intercontinental



Le tir d'un missile balistique intercontinental. Les archives

© RIA Novosti. Serguei Kazak16:27 25/10/2012

Les Troupes balistiques stratégiques russes (RVSN) ont testé mercredi soir un prototype d'un nouveau missile balistique intercontinental sur le polygone Kapoustine Iar, situé dans la région d'Astrakhan (Volga), a annoncé le service de

presse du ministère russe de la Défense.

"Une unité des Troupes balistiques stratégiques a effectué un tir d'essai réussi d'un prototype d'un nouveau missile balistique intercontinental depuis une rampe de lancement mobile", a indiqué le service de presse.

L'ogive du missile a détruit sa cible sur le polygone "Sary-Chagan", au Kazakhstan. Le tir était appelé à tester les performances techniques du missile et de son ogive, selon le service de presse.

"Le nouveau missile intercontinental est censé renforcer le potentiel de frappe des forces nucléaires russes, notamment grâce à sa capacité accrue à surmonter les systèmes de défense antimissile en voie de création", a ajouté le service de presse.

Le missile balistique intercontinental de 100 tonnes que la Russie créera d'ici 2018 est destiné à remplacer le missile balistique <u>R-36M2 Voevoda</u>, connu en Occident sous le nom de Satan, qui a une charge utile de 10 tonnes. Le missile lourd en voie de création pourra transporter une charge utile de 5 tonnes, soit quatre fois plus que les missiles lars et Topol. Il sera capable de surmonter plus facilement le système de défense antimissile américain que les missiles balistiques russes à combustible solide (lars, Topol-M, Boulava).

Le chasseur MiG-35 livré à l'armée russe dès 2014 (MiG)



MiG-35

© RIA Novosti. Ilya Pitalev, 15:17 25/10/2012 - LOUKHOVITSY (région de Moscou),

L'armée russe sera équipée de chasseurs polyvalents MiG-35 à partir de 2014, a annoncé jeudi Sergueï Korotkov, directeur général du consortium MiG lors d'une réunion extra muros du comité parlementaire pour la Défense à Loukhovitsy, dans la région de Moscou.

"La commande militaire d'Etat prévoit la livraison des MiG-35 à l'armée à partir de 2014. Nous devons signer un contrat avec le ministère de la Défense et procéder à sa réalisation", a indiqué M.Korotkov.

"Le chasseur est prêt, c'est un aéronef assez sophistiqué et moderne. Il ne reste qu'à prendre une décision (concernant le contrat)", a pour sa part noté le président du comité de la Douma (chambre basse du parlement russe) pour le Défense Vladimir Komoïedov.

Le MiG-35 est un chasseur polyvalent russe de génération 4++, créé sur la base du chasseur MiG-29. Il est doté de missiles air-air et air-sol et d'un radar Jouk-A. Le chasseur peut attaquer plusieurs cibles à la fois et se protéger contre les systèmes radioélectroniques ennemis.

L'Italie a livré deux chars à roues à la Russie à titre d'essai



Le char à roues Centauro - © Photo Jeffery Russell

21:26 24/10/2012, PARIS, 24 octobre - RIA Novosti

La société italienne OTO Melara a livré deux chars à roues Centauro et deux blindés Freccio en Russie, les tirs d'essai débuteront quand les autorités russes auront donné leur feu vert, a annoncé mercredi à Paris le représentant d'OTO

Melara lors du Salon Euronaval.

"Les quatre véhicules se trouvent en Russie, les deux derniers, un Centauro et un Freccio, ont été livrés en juillet dernier. Nous avons également fourni tout le nécessaire pour les tirs. Nous ne pouvons pas préciser la date des tirs, il faut une décision de la partie russe", a indiqué le représentant d'OTO Melara.

OTO Farina a d'abord livré un char à roues Centauro doté d'un canon de 105 mm et un blindé Freccio avec un canon de 25 mm créé sur la base du Centauro. Les véhicules de ces types équipent les troupes italiennes. En juillet, la Russie a reçu un char et un blindé dotés de canons de 120 mm et de 30 mm. Les tests doivent se tenir dans le cadre d'un accord signé par les ministères russe et italien de la Défense en septembre 2011.

Bruno Farina, le responsable d'OTO Melara pour la coopération avec la Russie, a antérieurement déclaré à RIA Novosti que les tests des chars à roues pourraient déboucher sur la création d'une coentreprise russo-italienne qui produirait des blindés italiens dotés de missiles russes ou l'achat d'une licence de production de chars à roues Centauro.

Le char à roues Centauro est un véhicule blindé de 24 tonnes, avec une suspension hydropneumatique à roues indépendantes. Il a un équipage de quatre hommes. Sa vitesse maximale est de 100 km/h sur route pour une autonomie de 800 km. Le char est doté d'un canon et de deux mitrailleuses de 7,62 mm jumelées. Les chars Centauro équipent les armées d'Italie, d'Espagne, d'Oman et d'Egypte.

Technologies militaires: la Russie prête à coopérer avec l'Afrique du Sud



Agence russe d'exportation d'armements Rosoboronexpor

13:46 24/10/2012, LE BOURGET (France), 24 octobre - RIA Novosti

L'Agence russe d'exportation d'armements Rosoboronexport juge prometteuse la coopération avec l'Afrique du Sud dans le domaine des technologies militaires, a déclaré mercredi à RIA Novosti le directeur général de

l'Agence Anatoli Issaïkine.

"La Russie et l'Afrique du Sud pourraient coopérer dans plusieurs domaines, dont la conception de missiles, de systèmes de repérage et de munitions de haute précision, ainsi que dans la construction navale et la modernisation de véhicules blindés et d'hélicoptères", a déclaré M.Issaïkine dans le cadre du salon Euronaval 2012 qui se déroule au Bourget.

Selon M.Issaïkine, l'Afrique du Sud dispose de "spécialistes compétents" et de "matériaux de haute qualité".

"L'Afrique du Sud possède ses propres trouvailles technologiques, qu'elle vend à des pays figurant parmi les exportateurs mondiaux d'équipements militaires", a-t-il indiqué.

Précédemment, Rosoboronexport et le groupe naval espagnol NAVANTIA ont signé un accord prévoyant l'équipement de navires de patrouille espagnols avec des armes russes.

Le régime syrien accusé d'avoir commandité l'attentat de Beyrouth

Zone Militaire, 20 octobre 2012 - 9:49

Chef des renseignements de la police libanaise, le général Wissam al-Hassam fait partie des 8 personnes tuées par l'attentat à la voiture piégée commis le 19 octobre dans la rue Ibrahim El Mounzer, située au coeur du quartier chrétien d'Achrafieh, à Beyrouth.

Le général libanais circulait à bord d'un véhicule banalisé lorsque la voiture piégée a explosé. La déflagration, très puissante, a été entendue à des kilomètres du lieu de l'attentat. Devant le nombre des blessés (plus de 80 selon un bilan non déifinitif), les hôpitaux de Beyrouth ont lancé des appels au don de sang.

Il s'agit du premier attentat commis dans la capitale libanaise depuis le 25 janvier 2008. A l'époque, un officier des services de renseignement, le capitaine Wissam Eid, qui enquêtait sur les assassinats commis au Liban depuis celui de Rafic Hariri, en 2005, avait perdu dans la vie dans des circonstances similaires. Une voiture piégée avec 75 kg de TNT avait en effet explosé au passage de son véhicule dans la banlieue de Hazmieh.

Pour l'opposition libanaise, et aussi pour de nombreux analystes, il ne fait aucun doute que l'attentat fatal au général al-Hassam a été commandité par le régime de Bachar el-Assad, par ailleurs aux prises depuis mars 2011 à une rébellion armée. Et cela, même si Damas a condamné cette attaque, en dénonçant un "acte lâche".

Cela étant, les motifs d'accuser les autorités syriennes ne manquent pas. En premier lieu, contesté sur son territoire, le régime de Bachar-el Assad a menacé, à plusieurs reprises, d'exporter le conflit auquel il fait face au Liban.

Ce qu'il aurait en partie réussi à faire dans la mesure où le Hezbollah, la milice chiite qui soutient le gouvernement libanais, est accusé d'avoir envoyé des combattant en Syrie, ce que son chef, Sayyed Hassan Nasrallah, a démenti avant de reconnaître que des militants combattaient effectivement les rebelles syriens, mais "à titre individuel et sans mandat" de son mouvement.

Mais ce qui désigne surtout le régime syrien, outre le mode opératoire de l'attentat, est la personnalité du général al-Hassam, qui était pressenti pour prendre prochainement le commandement des Forces de sécurité intérieure libanaises.

Proche de Saad Hariri, fils de l'ancien chef du gouvernement libanais assassiné en février 2005 et opposant notoire à Damas, cet officier enquêtait sur l'affaire Michel Samaha, un ancien ministre, arrêté en août dernier pour avoir préparé des attentats dans le nord du pays, à l'instigation d'Ali Mamlouk, le chef des renseignements syriens.

Pour le quotidien An Nahar, le général al-Hassam était ainsi le "fer de lance contre le régime syrien" étant donné qu'il enquêtait sur les attentats et autres meurtres commis en Liban depuis 2005 et pour lesquels Damas est pointé du doigt.

Quoi qu'il en soit, cet attentat fait crainre le pire au Liban. "La paix civile est en danger" a titré le quotidien as-Safir. "Demain ne sera pas comme hier. L'assassinat de Wissam al-Hassan ne sera pas un fait passager. Il transporte le Liban d'une période où il attendait le pire à une période où il vit le pire des dangers" estime-t-il.

L'exercice antimissile Austere Challenge 12 a commencé en Israël

Zone Militaire, 22 octobre 2012 – 12:32

Pour le moment, les négociations portant sur le programme nucléaire iranien, menées par l'Iran d'un côté et le groupe dit des "5+1" (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Chine, Russie Allemagne) de l'autre, sont dans l'impasse. Et il règne une certaine confusion au sujet de leur éventuelle reprise.

Ainsi, l'administration Obama a démenti une information du New York Times, qui s'appuyant pourtant sur des confidences de responsables américains, affirme que Washington aurait trouvé un accord avec Téhéran pour avoir des pourparlers bilatéraux directs au sujet de ce programme nucléaire controversé.

En Israël, le numéro deux du gouvernement, Moshé Yaalon, a pour sa part confirmé l'existence de "contacts discrets" entre les Etats-Unis et l'Iran, justement pour arriver à un accord portant sur des négociations directes concernant le dossier du nucléaire, ce que Téhéran a toujours refusé, d'après ce responsable israélien.

C'est dans ce contexte que les Etats-Unis et Israël ont donné le coup d'envoi, le 21 octobre, de leur plus important exercice militaire conjoint, appelé Austere Challenge.

Prévues initialement au printemps dernier, ces manœuvres ayant pour thème la défense antimissile avaient été repoussées à une date ultérieure. Le ministre des Affaires étrangères

israélien, Avigdor Lieberman a évoqué, en faisant référence à l'Iran, des raisons "diplomatiques et régionales" ainsi que "des tensions" et de "l'instabilité" pour expliquer ce report.

Autrement dit, les désaccords entre Washington et Tel Aviv au sujet de l'opportunité d'une opération militaire contre les sites nucléaires iraniens ont sans doute joué sur la tenue de l'exercice Austere Challenge 12, pourtant planifié de longue date. D'ailleurs, la participation américaine est moins importante qu'elle aurait dû l'être.

En effet, même si des impératifs budgétaires ont été avancés, le Pentagone avait initialement prévu d'engager plus de 5.000 hommes ainsi que deux destroyers Aegis. Au final, seulement 3.500 militaires américains – dont un millier en Israël – et un seul navire sont concernés par cet exercice.

Ces manoeuvres vont durer 3 semaines. Elles viseront notamment à tester des dispositifs antimissiles, comme l'Arrow 2 et l'Iron Dome, mis en oeuvre par l'armée israélienne, ou encore la dernière version du système Patriot déployé pour l'occasion par le Pentagone.

Il sera également question, pour les militaires israéliens, d'évaluer, par simulation le système appelé "Fronde de David", censé intercepter des missiles d'une portée de 40 à 300 km.

Officiellement, l'objectif d'Austere Challenge 12 est "d'améliorer la coopération sur la défense antimissile" entre Israël et les Etats-Unis ainsi que de "promouvoir la stabilité dans la région." C'est du moins ce qu'a prétendu le général américain Craig Franklin, l'un des organisateurs de cet exercice.

"Le scénario prévoit de faire face à des menaces venues de tous les fronts", a précisé le général israélien Nitzan Nuriel. "Chacun peut y voir le message qu'il veut. Le fait que nous nous entraînions et travaillions ensemble est un message fort en soi" a-t-il ajouté.

La vente de 60 Rafale aux Emirats arabes unis n'est pas une priorité pour Jean-Yves Le Drian

Zone Militaire, 24 octobre 2012 - 15:07

Annoncée comme imminente au début de l'année, la vente de 60 avions Rafale aux Emirats arabes unis ne s'est pas encore faite et risque bien de ne pas se faire du tout. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, dans les colonnes du quotidien "Le Parisien".

Pour son premier déplacement dans le golfe Persique, l'actuel locataire de l'Hôtel de Brienne avait choisi les Emirats arabes unis, pays avec lequel la France entretient une profonde relation militaire au point des des forces françaises y sont pré-positionnés.

Interrogé sur les négociations portant sur la vente du Rafale, lancées il y a maintenant plus de 4 ans, Jean-Yves Le Drian a fait savoir que ce sujet n'a pas été abordé au cours de sa visite. "Un ministre de la Défense s'adresse à des partenaires, pas à des clients. Il n'arrive pas avec un catalogue sous le bras. Je pense que, si la France n'a jamais vendu de Rafale, c'est qu'on a peut-être confondu les rôles. Je ne les confondrai pas" a-t-il expliqué.

"Je pense que chacun doit rester dans son rôle. Les relations d'Etat à Etat doivent rester des relations d'Etat à Etat, c'est-à-dire un partenariat stratégique et technologique. Le rôle d'un membre du gouvernement, c'est d'établir les conditions de la confiance. Les industriels, eux,

doivent jouer leur rôle et proposer l'offre la plus performante. Mais il ne faut pas mélanger les genres" a-t-il ajouté.

Sauf qu'il est réducteur de dire que le Rafale ne s'est pas encore vendu à l'exportation parce qu'il y a eu confusion des rôles en France. Des contrats de cette nature, qui engagent la force aérienne d'un pays sur plusieurs dizaines d'années, a évidemment une dimension politique.

Selon M. Le Drian, la question du Rafale a "empoisonné" les rapports entre la France et les Emirats. "Il y a eu un effilochage de notre relation depuis dix-huit mois" a-t-il ajouté, en affirmant ensuite qu'Abu Dhabi a fait passer le poucentage de ses dépenses militaires en France de 70 à 10%. "Mon objectif était de rétablir la confiance" a-t-il poursuivi. Et par conséquent, la vente de l'avion de Dassault Aviation attendra.

Cela étant, les difficiles négociations au sujet du Rafale ne sont pas en elles-mêmes les responsables des récentes anicroches entre la France et les Emirats, même si ces derniers n'ont pas apprécié quelques indiscrétions publiées à leur sujet par la presse. En revanche, il est vrai que les autorités émiraties ont été mécontentes d'un article du Figaro (propriété de Dassault) concernant leur achat d'équipements de sécurité israéliens alors qu'elles n'ont officiellement aucune relation avec Tel-Aviv.

Et puis l'on peut également citer les pression des Emirats sur Paris afin d'obtenir des droits de trafic supplémentaires à destination de la France pour leurs compagnies aériennes. Il avait fallu, à l'époque, l'intervention de l'ancien président Sarkozy pour remettre les choses au clair lors d'une rencontre à l'Elysée, en décembre 2010, avec le prince héritier d'Abou Dhabi.

Aussi, et après un énième épisode dans cette affaire ayant contraint Charles Edelstenne, le pdg de Dassault Aviation, à reprendre les choses en main, le site LaTribune.Fr écrivait, en <u>février dernier</u>, que les relations entre "le constructeur aéronautique français et Abu Dhabi étaient "au beau fixe" et que "tout avait été déverouillé."

Mais a priori, l'élection présidentielle française a tout ralenti. La même source écrivait ainsi, en mai, que le Nicolas Sarkozy, battu, n'était alors "plus là pour mettre une pression énorme sur les Emiratis ainsi que sur son entourage pour finaliser coûte que coûte le contrat", en précisant qu'Abou Dhabi attendait "un signe du nouveau président."

Ce signe pourrait être la lettre que le président Hollande à fait transmettre au prince héritier d'Abu Dhabi par l'intermédiaire de Jean-Yves Le Drian. S'agirait-il de préparer ainsi une visite du chef d'Etat français aux Emirats au pour évoquer des contrats d'armement. Interrogé par le Parisien sur cette éventualité, le ministre de la Défense a botté en touche.

Et si l'Egypte avait été le premier pays client du Rafale...



Copyright Reuters

La Tribune, Michel Cabirol | 22/10/2012, 07:09 -

Au début de l'été 2011, les militaires égyptiens envoient à Paris une "expression d'intérêt" pour le Rafale. Paris est alors embarrassé et Dassault Aviation n'est pas intéressé.

C'était au début de l'été 2011 peu de temps après que la pression de la rue égyptienne n'ait eu la tête d'Hosni Moubarak en février. A cette époque, les militaires, et notamment le maréchal Hussein Tantaoui, qui dirigeait le Conseil suprême des forces armées (CSFA), s'attendent à tout moment à rendre le pouvoir aux civils. Mais ils ont de l'argent. Et veulent le dépenser avant leur départ. "On s'est rendu compte qu'ils avaient plein de cagnottes", explique un bon connaisseur du dossier à "latribune.fr". Une autre source confirme que "qu'il y avait chez les militaires égyptiens une frénésie pour signer des contrats d'armement". Le Caire fait ainsi parvenir à Paris une "expression d'intérêt" pour l'avion de combat tricolore, le Rafale, selon des sources concordantes. Les militaires égyptiens s'offriraient bien entre 12 et 20 appareils.

Dassault Aviation pas intéressé

Une demande surprenante qui embarrasse, semble-t-il, la France. Toutefois Paris ne souhaite pas froisser l'Egypte avec qui elle discute d'autres contrats. Pour sa part, le constructeur du Rafale, Dassault Aviation, lui est beaucoup moins diplomate. Il n'est vraiment pas intéressé par cette opération d'autant qu'il cherche à recaser les Mirage 2000-9 des Emirats arabes unis (EAU) dans le cadre de la vente de 60 Rafale à Abu Dhabi. Pourquoi pas l'Egypte, qui a dans sa flotte des vieux Mirage 2000 à moderniser. Premier client export du monoréacteur conçu par Dassault Aviation, Le Caire s'était payé au début des années 2000 20 Mirage 2000 (16 Mirage 2000 EM et 4 Mirage 2000 BM) et avait reçu les premiers exemplaires en 1986. Pour autant, Paris commence à discuter avec Le Caire pour comprendre le besoin des militaires égyptiens. Des pilotes égyptiens essaieront même le Rafale. Mais cela n'ira pas plus loin.

La France réticente au regard du contexte géostratégique régional

L'administration française est très réticente à vendre le Rafale dans un pays encore à l'époque très instable avec la menace des Frères musulmans. En outre, Israël aurait été très opposé à cette vente à l'image de la récente acquisition de deux sous-marins allemands U-209 par l'Egypte. Berlin et Le Caire ont conclu à l'été 2011 cette vente pour un montant de 920 millions d'euros. Enfin, les Etats-Unis n'auraient vraisemblablement jamais permis au Caire de s'offrir des Rafale. Faut-il rappeler que les codes sources des F-16 égyptiens sont verrouillés par Washington. Ces appareils "ne peuvent plus voler quand ils s'approchent de la frontière israélienne", confirme un observateur.

L'Iran pourrait acheter pour 13 mds USD d'armes russes (expert)



S-300 (archive)

© RIA Novosti. Kirill Braga, 17:51 19/10/2012, MOSCOU, 19 octobre - RIA Novosti

L'Iran est prêt à acheter à la Russie des armes et du matériel de guerre pour un montant de 11 à 13 milliards de dollars, a annoncé vendredi le directeur du Centre d'analyse du commerce mondial d'armes Igor Korotchenko.

"L'Iran est voué à devenir un partenaire évident de la Russie. Ce pays est prêt à acheter prochainement des armes russes pour un montant de 11 à 13 milliards de dollars", a déclaré M.

Korotchenko au terme d'une table ronde consacrée aux problèmes du Proche et Moyen Orient, qui s'est déroulée vendredi à RIA Novosti.

L'expert estime que le Conseil de sécurité de l'ONU a décrété les sanctions anti-iraniennes sous la pression des Etats-Unis.

"Ces sanctions ne frappent toutefois pas l'exportation d'armements défensifs - notamment de systèmes anti-aériens - vers l'Iran, ce qui a été reconnu par le département d'Etat américain", a souligné l'expert, ajoutant que la Russie était libre de livrer à l'Iran des armements non interdits.

Le vice-premier ministre chargé du complexe militaro-industriel russe Dmitri Rogozine a pour sa part souligné jeudi que le contrôle établi en Russie sur les exportations d'armes était plus rigoureux que dans de nombreux autres pays.

M. Rogozine a rappelé que Moscou avait renoncé à livrer à l'Iran des missiles sol-air S-300, même si cette arme n'était soumise à aucune sanction internationale.

Suite à la résiliation du contrat portant sur les S-300, Téhéran a déposé une plainte contre la Russie qui risque désormais d'être condamnée à payer des milliards de dollars de manque à gagner.

Selon les informations disponibles au 1er octobre, les ventes russes d'armes et du matériel de guerre en 2012 ont atteint 10,7 milliards de dollars.

Du (presque) nouveau du côté de la simulation de menaces: 80 millions de dollars pour ATAC et L3C

Ligne de Défense, 24.10.2012



L'US Navy a annoncé deux attributions de contrat de soutien à l'entraînement (simulation et opfor). L'un des contrats de près de 50 millions de dollars a été attribué à <u>ATAC</u>; cette société détient ce contrat annuel depuis 2002, soit dix ans!

L'autre contrat, d'une valeur de 31.8 millions

\$, est allé à L-3 C Flight International. Cette société met en oeuvre des LearJet.

Airborne Tactical Advantage Co., L.L.C., Newport News, Va., is being awarded a \$49,862,526 modification to a previously awarded indefinite-delivery/indefinite-quantity contract (N00019-09-D-0021) to exercise an option for services in support of the commercial air services program, which provides contractor



owned and operated Type III high subsonic and Type IV supersonic aircraft to Navy Fleet customers for a wide variety of airborne threat simulation capabilities. This provides for training

shipboard and aircraft squadron weapon systems operators and aircrew how to counter potential enemy electronic warfare and electronic attack operations in today's electronic combat environment. Funds will be obligated on individual delivery orders as they are issued. Work will be performed in Newport News, Va. and Jacksonville, Fla. (45 percent); Pt. Mugu, Calif. (35 percent); and outside the United States (20 percent). Work is expected to be completed by October 2013. Contract funds will not expire at the end of the current fiscal year. The Naval Air Systems Command, Patuxent River, Md., is the contracting activity.



L-3 Communications Flight International, Newport News, Va., is being awarded a \$31,894,417 modification to a previously awarded firm-fixed-price, indefinite-delivery/ indefinite-quantity contract (N00019-09-D-0018) for commercial air services for military training support. This modification provides

airborne threat simulation training for shipboard and aircraft squadron weapon systems operators and aircrew, to enhance abilities to counter potential enemy electronic warfare and electronic attack operations in an electronic combat environment. No funding will be obligated at time of award. Work will be performed in Newport News, Va. (50 percent) and San Diego, Calif. (50 percent), and is expected to be completed in December 2013. Contract funds will not expire at the end of the current fiscal year. The Naval Air Systems Command, Patuxent River, Md., is the contracting activity.

USS America, le petit dernier des, il faut le dire, porte-avions américains

Ligne de Défense, 23.10.2012



C'est un beau bébé de 45 700 t que l'US Navy a baptisé samedi dernier. L'USS America (LHA-6) est supposé remplacer l'USS Peleliu (LHA-5), un porte-hélicoptères de la classe *Tarawa* (40 000 t).

L'USS America, et son futur frère l'USS Tripoli (LHA-7), sont des navires d'assaut qui se situent entre le BPC Mistral (21 300 t à

pleine charge) ou le PA *Charles-de-Gaulle* (42 500 t à pleine charge) et les mastondontes de la classe *Entreprise* à 85 600 t. Comme l'a dit Lynne Pace, la marraine de l'*America*, "on dirait un petit porte-avions". Tout juste.

L'*USS America* est capable d'accueillir, outre son équipage de 65 officiers et 994 marins, une MEU de 1 600 à 1 800 *marines*, toute une panoplie d'aéronefs:

- 12 MV-22B *Osprey*
- 6 F-35B Lightning II
- 4 CH-53K Super Stallion
- 7 UH-1Y Venom et AH-1Z Viper

- 2 MH-60S Seahawk ou encore 20 F-35B et 2 MH-60S Seahawk.

En 2018, lorsque le *Tripoli* sera en service actif, les Américains possèderont donc 13 porte-avions.



7 - Nos Armées

Les aumôneries militaires

Ainsi va le monde, lundi 22 octobre 2012

Les aumôniers militaires ont-ils été touchés par la RGPP (Révision générale des politiques publiques) ? Le ministère de Dieu l'est par ricochet : « Le volume des aumôniers connaît une décroissance parallèle à la réduction du format des armées mais les aumôneries n'ont fait l'objet d'aucune mesure spécifique au titre de la RGPP » explique-t-on à l'état-major des armées.

Ils sont 241, dont 50 civils répartis dans les armées et la gendarmerie. Et sont renforcés par environ 80 aumôniers militaires de réserve. Voici leur répartition par culte : catholique 63 %, protestant 14%, musulman 14 %, israélite 9 %. Ces aumôneries sont réparties dans les bases de défense, desservant les formations de toutes les armées stationnées dans leur périmètre. Et peuvent être projetées sur les théâtres d'opérations en fonction des besoins.

Il n'existe pas à la Défense de « chef des aumôneries » (chacun des quatre cultes étant dirigé par un aumônier militaire en chef) mais un Conseil de coordination des aumôniers. Il vise « à assurer la concertation entre les aumôneries militaires et les forces armées, sous la présidence du chef d'état-major ». En 2010, une rumeur selon laquelle des postes d'aumôniers catholiques auraient été supprimés pour créer des postes d'aumôniers musulmans, avait circulé. « Non, à aucun moment, il n'y a eu de lien ou de compensation entre la montée en puissance de l'aumônerie musulmane et la baisse des effectifs de l'aumônerie catholique » commente-on à l'EMA.

a) - Terre

La tenue Terre de France : un service surmesure

Mise à jour : 24/10/2012 11:07 - Auteur : CNE S. Bollier

Signe identitaire de l'armée de Terre, la tenue Terre de France (TDF) est fabriquée par une entreprise française de confection. La Calaisienne, du groupe Marck, est spécialisée dans la confection d'uniformes et de vêtements d'image.

Dans la ville de Calais (62), La Calaisienne fabrique en prêt-à-porter et sur-mesure des uniformes, des tenues de protection, des gilets pare-balles. Elleest la dernière usine nationale à confectionner la tenue Terre de France. Étape par étape, les vestes et les pantalons de la TDF sont réalisés.



Passé le sas d'entrée orné des photographies des vêtements de la marque, les bureaux d'étude constituent la toute première étape de la conception de la TDF. Après réception des commandes des maîtres-tailleurs, celles-ci sont enregistrées et répertoriées. Un bolduc, c'est-à-dire une fiche signalétique du vêtement, est créé. Toutes les mesures de la tenue y sont reportées et l'accompagnent tout au long de sa création...

Quelques chiffres:

- 10 000 vestes par an;
- 20 000 pantalons par an;
- 33 personnes pour la confection d'une veste ;
- 19 personnes pour la confection d'un pantalon ;
- 6 semaines entre la réception de la prise de mesures et la livraison chez le maître tailleur.

>>> lire dans le prochain TIM

CNE Severine Bollier

Sources: TIM, Droits: Armée de Terre 2012

Le 35ème Régiment d'Infanterie va revenir en Afghanistan

Zone Militaire, 19 octobre 2012 - 16:56

Cela peut paraître paradoxal dans la mesure où, conformément à la décision du président Hollande, les troupes françaises dites "combattantes" déployées en Afghanistan ont engagé leur retrait, lequel devra être terminé, du moins pour les soldats, avant la fin de cette année.

Mais toujours est-il que 320 militaires du 35ème Régiment d'Infanterie de Belfort vont partir, d'ici la fin du mois, en Afghanistan, pour former, avec leurs camarades du 19ème Régiment de Génie de Besançon, du 1er Régiment d'Artillerie et du 132ème Bataillon cynophile de l'armée de Terre, le bataillon "Aquitaine", un nom choisi en référence à l'appellation que portait cette unité sous l'Ancien Régime.

Cela étant, il n'est nullement question que ce bataillon soit impliqué dans des opérations de contre-insurrection comme par le passé. Sa mission sera notamment de protéger le désengagement des troupes françaises en veillant sur les convois logistiques au départ de la province de Kapisa.

Concrètement, le 35ème RI va envoyer deux compagnies et un état-major tactique, placé sous le commandement de son chef de corps, le colonel Bertrand Joret. La première prendra position à Mahmoud-E-raqui, la capitale de la Kapisa ainsi qu'à Naghlu, dans la province de Kaboul. Sa mission devrait durer 2 mois. La seconde sera affectée pour un semestre au camp de Warehouse, dans la capitale afghane, pour en assurer la protection.

Au cours de ces dernières années, le 35ème RI a été engagé à 4 reprises en Afghanistan, notamment pour armer, en alternance avec le 92ème RI de Clermont-Ferrand, les sections VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie), des deux groupement tactiques interarmes (GTIA) présents en Kapisa et en Surobi. Mais pour cette 5e fois, il s'agit de son plus important déploiement dans ce pays.

D'ailleurs, témoin de cet engagement, les caporaux-chef Kerfalla Camara et Bernard Petit, ainsi que le caporal Tematoeau Tavita ont été cités à l'ordre de la brigade et reçu la croix de la Valeur militaire étoile de bronze pour leur attitude lors de violents accrochages en Afghanistan, en septembre 2010.

Kosovo : visite du général Brethous, chef conduite du CPCO

Mise à jour : 25/10/2012 16:23

Du 17 au 19 octobre 2012, le général Patrick Bréthous, chef conduite du CPCO (centre de planification et de conduite des opérations) s'est rendu au Kosovo afin de rencontrer les soldats français engagés sur ce théâtre.



Le général Bréthous, chef de la conduite des opérations au Centre de planification et de conduite des opérations du (CPCO) à l'EMA, s'est rendu au Kosovo à quelques jours du chassé croisé des relèves. Après diverses présentations dans les emprises de Film city à Pristina ou à Novo Selo, c'est sur le poste administratif de Brnjak (DOG 31) qu'il a concentré sa visite. Ce poste frontière est tenu pour quelques jours encore par les marsouins du 1er régiment d'infanterie de marine (1er RIMa)

qui arment l'escadron d'éclairage et d'investigation (EEI) du Battle Group East.

Après avoir assisté à un point de situation complet sur l'organisation du site, le général Bréthous a visité l'ensemble des installations (postes de garde, postes d'observation et zone vie) avant de s'adresser aux militaires de l'EEI et partager sur leurs diverses missions : sécurisation du poste, patrouilles dans la région et escortes des convois d'EULEX.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Bataillons de réserve: le bataillon Ile de France se met en place. Un second à Nantes?

Ligne de Défense, 22.10.2012

Un second bataillon de réserve sera probablement créé à Nantes. Après le <u>bataillon lle de</u> <u>France</u>, ce sera la seconde unité de ce type (actuellement, <u>les réservistes nantais de l'ex-22e BIMa servent au 6e RG d'Angers</u>. Pour visiter leur site, cliquer <u>ici</u>).

Le bataillon "Ile de France" a reçu, il y a quelques jours, sa première convocation. Samedi, quelques cadres se sont retrouvés pour un point de situation. J'ignore ce que ces officiers se sont dit mais ils ont certainement abordé les points suivants:

- objectif 14 juillet. Une compagnie de cette unité est supposée défiler sur les Champs en 2013. C'est de l'affichage certes, mais ça compte aussi.
- des soldats! Pour défiler, encore faut-il que les effectifs le permettent. Or, les deux premières unités (l'EM et une compagnie) seraient loin d'avoir fait le plein (à 60%, selon certaines sources). Manquent à l'appel des militaires du rang que la réserve opérationnelle a du mal à attirer et à fidéliser. Ce bataillon doit compter 400 hommes à terme (et 6 cadres d'active)
- une mise en place dans la douleur: des locaux apparemment à la limite du salubre, pas d'équipement de bureaux...
- des missions peu valorisantes mais nécessaires: une section, peut-être plus, pourrait être déployée en région parisienne pour Vigipirate. Des gardes statiques de POV (point d'importance vitale, ex-point sensible) sont aussi envisagées.

IED, menace explosive...



Mise à jour : 19/10/2012 17:43

Sur son territoire comme en opération, la France est régulièrement confrontée au danger des IED. Avec l'Afghanistan, la menace est devenue intensive, et l'armée de Terre a dû s'adapter. De nombreux spécialistes sont formés chaque année aux techniques de neutralisation de ces engins mortels...

Droits : Armée de Terre 2012

Nouvelle-Calédonie : Exercice Croix du Sud 2012, phase initiale d'intégration de la force

Mise à jour : 23/10/2012 12:24

Du 12 octobre au 26 octobre 2012, les forces armées en Nouvelle Calédonie (FANC) conduisent l'exercice *Croix du Sud* sur la Grande Terre, île principale de l'archipel. Cet exercice, interarmées et multinational, est organisé tous les deux ans, sous le contrôle opérationnel du général commandant supérieur des FANC.



L'exercice *Croix du Sud* constitue un rendezvous majeur pour l'entrainement des forces armées du Pacifique Sud-ouest. Il a pour but d'entraîner les FANC et leurs partenaires de la région à conduire une opération d'assistance humanitaire, suivie d'une évacuation de ressortissants, dans un contexte multinational. Il permet de développer la coopération et

l'interopérabilité entre les forces participantes. La France, et principalement les forces de souveraineté du théâtre Pacifique (FANC et FAPF), a toujours été fortement engagé dans cette zone avec une participation aux opérations de maintien de la paix (MINUT au Timor oriental en 1998) et aux missions d'assistance (tsunami de 2004, cyclones aux Tonga et Fidji en 2009 et 2010).

Pour l'édition *Croix du Sud 2012*, la France, représentée par les FANC et renforcées par les FAPF, engage 680 militaires. A ces côtés, huit nations participent à l'exercice : Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie Nouvelle-Guinée, Royaume des Tonga, Vanuatu et pour la première fois Etats-Unis, Royaume-Uni et Canada. Cette forte participation donne à l'exercice une ampleur particulière avec 1260 militaires, 7 bâtiments et 9 aéronefs ainsi que des moyens logistiques conséquents.

La première séquence de *Croix du Sud* a consisté à conduire un exercice d'intégration de la force ou *Force Integration Training* (FIT), phase qui permet de donner une cohérence initial à la force : tir, exercice amphibie, actions héliportées et aéroportées, mise en pratique des procédures d'évacuation sanitaire (EVASAN), reconnaissances d'itinéraire, PASSEX... sans oublier le travail nécessaire des échelons de commandement.

La participation à cet exercice conforte la position de la France comme contributeur de premier plan au maintien de la sécurité en zone Pacifique et comme partenaire important à la coopération régionale. Dans le cadre de la transformation des armées, les FANC et les FAPF agissent de manière complémentaire et forment le « théâtre » Pacifique. Les FANC constituent le point d'appui central du « théâtre » avec un dispositif interarmées centré sur un GTIA avec les moyens de projection associés. Les FAPF quant à elles constituent un dispositif interarmées à dominante maritime.

Sources : EMA, Droits : Ministère de la Défense

CALFEX: coopération franco-britannique



Mise à jour : 19/10/2012 17:25

Du 27 septembre au 3 octobre, une compagnie du 3e régiment d'infanterie de marine (3e RIMa) de Vannes s'est entraînée sur le camp d'Otterburn en Grande-Bretagne lors d'un exercice à tir réel. Les exercices CALFEX (combined arms live fire exercice) combinent manœuvre tactique et tirs réels et s'inscrivent dans le cadre des échanges franco-britanniques GAULISH, permettant aux deux armées de profiter de leurs infrastructures respectives et de partager leurs savoir-faire tactiques.

Droits : Armée de Terre 2012

Polynésie française : Exercice Cyclonex 2012

Mise à jour : 22/10/2012 21:29

Du 3 au 10 octobre 2012 avait lieu en Polynésie Française l'exercice *Cyclonex 2012*. Cet entraînement annuel fait partie du cycle de préparation opérationnelle des Forces armées en Polynésie française (FAPF).



Cyclonex a lieu tous les ans et mobilise l'ensemble du personnel des FAPF. L'exercice, dont le scénario était basé sur le passage d'un cyclone de forte intensité à proximité immédiate des îles de la Société, a pour but d'entraîner et d'évaluer la capacité des FAPF à réagir à ce type de catastrophe naturelle : test des procédures et des plans de secours internes, ainsi que l'intégration des armées aux plans de secours relevant des autorités de l'Etat qui solliciteraient l'aide de forces armées.

Cette année a été testé un nouveau poste de commandement (PC) de dévolution sur les hauteurs à proximité de Papeete. Ce PC, chargé d'accueillir les équipes de commandement en cas de crise majeure, sera bientôt pleinement opérationnel. Il a été aménagé à partir de bâtiments militaires déjà existants, modernisé, en particulier avec l'ajout de différents moyens de liaison. C'est à partir de ce site que les opérations d'assistance ou de coordination seront désormais conduites.

Les FAPF assurent un éventail varié de missions qui sollicitent les capacités des trois armées (1000 militaires répartis principalement sur l'île de Tahiti et plus précisément à Papeete). Ils apportent leur moyens et savoir-faire dans le cadre de l'activation des plans Cyclone et/ou Tsunami en liaison avec le Haut-commissariat de la République. Le dernier cyclone, Oli, a eu lieu en 2010. Les FAPF avaient alors apporté leurs concours aux opérations de secours initiées par le Haut-commissariat de la République.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Corsican Lion 2012: manœuvre amphibie

Mise à jour : 22/10/2012 14:43

Réalisé à proximité du littoral corse, le scénario fictif de Corsican Lion prévoit l'intervention sous mandat international d'une force amphibie franco-britannique dans un état politiquement affaibli, en proie à l'insécurité et à la recrudescence d'actes de piraterie en mer.

Il s'agit d'un exercice de type LIVEX, conduit avec des moyens réels. L'exercice présente la particularité d'une opération conduite par des moyens interarmées français et britanniques :



- l'une amphibie composée autour du navire HMS Bulwark de la Royal Navy et du bâtiment de projection et de commandement (BPC) Mistral de la Marine nationale,
- l'autre formée par les unités du groupe aéronaval du porte-avions français Charles de Gaulle renforcées d'un escorteur britannique.

350 soldats!

Le groupement tactique embarqué (GTE) à bord du Mistral est placé sous le commandement du

chef de corps 2^e régiment d'infanterie de marine (2^e RIMa) d'Auvours, le colonel Paczka. Le GTE se compose :

d'un état-major tactique

- d'une compagnie de combat (2^e RIMa)
- d'une section appui mortier à 2 pièces pour le 11^e régiment d'artillerie de marine (11^e RAMa) de Saint-Aubin-du-Cormier
- d'une section génie de combat du 6^e régiment du génie (6^e RG),
- de la « India Company du 45th Commando Royal Marines ».

Au total 302 marsouins, bigors, sapeurs de marine et 42 « marines » britanniques.

Chronologie

16 octobre : vers 19h le BPC Mistral appareille de Toulon.

18 octobre : rassemblement de toutes les forces maritimes à l'ouest de la Corse. Dans l'aprèsmidi, passage du « détroit » de la Corse-Sardaigne et mise en place à l'est de Solenzara.

19 octobre : début de la première intervention « Show of force » à hauteur de Solenzara pour neutraliser l'ennemi (les pirates, selon scénario fictif).



Vie à bord

16 octobre : installation des soldats du GTE dans leurs postes et rassemblement dans le hangar hélico du Mistral pour prise de consignes de vie à bord.

17 octobre : instruction FÉLIN pour les sections du 2^eRIMa (en phase d'appropriation depuis le 17 septembre). Corsican Lion permet d'éprouver, en réel, le système d'armes. Découverte des armements respectifs des 2 armées.

Préparation des véhicules pour l'opération amphibie. Sport.

Sources : CNE C. Brunetaud/TIM , Droits : Armée de Terre 2012

[Corsican Lion] Débarquement sur Red Beach

Mise à jour : 23/10/2012 11:00



Les 19 et 20 octobre 2012, les soldats du groupement tactique embarqué (GTE) se sont entraînés à débarquer et rembarquer avec tous les moyens amphibies britanniques. La section d'aide à l'engagement débarqué (SAED) préparait l'exercice de synthèse...

19 octobre : départ pour « Red Beach ». Ce lieu de débarquement au nom fictif est situé non loin de Solenzara. La compagnie de combat du GTE a quitté le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Mistral pour « beacher » au moyen de la batellerie britannique : ils ont été transportés du bâtiment français à la terre ferme par « landing craft vehicule personal » (LCVP). Ils se sont entraînés à débarquer et rembarquer avec tous les moyens amphibies britanniques : des LCVP, des « offshore raiding crafts » (ORC), des « landing craft air cushioned » (LCAC) et le « landing craft utility » (LCU).

La coopération franco-britannique ne s'est pas arrêtée là. Tout au long de l'après-midi, une fois les exercices de restitution de « débarqué-rembarqué » terminés, les sections françaises et britanniques ont présenté leur matériel et armement respectifs. Ils ont échangé, « in English », langue officielle de l'OTAN, sur leurs modes de vie, leurs expériences de soldat.

Au même moment, sur le BPC Mistral, la section d'aide à l'engagement débarqué (SAED), armée par des marsouins du 2^e RIMa, accueille son homologue : la « Reccee » Platoon (section de reconnaissance britannique). Placée sous commandement britannique, la SAED, binômée avec la « Reccee Platoon », ont fait le point sur leur future mission conjointe. Cette force avancée va débarquer, en amont du GTE, sur les plages de Ballistra. Objectif : chercher du renseignement sur

l'ennemi, repérer les zones de poser hélico, sécuriser la zone de débarqué du GTE. Une fois à terre, les soldats du GTE devront saisir des objectifs et neutraliser l'ennemi. C'est tout l'enjeu de leur mission pour l'exercice de synthèse, les 22 et 23 octobre.

20 octobre : 2 sections débarquent et rembarquent à Solenzara au moyen de la batellerie britannique. Pendant ce temps-là, le général Martin L. Smith, Commander United Kingdom Task Group, découvrait toutes les capacités du système d'armes FÉLIN.

Sources : CNE C. Brunetaud/TIM , Droits : Armée de Terre 2012



Tigre 2 : fin d'exercice

Mise à jour : 19/10/2012 17:12

Du 1er au 18 octobre 2012 a eu lieu en Corse, l'exercice *Tigre 2* organisé conjointement par les forces spéciales françaises et saoudiennes.

A l'issue d'une première semaine d'entraînement franco-saoudien, la phase tactique de l'exercice a réellement commencé le 9 octobre sur l'ensemble de l'île.



L'exercice a été dirigé en bilatéral à partir d'un poste de commandement franco-saoudien en charge de coordonner l'ensemble des moyens terrestres, maritimes et aériens. Les unités du commandement des opérations spéciales (COS) ont été déployées sur le terrain en mettant en œuvre leurs modes opératoires spécifiques. Les forces sont entrées progressivement en action conformément au thème du scénario, « d'une rare complexité », comme le souligne un officier de la Brigade des Forces Spéciales Terre

(BFST).

Trois phases se distinguent clairement : tout d'abord la phase de recueil du renseignement qui permet aux forces spéciales d'évaluer les capacités de l'ennemi, afin de préparer une réponse adaptée. Puis la préparation opérationnelle durant laquelle les équipes étudient leurs zones d'action, qu'elles soient aérienne, maritime et/ou terrestre. Les FS préparent et adaptent alors le matériel et les modes opératoires sont répétés. Enfin, la troisième phase est celle de l'action : les forces spéciales agissent le plus souvent de nuit, en toute discrétion, en mettant en œuvre leurs

procédures spécifiques dans le cadre du plan établi et validé par le PC GFS. La Corse et ses spécificités de terrain – maquis et relief - ont offert un lieu d'entraînement optimal pour éprouver les modes d'infiltration.

Le bilan est éloquent pour l'ensemble de l'exercice : 700 sauts en parachute dont 70 de nuit avec dérive sous voile et infiltration, une quarantaine de poser d'assaut avec manœuvres d'infiltration/exfiltration. Quantitativement, les moyens français ont réalisé environ 200 heures de vol d'hélicoptères et plus de 150 heures pour les avions.



Cet exercice inédit et de grande ampleur, a demandé plus de huit mois de préparation, il a rassemblé prés de 1000 militaires français et saoudiens dont 600 commandos. Opérer en Corse a également permis aux forces spéciales des deux nations de s'entraîner à la projection logistique. Cet exercice s'est inscrit dans les objectifs définis par l'accord de coopération et d'assistance militaire franco-saoudien, dont les deux axes principaux sont la formation et la coopération opérationnelle. Cet exercice a pleinement satisfait les besoins de coopération des deux armées.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Bonne performance du 13e BCA au stage « Sniper Mountain »

Mise à jour : 23/10/2012 11:54

Du 23 septembre au 13 octobre 2012, les tireurs d'élite longue distance (TELD) du 13^e Bataillon de chasseurs alpins (BCA) ont effectué le stage « Sniper mountain » à l'école des troupes de montagne allemandes de Mittenwald et au camp de Lizum en Autriche.



Dès les premiers jours, le 13^e BCA a remporté un franc succès avec une performance remarquable en mettant 1'30" minutes de moins que les autres sur sept cents mètres de dénivelé avec un sac de vingt kilos à l'occasion du stage « Sniper moutain » en Autriche. Le test final, qui s'effectue au niveau section de tireurs d'élite, a confirmé le professionnalisme et la qualité des soldats de montagne de Savoie avec une heure d'avance sur le programme dès la première étape. Il s'agissait pour plusieurs équipes de s'infiltrer sans être décelées et de

traiter dès la première cartouche, les objectifs dévoilés.

Au delà de ces performances qui soulignent le professionnalisme dans la maîtrise du tir de précision des chasseurs alpins du 13, cet évènement a été l'occasion de découvrir et d'apprendre à travailler avec des mulets. Des savoir-faire tels qu'équilibrer les charges sur le dos de l'animal, reconnaitre le moment où il faut changer ses fers, anticiper sa protection en cas d'embuscade sont venus compléter leurs connaissances. Ils ont également découvert des méthodes de via cordata mobile en cour d'étude à cette école. Ce stage leur a également permis de tisser des liens avec les troupes de montagne allemande.

Droits : armée de Terre 2012

[Exercice] Les militaires du 31e RG se forment en terrain libre

Mise à jour : 26/10/2012 09:09

Du 24 au 28 septembre 2012, les militaires du 31^e régiment du génie (RG) de Castelsarrasin ont participé a un exercice en terrain libre pour réaliser un cas concret.



Les militaires du 31^e RG, des sapeurs allant du caporal-chef au capitaine, ont pu mettre en pratique leurs acquis lors d'une instruction en terrain libre, Explosive Ordonnance Reconnaissance (EOR), qui s'est déroulée dans une ferme aux abords de Castelsarrasin (82) du 24 au 28 septembre 2012.

Equipés de jumelles, d'un appareil photo et d'un détecteur de mines DHPM, les militaires ont pu reconnaître un axe en terrain libre, vérifier et sécuriser les abords d'une habitation et effectuer

des visites de sécurité dans une ferme à proximité de Castelsarrasin. Débris de sous munitions, obus de mortier, grenade, emballage de propulseur d'éjection sont autant d'objets qui ont été découverts.

En plus de réaliser ce cas concret, l'objectif, largement atteint, était d'effectuer une remise à niveau annuelle pour que la licence opérationnelle soit validée par le chef de corps. Les binômes se sont bien organisés et ont réalisé un bon découpage de secteur. Il n'y a pas eu non plus de problème lié à la topographie et aucune erreur de sécurité n'est a déplorée. C'est donc une mission réussie pour le 31 e RG.

Droits : armée de Terre 2012

Les chiens de l'armée de Terre évalués au PSC de Sissonne

Mise à jour : 24/10/2012 16:03

Du 1^{er} au 5 octobre 2012, les équipes cynotechniques de l'armée de Terre ont passé leurs tests d'évaluation qui étaient organisés par le bureau sécurité de l'Etat Major Soutien Défense (EMSD) de Metz.



Trois fois par an, les équipes cynotechniques, discipline qui concerne l'ensemble des connaissances et des techniques liées à l'élevage du chien, son éducation et sa formation à des tâches spécialisées, s'affrontent lors des tests d'évaluation. C'est du 1er au 5 octobre que ces tests d'évaluation du chien militaire ont eu lieu au Peloton de soutien cynotechnique (PSC) nord de Sissonne.

Deux équipes du régiment de marche du Tchad y ont participé et ont obtenu de très bons

résultats. Le caporal Deveuldre et son chien Elgos se sont classés 1^{er} sur 24 avec un total de 280/300 aux épreuves chien de patrouille qui comportent trois catégories : la discipline/obéissance, l'interception de jour et de nuit et la recherche de malfaiteur de nuit en zone close.

De son côté, le caporal chef Martine et son chien Faly se sont classés 2^e sur 7 aux épreuves de pistage en obtenant 76/100. Ces dernières permettent à partir d'indices ou de traces laissées au sol de retrouver un ou plusieurs individus avec un délai d'ancienneté plus ou moins long allant de 30 minutes à environ 3 heures.

Droits : armée de Terre 2012

Armée. «Abandonné» le caporal invalide accuse

Le Télégramme - 24 octobre 2012 - par Hubert Orione



Armée. «Abandonné» le caporal invalide accuse.

Ce Plouhinecois se bat déjà depuis plusieurs années pour faire reconnaître ses droits. Photo H. O.

Le caporal Bruno Lavenant (*) se bat contre le silence de la Légion étrangère. Blessé en service, il se retrouve invalide. Et surtout «sans statut, sans solde, et abandonné»

Habitant de Plouhinec(29), dans le Cap Sizun, <u>Bruno Lavenant</u> ne sait plus quoi faire pour qu'on l'écoute. «On», «c'est la <u>Légion étrangère</u>; cette grande muette qui reste surtout sourde à toutes mes démarches». Et qui le jette dans le désarroi «d'un homme abandonné, sans solde, sans statut». Depuis plusieurs années, le caporal lutte pour faire reconnaître ses droits. Pour l'instant, «rien n'y fait».

Grièvement blessé

Son aventure commence en 2003; quand, à 34 ans, il s'engage dans la Légion. Apte au service et après des formations, il part en mission: «Djibouti, Côte d'Ivoire, Tchad». Après sept ans de service et trois contrats d'engagement, il signe pour quatre ans et est affecté à Castelnaudary. Des problèmes de dos lui valent d'être exempté de certaines tâches. En dépit de ses certificats, il est affecté au déchargement des denrées pour l'économat: «À trois, on manipulait environ 25 tonnes par jour». Il parle de son dos mais «on ne m'écoute pas. Et quand tu es légionnaire, tu obéis aux ordres». En mars2010, c'est l'accident en service: «Vertèbres touchées».

Hospitalisation, opération lourde, six mois dans un fauteuil roulant: «C'est grâce à des vis dans la colonne que je tiens encore debout». Commence alors cet enfer administratif et incompréhensible qu'il dénonce. «J'ai été placé en maladie avec une demi-solde en 2011 car ma hiérarchie disait que l'accident n'était pas imputable au service!». En 2012, on lui reconnaît 40% d'invalidité. «Mais la Légion considère que j'étais déjà invalide à 30% avant mon accident! Avec tout ce qu'on m'a fait faire avant?».

Et maintenant?

En septembre2013, il risque d'être réformé, «après douze ans de service et sans droit à une pension d'invalidité, ni à la retraite. Que va-t-il se passer? Qui va me prendre en charge à compter de cette date avec mon handicap?». La semaine dernière, et pour la première fois, il est venu à la mairie de Plouhinec chercher un colis alimentaire. Quand il contacte la Légion, au «bureau des isolés» dont il dépend, il se heurte à un «Arrête de nous casser les c...». «Je n'arrive à récupérer ni mes papiers, ni mes affaires». Rien: «C'est le silence». Son histoire a interpellé le maire de Plouhinec <u>Jean-Claude Hamon</u>. «Scandalisé», le maire s'est tourné vers la députée Annick Le Loch et vers le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian. «Je veux que Bruno soit traité avec le respect qu'on lui doit».

«Jamais vu ça»

<u>Jean-Claude Hamon</u> comprend d'autant moins «cette inhumanité» qu'il connaît bien l'armée. Il était chef du personnel de la préfecture maritime puis chargé de la gestion des personnels de la Marine nationale. «En de nombreuses années de service, je n'ai jamais vu ça», s'insurge-t-il. Il «espère que les choses vont s'arranger». Tout comme <u>Bruno Lavenant</u>: «Mon ancien chef de corps m'avait dit un jour: "La grande famille Légion ne t'abandonnera jamais".».

*Nom attribué par la Légion. Pour l'État civil, Bruno Lavenant est Olivier Le Lay.

b)<u>- Mer</u>

Séance inaugurale du cours de génie atomique pour l'année scolaire 2012-2013

Mise à jour : 25/10/2012 17:57

Le 25 octobre 2012 a eu lieu la Séance inaugurale du cours de Génie Atomique de l'année scolaire 2012-2013, à l'Ecole des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA). Sous la présidence du vice-amiral d'escadre Bruno Nielly, préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, la leçon inaugurale a été donnée par M. Pierre Léna, astrophysicien et membre de l'académie des sciences, qui est intervenu sur le thème « Sciences et éducation ».



Cet événement symbolise chaque année l'ouverture d'une session de formation accueillant des officiers ingénieurs mais également des ingénieurs du monde civil. Cette année, outre le thème de la conférence, a été évoqué également le projet de rapprochement de l'EAMEA et de l'Ecole des fourriers de Querqueville. Comme un symbole, la salle de cinéma de cette dernière accueillait en effet la séance inaugurale au moment où le projet de rapprochement commence à se concrétiser. Le

sujet de l'éducation était ainsi bien choisi, bien que le contenu des formations proposées par les des écoles soit particulièrement différents.

Cette séance inaugurale a par ailleurs été pour l'EAMEA l'occasion de proposer une rencontre entre ses différents partenaires notamment industriels, tel que DCNS ou le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Un évènement qui permet au monde du nucléaire de se rassembler et d'échanger dans un climat agréablement propice à la connaissance.

Sources: © Marine nationale

La Marine présente au Bourget à l'occasion du 23ème salon Euronaval

Mise à jour : 24/10/2012 08:47



La Marine nationale est présente à la 23^{ème}édition du salon Euronaval qui réunit 400 exposants du secteur naval et maritime au parc des expositions de Paris le Bourget.

Elle anime naturellement le stand de la Défense, qui, sur 152 m², présentera les différents aspects des opérations amphibies. Du personnel des trois armées, reflets de la complémentarité dans les actions amphibies sera présent pour présenter leurs expériences opérationnelles aux visiteurs. Des écrans permettront de visualiser le savoir-faire opérationnel des forces et les

différents systèmes développés par l'industrie française pour accomplir les missions aéromaritimes.

La présence de la Marine nationale aux côtés des industriels s'inscrit dans le cadre des intérêts convergents des deux parties. Les matériels utilisés par la Marine sont en effet construits pour l'essentiel par des industriels français ou en coopération avec nos alliés. L'utilisation par la Marine des matériels navals permet ainsi de prouver leurs capacités opérationnelles et d'obtenir le label «Sea/Combat Proven» (éprouvé en opérations), qui est à l'évidence une caution pour l'exportation.

C'est aussi dans ce but que plusieurs dizaines de délégations étrangères se sont rendus à Toulon le 22 octobre. Elles peuvent ainsi visiter in situ les plus récents bâtiments de la Marine nationale.

Le salon est inauguré le 23 octobre par monsieur Le Drian, ministre de la Défense en présence de l'amiral Bernard Rogel, chef d'étatmajor de la Marine.

Sources: © Marine nationale

L'École atomique de Cherbourg rejoindra celle des Fourriers en 2013

Ligne de Défense, 26.10.2012



Mon confrère Gilles Colas, de la rédaction de Cherbourg, a publié ce matin un article sur le déménagement de <u>l'Ecole atomique de</u>

<u>Cherbourg (EAMEA)</u>. L'école va quitter ses locaux de l'arsenal pour rejoindre le site de Querqueville où se trouve <u>l'école des</u>

<u>Fourriers</u> (photo ci-dessous).

L'article paru dans notre édition cherbourgeoise:

"Le déménagement commencera l'an prochain pour s'achever en 2016 ou 2017. Chaque école gardera son identité, son histoire, ses spécificités. L'EAMEA, École des applications militaires de l'énergie atomique, recevait du beau monde, hier, à l'occasion de la rentrée de la promotion 2012 du cours de génie atomique. Ce fut l'occasion, après la leçon inaugurale, donnée par l'astrophysicien Pierre Léna, de faire le point sur son déménagement prochain. L'EAMEA va quitter ses locaux historiques de l'arsenal pour s'implanter chez sa consoeur de Querqueville, l'École des fourriers.

Ce rapprochement est justifié d'abord par « le petit coup de vent budgétaire qui souffle actuellement sur notre ministère », a indiqué l'amiral Nielly, préfet maritime. Il l'est également par le fait que les locaux actuels, occupés depuis 1958, « ont 160 ans, sont humides, vieillissants », rappelle le capitaine de vaisseau Frédéric Janci, commandant l'EAMEA.

Le commissaire en chef de 1ere classe Patrick Henri, commandant l'École des fourriers, inscrit la venue chez lui de la prestigieuse école un pas supplémentaire dans l'évolution des armées vers la convergence. Évolution dans laquelle l'école qu'il dirige est en pointe. 800 à 900 élèves Le capitaine de vaisseau a, aussi, insisté sur le fait que « chaque école va garder son identité, son histoire, ses spécificités » ; les traits communs aux deux établissements étant « l'excellence et la cohérence ». « Le transfert va s'opérer



progressivement, à partir de 2013, pour s'étaler jusqu'en 2016-2017. » Déplacer l'École atomique à Querqueville était le meilleur choix économique. De ce fait, « la délocalisation n'est plus du tout d'actualité ».

Ce déménagement va d'abord porter sur les logements. L'EAMEA reçoit 800 à 900 élèves par an, qui « ont énormément de travail, donc logent ici ». L'École des fourriers peut les loger dans de bonnes conditions sans que de nouvelles constructions soient nécessaires. Les cours suivront, sans nécessiter plus d'investissement immobilier, puisqu'« une simple classe suffit ». Le capitaine Janci espère que les cours démarreront à Querqueville dès 2013.

Pour les laboratoires et le simulateur de conduite nucléaire, il sera nécessaire de construire « un bloc spécifique. Nous travaillons sur l'option d'un bâtiment de 2 500 m2. Ce sera adapté en fonction des finances » (toujours ce coup de vent). La place ne manque pas puisque l'École des

Fourriers occupe une surface équivalente à celle des États du Vatican, a fait remarquer l'amiral Nielly. « Il y a de la prairie partout, on va trouver un coin libre », a ajouté le commissaire Henri. Aucune destination nouvelle n'est envisagée pour les actuels bâtiments.

Le commissaire Henri est conscient du choc culturel que va représenter l'arrivée de ces élèves parmi ceux qu'il gère d'une main ferme. « Ici, nous recevons des personnels de cultures militaires très différentes (5 000 personnes issues des armées de l'Air, de Terre, de la gendarmerie, de la Marine, défilent chaque année dans ses locaux). Ils ont un seul point commun, la discipline militaire. Nous les fédérons par la discipline. Faire la même chose avec les bac + 6 de l'École atomique, ce serait impossible. »

Le préfet de La Réunion visite la base navale de Port des Galets

Mise à jour : 22/10/2012 18:03



Le 11 octobre 2012, monsieur Jean-Luc Marx, Préfet de La Réunion délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer, s'est rendu en visite à la base navale Port des Galets. Cette visite a été l'occasion pour le préfet d'évaluer les moyens et les infrastructures relevant de l'action de l'Etat en mer.

Après une rencontre au sein de la base navale sur le thème des « enjeux de l'action de l'Etat en mer en zone maritime sud de l'océan Indien », le Préfet a été accueilli au CROSS Réunion, organisme qui, par une convention entre le

ministère des Transports et la Marine nationale, se trouve implanté dans l'enceinte de la base navale. Les infrastructures ainsi que les principales missions lui ont été présentées.

Il a ensuite assisté à une présentation dynamique des moyens de lutte anti-pollution.

A l'occasion de cette visite, le commandant de zone maritime a rappelé la complémentarité des administrations et services concourant à l'action de l'Etat en mer.

Véritable cœur territorial de l'organisation du soutien opérationnel, les bases navales sont chargées du soutien de proximité des bâtiments présents dans les ports militaires. Elles sont les points d'appui des forces sous-marine, navale et aéronautique.

La base navale de Port des Galets a été créée le 1^{er} septembre 1998. Chargées de l'accueil et du soutien de proximité des bâtiments stationnés ou de passage dans le port (missions principales : soutien portuaire, soutien logistique, soutien de l'homme), les bases navales apportent aussi leur concours aux organismes de la Marine qui y sont implantés, ainsi qu'aux autres armées, sur site ou à l'extérieur.

Sources: © Marine natinale

Corsican Lion: It's now!

Mise à jour : 19/10/2012 11:23

Ce 18 octobre 2012 marque le coup d'envoi de l'exercice *Corsican Lion* en Méditerranée, concrétisation sur le terrain du traité de coopération franco-britannique en matière de défense

signé le 2 novembre 2010 (Traité de *Lancaster House*) : une importante et inédite manœuvre aéronavale et amphibie franco-britannique rassemblant 5 000 hommes et 13 bâtiments de combat, à proximité du littoral corse.



Le traité de *Lancaster House* prévoit la mise en œuvre d'une force expéditionnaire inter-armées franco-britannique (*Combined Joint Expeditionary Force, CJEF*), capable entre autre, d'intervenir depuis la mer. L'exercice *Corsican Lion* traduit pour la première fois la volonté bilatérale d'engager cette force en deux *Task Group (TG)*: un TG amphibie, composée par le HMS *Bulwark* et l'*Illustrious* de la *Royal Navy, ainsi que* du Bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Mistral*

de la Marine nationale; et d'un TG aéronaval formé du porte-avions français *Charles de Gaulle* et de ses bâtiments de soutien, renforcé d'une frégate britannique.

« Une première journée de manœuvres à la mer a permis l'intégration de nos moyens respectifs et s'est achevée par le regroupement de toutes les unités, contribuant ainsi au développement de l'esprit d'équipe de Corsican Lion. A partir d'aujourd'hui, militaires français et britanniques constituent une seule et même force » précise le contre-amiral Jean-Baptiste Dupuis, commandant le Task Group 473 formé autour du porte-avions Charles de Gaulle. « J'attends beaucoup de Corsican Lion car c'est la première étape de la concrétisation de cette future force expéditionnaire franco-britannique avec, pour l'occasion, l'engagement des aéronefs du Charles de Gaulle en soutien des opérations amphibies conduites par le Task Group britannique ». Cet avis est partagé par le Commodore Paddy McAlpine, commandant Britannique des forces amphibies qui déclare : "This is a historic new chapter for our navies and land forces. We are very much looking forward to working together on this new chapter of interoperability with our French allies*".

A bord du BPC *Mistral*, plus de 300 marsouins de la 9^e brigade d'infanterie de marine et 52 *Marines* britanniques de la 3^e brigade commando forment le Groupement tactique embarqué (GTE) commandé par le colonel Christophe Paczka du 2^eRégiment d'infanterie de marine d'Auvours (2^e RIMa). Ils débarqueront dans quelques jours ensemble avec une cinquantaine de véhicules sur les côtes « d'un pays réputé hostile », comme l'annonce le thème tactique de l'exercice, sous la protection des avions catapultés depuis le *Charles de Gaulle* …



* "C'est une nouvelle page dans l'histoire militaire de nos deux pays. Nous attendions avec impatience cette étape concrète d'interopérabilité avec nos alliés français".

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Corsican Lion : le porte-avions et les actions amphibies expliqué par les britanniques

Mise à jour : 25/10/2012 10:43

Depuis le 16 octobre 2012, près de 5 000 militaires, répartis sur 11 bâtiments de surface et un sous-marin, participent à Corsican Lion, le plus important exercice naval de l'année à l'échelle européenne. Il s'agit du premier déploiement amphibie du CJEF, un corps expéditionnaire interarmées franco-britannique dont le concept a été défini à la suite des accords de Lancaster House.

http://www.gouvernement.fr/gouvernement/corsican-lion-le-porte-avions-et-les-actions-amphibies-explique-par-les-britanniques



Dans le cadre de ces activités conduites avec des moyens réels, une force amphibie composée d'unités françaises et britanniques intervient sous mandat international dans un pays politiquement affaibli. Elle a pour mission de rétablir la stabilité et la sécurité, alors que les côtes sont en proie à des actes de piraterie. Pour atteindre ces objectifs, des actions ont été conduites sur deux sites distincts : Frasseli, au sud de la Corse et le champ de tir de Diane, à l'est. Elles ont été minutieusement planifiées

pendant plusieurs jours, durant lesquels les militaires français et britanniques ont travaillé ensemble en étroite collaboration pour améliorer l'interopérabilité entre les marines des deux pays.

Dans la nuit du 22 au 23 octobre, sous commandement britannique, les composantes terrestre et navale du Task Group amphibie 323.02 ont ainsi conduit une opération tactique majeure, soutenues par un groupe aéronaval constitué autour du porte-avions <u>Charles de Gaulle</u>. Déployés depuis le BPC <u>Mistral</u>, des commandos et des troupes appartenant à des régiments de logistique britanniques, des membres du commando français <u>Kieffer</u>, ainsi que près de 300 marsouins, sapeurs et bigors du 2^e régiment d'infanterie de Marine (2^e RIMa), du 11è régiment d'artillerie de Marine (11^eRAMa) et du 6^e régiment du génie (6^e RG) ont débarqué sur les plages de Diane.

Vers 21h00, alors que la nuit est noire, les marsouins composant la première vague ont embarqué depuis le radier du BPC *Mistral* dans des *offshore raiding crafts* (ORC) des Royal Marines. Ils ont ensuite pris pied sur la plage « green », où des actions de reconnaissance avaient été préalablement menées par des « pre-landing forces » britanniques, des



commandos de marine et des plongeurs français. Prenant place dans les ORC et un *landing craft utility* (LCU) britanniques, les marsouins français ont débarqué vague après vague sur cette plage, avant de s'infiltrer dans les terres, vers le poste de commandement ennemi. Vers minuit, les troupes britanniques de l'India company, composée pour la circonstance de soldats et de Marines du 45th Commando Royal Marines, embarquaient dans un chaland de transport de matériel (CTM) français pour débarquer sur la plage « orange » afin de soutenir l'assaut français puis de recueillir les marsouins. Les rotations de chaland se sont ensuite accélérées pour débarquer les troupes et les véhicules. A 02h15, l'assaut est donné et le poste de commandement des pirates détruit. Depuis l'état-major embarqué sur le HMS *Bulwark*, les ordres sont donnés pour que le dispositif soit réarticulé. Les troupes rompent alors le contact, et le corps expéditionnaire rentre à bord. A 08h00, le CTM embarquait les derniers véhicules et soldats, puis mettait le cap sur le *Mistral*, achevant cette opération réussie.



Hommes et matériels des deux pays sont ainsi passés de la mer à la terre dans des embarcations amphibies indistinctement françaises et britanniques. Au sol, cette coopération poussée s'est poursuivie et vérifiée dans la progression sur le terrain. Les Britanniques ont ainsi relevé à plusieurs reprises les positions françaises, assurant la surveillance de la zone pendant que les Français continuaient à avancer. L'interopérabilité des matériels, éprouvée durant les entraînements

précédant l'opération amphibie de la nuit du 22, s'est avérée cruciale. De l'embarquement des troupes dans le radier du *Mistral* jusqu'à la capacité à exécuter en complète synergie les ordres donnés directement depuis l'état-major embarqué sur le *Bulwark*, la coopération entre les deux armées s'est révélée excellente à tous les niveaux. Le Commodore Paddy McAlpine, commandant le task group britannique, se réjouit de cette réussite et inscrit la première mise en œuvre du CJEF dans la durée, évoquant déjà l'avenir : « *Corsican Lion est un exercice d'autant plus encourageant que nous allons mener de nombreuses activités amphibies franco-britanniques dans le futur* ». Retrouvez toute l'actualité de l'exercice Corsican Lion <u>dans ce dossier</u>.

Sources: © Marine nationale

Appontage automatique d'un drone de 2 tonnes sur le Guépratte



Mer et Marine, 23/10/2012 Appontage du drone Little Bird sur le Guépratte (© : DGA)

La Direction générale de l'armement (DGA) vient de conduire avec succès les essais à la mer du démonstrateur de décollage et d'appontage automatiques de drones (D2AD) à voilure tournante. Ce projet d'études amont avait été notifié fin 2008 à DCNS et Thales, qui ont conçu et réalisé ce démonstrateur. Une trentaine de phases de décollage et

d'appontage ont été effectuées à partir de la frégate Guépratte de fin septembre à début octobre au large de Toulon. Des manœuvres très délicates ont pu être réalisées avec précision. « Ce projet d'études amont est un jalon majeur dans le processus de levée de risques du futur programme de Système de drones aériens de la marine (SDAM). En effet, la maîtrise du décollage et de la récupération automatiques de drones à voilure tournante constituent des enjeux

technologiques majeurs dans l'environnement difficile que constitue un bâtiment de combat à la mer », souligne la DGA.

Balise du drone Little Bird (© : DGA)

D2AD comprend d'une part un segment « vol » constitué d'une balise embarquée et d'un harpon, d'autre part un segment « sol » composé de senseurs situés sur le pont d'envol du bâtiment, d'une station de prédiction des mouvements de plateforme et d'une station de guidage du drone. Pour cette démonstration, DCNS et Thales ont utilisé un drone de 2 tonnes, l'H-6U Little Bird, conçu par Boeing à partir de l'hélicoptère MD 530. Le dispositif a pris le contrôle du drone à une distance de 2 nautiques et ordonné le rapprochement. Lorsqu'une période favorable pour la récupération a été identifiée, l'engin s'est posé et a harponné la grille d'appontage. Toute l'opération a été réalisée sans intervention humaine. Indépendant du GPS, ce système présente l'avantage d'être très léger (1 kg seulement pour la balise du drone) et discret, avec de très faibles puissances d'émission.



CHEBEC 2012: Coopération franco-marocaine

Mise à jour : 19/10/2012 16:07



La frégate type la Fayette *Surcouf* et la frégate marocaine *Tarik Ben Zihad* (type Sigma) ont mené récemment une série d'entraînement au large de Toulon puis ont navigué de conserve jusqu'à Casablanca.

Au cours des sept jours d'entraînement qui ont constitué la mission de coopération opérationnelle France-Maroc CHEBEC 2012 : exercices de lutte anti-navire, anti-aérienne, tir, visites croisées, présentation pour ravitaillement à la mer, recherche et sauvetage et Cross Deck* se sont enchaînés.

Soutenu à terre par un COMFOR francomarocain implanté pour l'occasion à Casablanca, CHEBEC a atteint tous les objectifs fixés en ouvrant la voie à une interopérabilité accrue dans les domaines des systèmes d'information et de commandement, de la lutte anti-aérienne ou de la lutte sous la mer.

* prêt d'une plate-forme hélicoptère pour accueillir un autre hélicoptère que celui du bâtiment.

Sources: © Marine nationale

Un détachement du CEPA participe à l'homologation de la plate forme de la frégate marocaine Tarik Ben Ziyiad

Miise à jour : 19/10/2012 19:28



Les hélicoptères Panther AS565 de la marine marocaine devront à l'avenir pouvoir apponter sur la frégate *Tarik Ben Ziyiad* (type Sigma). Afin de définir les éléments techniques de l'appontage, un détachement du <u>CEPA/10S</u> s'est rendu à Casablanca pour une mission d'expertise.

Un des membres de l'équipage, pilote en échange auprès de la flottille marocaine 11F, a participé à l'homologation en tant que pilote de sécurité. Le commandant de la flottille a pris

part à tous les vols et a assuré la coordination avec la frégate.

La coopération franco-marocaine a permis de réaliser les objectifs fixés dans le temps imparti tout en ayant le souci permanent de la sécurité des vols. Ainsi, avec les mesures effectuées, la marine royale marocaine pourra publier un diagramme d'appontage de jour pour le couple Hélicoptère PANTHER/ Frégate SIGMA participant ainsi à la mise en service opérationnelle de ces nouvelles frégates.

Le CEPA/10S

Implanté sur la base d'aéronautique navale de Hyères, le centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale (CEPA/10S) est l'organisme spécialisé de la marine française pour l'expérimentation, la validation de nouveaux matériels aéronautiques, la réception et le convoyage des aéronefs de l'aéronautique navale.

La compétence du CEPA/10S s'étend à tous les avions et hélicoptères de l'aviation navale, à leurs systèmes d'armes, à leurs équipements, aux matériels de sécurité des vols, aux matériels



de soutien des aéronefs et à la formation spécialisée du personnel, mais aussi aux installations aviation des porte-avions et des bâtiments porteurs d'hélicoptères.

Le CEPA/10S contribue au développement de certains matériels en participant à l'élaboration des clauses techniques, aux réunions techniques et aux maquettages sur aéronefs. Il participe aux essais en vol effectués par les industriels, les services ou les centres d'essais de la DGA (CEV...).

Il réalise les essais d'homologation des plates-formes aviation et effectue les mesures relatives à l'interface aéronef - navire lors des essais à la mer des aéronefs nouveaux au profit du CEV et des constructeurs.

Droits: © Marine nationale

c) - Aviation

Mémorial des Forces Aériennes Alliées, Elvington

Le Yorkshire Air Museum & Allied Air Forces Memorial a le plaisir de vous annoncer la nomination de son nouveau vice-président, le Général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air française.

Le Général Jean-Paul Paloméros Commandant Suprême Allié Transformation à l'OTAN et ancien chef d'état-major de l'armée de l'air française, gardera son titre de vice-président du musée / mémorial.

Airex, Bapex, Volcanex : le « Mamba » protège la base aérienne déployable

Mise à jour : 23/10/2012 17:18

Au sein de la base aérienne déployable, le système sol-air de moyenne portée (SAMP) « Mamba » assure, depuis le 15 octobre, et jusqu'au 25, la protection des installations nécessaires à l'exécution des missions aériennes. Une cinquantaine d'aviateurs de l'escadron de défense sol-air « Tursan » de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan intervient quotidiennement à Vouziers.



Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'exécution des missions aériennes, telle est la responsabilité de la base aérienne déployable (DOB - deployed operational base). La défense sol-air s'inscrit dans cette action en protégeant les installations vitales de la DOB. La piste, les parkings, la tour de contrôle, le dépôt de munition ou encore les éventuels camps de réfugiés sont ainsi protégés par le « Mamba », dernier système d'arme sol-air de moyenne portée de l'armée de l'air. « Doté du radar ARABEL, il peut détecter les menaces sur 360 degrés, jusqu'à 60 kilomètres. Et le missile Aster 30, lancé à une vitesse initiale de Mach 4,5, peut intercepter une cible à une distance de 80 km, jusqu'à 20 km d'altitude, précise le lieutenant-colonel Franck Breitenstein, chef du détachement défense sol-air. Participer à un tel exercice est donc l'occasion d'évaluer la capacité du « Mamba » à s'intégrer au réseau de défense aérienne ».

Cette intégration est aujourd'hui assurée par une liaison de données tactiques qui relie le module d'engagement du « Mamba », situé à six kilomètres de la DOB, au centre de détection et de contrôle déployable, positionné sur la base aérienne 105 d'Évreux. « Cette performance permet aux opérateurs d'agir dans l'espace, en parfaite coordination avec les acteurs de la troisième dimension, du contrôleur au pilote des forces aériennes, se félicite le chef du détachement. Parfaitement intégré à la chaîne d'engagement mise en place par l'armée de l'air, le SAMP contribue à la protection des forces projetées et des sites revêtant un intérêt vital pour la nation », conclut-il.





Sources : Armée de l'air , Droits : Armée de l'air

Airex, Bapex, Volcanex : l'escadron d'hélicoptères 1/44 soutient la force de protection

Mise à jour : 19/10/2012 17:36 - Auteur : Sous-lieutenant Christelle Hingant

Directement rattachés à la force de protection, les aviateurs de l'escadron d'hélicoptères (EH) 1/44 «Solenzara» sont déployés à Vouziers à l'occasion de VOLCANEX. En trois jours et demi, le Super Puma a volé une dizaine d'heures, avec en moyenne trois sorties quotidiennes.



Composé de deux pilotes, trois mécaniciens navigants, deux sauveteurs plongeurs et deux mécaniciens sol, l'équipage de l'EH 1/44 est présent sur la base aérienne déployable depuis le 16 octobre 2012. Ses missions principales consistent à assurer les opérations de transport de troupes, la surveillance aérienne et le soutien à la quick response force (troupes de déploiement rapide). «Nous avons également procédé à des reconnaissances de zones pour repérer les points stratégiques», explique le capitaine Gregory Gimbert, pilote du Super

Puma. Ainsi, lors d'une mission, un des leaders des «snipers» anglais a pris place dans l'hélicoptère. Objectif : analyser le terrain en réel pour identifier les points d'observation possibles. «Sur la carte, la zone paraissait intéressante. Aller sur place a permis de voir si elle n'était pas marécageuse, si la vue était dégagée... », poursuit l'officier. Le détachement de l'EH 1/44 est également capable d'accomplir des évacuations sanitaires, du treuillage ou encore de la recherche et sauvetage. Le scénario de l'exercice n'a pas encore livré tous ses secrets...

Co-localisé avec la force internationale, le "Solenzara" a essentiellement affaire aux Britanniques, pilotes de l'exercice cette semaine. «Pour l'escadron, il n'est pas habituel de participer à ce genre

d'événement et de travailler dans le cadre de l'Otan. C'est très bénéfique», précise le capitaine Gimbert. Et d'ajouter : «Les forces au sol non plus ne sont pas habituées à avoir ce genre de moyens aériens à disposition. Ils doivent donc apprendre à avoir le réflexe de se servir de nos capacités. À nous de leur montrer ce que l'on peut leur apporter. Cette collaboration est un véritable enrichissement mutuel». La semaine prochaine, un Caracal de la base aérienne de Cazaux prendra le relais pour répondre aux sollicitations de la force de protection.



Sources : Armée de l'air , Droits : ©Armée de l'air

Création de l'élément «air» rattaché de Nice Mont-Agel

Mise à jour : 23/10/2012 17:02

Mercredi 17 octobre 2012, l'élément «air» rattaché (EAR) de Nice Mont-Agel a officiellement été créé lors d'une cérémonie présidée par le colonel Jean-Luc Moritz, commandant la base aérienne 125 d'Istres, en présence de nombreuses autorités locales.



La création de cet EAR intervient suite à la dissolution de la base aérienne 943 de Nice, le 16 juillet 2012. Le site de Nice Mont-Agel est désormais rattaché à la base aérienne 125 d'Istres et soutenu par le groupement de soutien de la base de défense de Draguignan.

Le personnel de l'EAR est aujourd'hui fort d'une centaine d'aviateurs, principalement regroupés au sein de l'escadron des systèmes d'information et de communication aéronautiques (ESIC Aéro). Ces techniciens

sont chargés de mener les opérations de maintenance des radars assurant la détection du quart sud-est de la France.

Droits : © Armée de l'air

La base de Dijon prend un accent résolument anglais

Mise à jour : 25/10/2012 09:43 - Auteur : Cne Karim DJEMAI

«Your attention please! To all pilots: Mass Brief in the main room right now!» («Votre attention s'il vous plaît! Pour tous les pilotes:, briefing général dans la salle principale tout de suite!). L'annonce

en anglais résonne dans les murs de l'escadron d'entraînement 2/2 «Côte d'Or» sur la base aérienne 102 de Dijon.



Instantanément, la salle de briefing se garnit de pilotes français et britanniques participant à une mission commune d'entraînement. Obéissant aux ordres du chef de mission français (le *Mission Commander* comme il est couramment appelé), les pilotes des deux nations s'accordent sur une tactique commune. En ce vendredi 19 octobre 2012, deux Alphajet et deux Rafale français évoluent aux côtés de quatre Hawk et de quatre Typhoon britanniques au sein d'une

formation totalement conjointe appelée Mixed Fighter Force Operation (MFFO).

Déjà abondamment utilisée au quotidien au «Côte d'Or», la langue de Shakespeare s'est imposée comme la langue de référence sur la base aérienne de Dijon le temps d'un long week-end. Dans le cadre de la coopération bilatérale entre les forces armées des deux pays, la base aérienne 102 a accueilli, du jeudi 18 au mardi 23 octobre 2012, une délégation d'aviateurs britanniques. Une dizaine de pilotes du *100 Squadron* basé à Leeming a opéré depuis la base aérienne dijonnaise aux commandes de quatre avions d'entraînement Hawk, tandis que quatre pilotes du *6 Squadron* de Leuchars étaient aux commandes de quatre *Typhoon*, avion de chasse de dernière génération. Le détachement était également renforcé par une trentaine de mécaniciens chargés de la logistique et de la maintenance des aéronefs.

«Notre venue à Dijon correspond à un entraînement au déploiement léger à l'étranger que nous appelons Overseas Training Flight, explique le Wing Commander Roddy Dennis, commandant le 6 Squadron. Ce type d'exercice est très instructif, notamment pour nos jeunes pilotes. C'est d'ailleurs l'un d'entre eux qui était chargé de planifier notre projection et il a fait un excellent travail !»

S'il s'agissait de la première venue des pilotes de Typhoon à Dijon, leurs compatriotes sur Hawk étaient, quant à eux, en terrain connu. «Le 100 Squadron et le 2/2 «Côte d'Or» sont en quelque sorte des escadrons jumeaux, estime le Wing Commander Christian Gleave, commandant du 100 Squadron. Nos missions sont similaires: nous sommes au service des escadrons de chasse opérationnels et contribuons à leur entraînement quotidien. Nous sommes les uniques unités aériennes «Agressors» de nos pays respectifs.» De ces similarités est née une relation privilégiée entre les deux escadrons. «En l'espace d'une année, nous avons tissé des liens puissants, explique le lieutenant-colonel Ludovic Meffre, commandant le 2/2. Nous avions eu le plaisir d'accueillir le 100 Squadron une première fois en octobre 2011 lors de l'exercice EPIAS. Puis, en avril 2012, nous avons participé ensemble à Joint Warrior, exercice majeur des forces armées britanniques. Tout cela n'a fait que renforcer notre complémentarité et notre interopérabilité.»

C'est justement au cours de <u>l'exercice Joint</u>
<u>Warrior</u> que les pilotes français évoluent pour la
première fois aux côtés des pilotes de Typhoon
du 6 Squadron. «L'idée de notre déploiement à
Dijon a germé à ce moment, détaille le Wing
Commander Dennis. Ce projet s'est encore
renforcé en septembre 2012 lors de la venue à
Leuchars de deux Rafale français. À bord de ces
appareils se trouvaient notamment le général
Guillaume Gelée, commandant les forces
aériennes et le capitaine Marc-Antoine Gérard,



<u>premier Français en échange sur Typhoon</u>. Le moment était donc très bien choisi pour rencontrer, à notre tour, nos homologues d'outre-Manche et évoluer à leurs côtés afin de concrétiser encore davantage l'échange franco-britannique opéré entre Rafale et Typhoon.»

Droits : © Armée de l'air

Saut dans le temps depuis un Noratlas pour les paras de l'armée de l'air

Mise à jour : 24/10/2012 17:48

L'équipe parachutiste de présentation et de compétition de l'armée de l'air (EPPCAA) a participé, les 13 et 14 octobre 2012, à la 18^e édition du festival du cerf-volant et de voltige aérienne de Cervolix, sur le plateau de Gergovie (Auvergne).



À cette occasion, les membres de l'EPPCAA ont réalisé un saut exceptionnel à partir d'un avion mythique de l'armée de l'air: le Nord 2501 Noratlas, avion de transport en service de 1953 jusqu'à la fin des années 1980. Les parachutistes de l'armée de l'air ont eu le privilège d'être largués depuis le seul exemplaire au monde encore en état de vol, piloté par un pilote français.

Retrouvez ci-dessous la vidéo de ce saut en parachute publiée sur le site officiel du festival Cervolix http://www.cervolix.com/

Noratlas from Pascal Pirotte on Vimeo.

Droits : © Armée de l'air

Evacuation sanitaire par un hélicoptère de Solenzara

Mise à jour : 24/10/2012 17:50

Dimanche 21 octobre 2012, vers midi, l'escadron d'hélicoptères 1/44 de la base aérienne 126 de Solenzara (Corse) a été sollicité pour l'évacuation sanitaire d'un militaire participant à l'exercice amphibie *Corsican Lion*.



Hospitalisé à l'hôpital de Bastia, ce dernier nécessitait un transfert vers l'hôpital Sainte-Anne de Toulon (Var) pour une prise en charge chirurgicale spécifique. Un hélicoptère Super Puma de l'escadron a ainsi relié l'île de Beauté à Toulon en début d'après-midi, avec à son bord une équipe médicale civile.

En route, l'hélicoptère a effectué, à la demande du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage - Méditerranée (CROSS MED), une reconnaissance visuelle, doublée d'une

interrogation radiophonique auprès d'un voilier victime d'une légère avarie. Après s'être assuré que ce problème technique était contenu et que le voilier ne nécessitait aucune assistance, l'hélicoptère de l'armée de l'air a poursuivi sa route vers Toulon, pour y déposer le patient.

L'escadron d'hélicoptères 1/44 «Solenzara» est spécialisé dans les missions de recherche et sauvetage, aussi bien au profit du personnel militaire que de la population civile. Il réalise également des missions de souveraineté et de service public.

Droits : © Armée de l'air

Tadjikistan: Formation à la météorologie

Mise à jour : 24/10/2012 19:09

Dans le cadre du plan de coopération bilatérale de défense franco-tadjike, un stage de formation météo s'est déroulé à Douchanbé du 15 au 19 octobre, au profit de spécialistes des forces armées, de la garde nationale et du service national de navigation aérienne.



Cette action de coopération placée sous la responsabilité de l'Attaché de défense, réalisée pour la première fois dans ce domaine a satisfait l'ensemble des stagiaires tadjiks. Un capitaine de l'armée de l'air, affecté au centre météo des opérations aériennes de Lyon Mt-Verdun (base aérienne 942), a effectué diverses présentations. Il a rappelé aux stagiaires les conséquences que peuvent provoquer des perturbations météo avant de présenter les divers produits météo communs et spécifiques pour les opérations aériennes. En étroite liaison

avec la cellule météo du détachement air de Douchanbé, les stagiaires ont visité la station météo déployable et assisté au lâché d'un ballon de radiosondage. Du côté tadjik, l'Aéronavigatsya (service national de navigation aérienne) a organisé la visite de ses propres installations météo sur l'aéroport de Douchanbé et le responsable du centre météo des forces aériennes a fait une présentation générique de son service.

Le stage a permis aux militaires des deux nations de découvrir des méthodes de travail différentes

et de partager leurs expériences. Les tadjiks ont par ailleurs souhaité renouveler cette formation car elle contribue efficacement à l'amélioration des connaissances professionnelles des forces armées en cours de montée en puissance.

La coopération franco-tadjike est très développée dans le domaine de la formation, du soutien à l'enseignement du français et de l'entraînement opérationnel. Depuis 2001, un détachement aérien français est stationné sur l'aéroport de Douchanbé et assure les opérations de transit vers l'Afghanistan.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le Mirage F1 CT n°226 a rejoint sa dernière base à Châteaudun

Mise à jour : 22/10/2012 19:12

Mardi 16 octobre 2012, le dernier Mirage F1 CT a quitté les forces aériennes actives en rejoignant l'entrepôt de l'armée de l'air 601 de la base aérienne 279 de Châteaudun.



Pour gagner sa dernière base d'attache, le Mirage F1 CT n°226 s'est envolé de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan aux commandes du capitaine Mathieu Delattre, pilote totalisant plus de 5000 heures de vol. Au cours de ce vol, l'avion de chasse tactique était escorté par un Mirage F1 CR de l'escadron de reconnaissance 2/33 «Savoie» et un Mirage F1 B piloté par le lieutenant-colonel Vinot-Préfontaine, commandant l'escadron «Savoie».

Désormais retiré du service, le Mirage F1 CT était encore récemment utilisé en opérations,

notamment durant *Harmattan* en Libye ou plus récemment pendant *Épervier* au Tchad.

Entré en service au sein de l'armée de l'air en 1992, le Mirage F1 CT est la version tactique du Mirage F1 C, avion de chasse d'interception. Au total, une soixantaine d'avions de ce type furent produits.

Aujourd'hui, l'escadron 2/33 «Savoie» de Mont-de-Marsan exploite toujours une vingtaine de Mirage F1 CR, avions spécialisés dans la reconnaissance aérienne.

Droits : © Armée de l'air

La base de Creil accueille une centaine de collégiens et de lycéens

Mise à jour : 25/10/2012 18:46

Mardi 23 octobre 2012, une centaine de lycéens et collégiens de l'Oise se sont rendus sur la base de défense de Creil. Cette visite s'inscrivait dans le cadre des partenariats signés en mars 2012 entre six établissements scolaires du département et la base de Défense.



extérieures.

Au cours de cette journée, les jeunes étudiants ont pu assister à une cérémonie des couleurs rassemblant une grande partie du personnel de la base. Ils ont également pu visiter plusieurs unités opérationnelles de la base aérienne 110, dont l'escadron de transport 1/62 «Vercors», et participer à des tables rondes avec des militaires de la base. Durant ces discussions, les échanges portaient notamment sur les métiers de la Défense, les caractéristiques liées à une carrière militaire ou sur les opérations

Depuis plusieurs années, la base de Défense de Creil renforce son action en faveur du lien Armées-Nation, en particulier envers les jeunes générations. Dans le cadre de ces partenariats, la base propose régulièrement des visites. Elle accueille aussi des élèves en stage de découverte du monde du travail et de perfectionnement professionnel.

Droits : © Armée de l'air

d) - Gendarmerie

Depuis janvier 2012, plus de 900 gendarmes ont été blessés suite à des agressions

Zone Militaire, 26 octobre 2012 - 9:45

Refus des contrôles, barrages forcés, interventions pour maîtriser des forcenés, violences gratuites, débordements lors de rassemblements, etc... Il ne se passe pratiquement pas un jour sans que la presse quotidienne régionale ne relate l'agression d'un gendarme dans l'exercice de ses fonctions.

Aussi, et si l'on en croit les statistiques données par le ministère de l'Intérieur, 909 gendarmes et 3.756 policiers ont été blessés lors de violences et d'agressions au cours d'une période allant de janvier à fin septembre 2012. Et 3 militaires ont perdu la vie, le dernier étant le major Daniel BRIERE, tué en tentant d'arrêter le voleur d'une voiture près de Nice.

Ce qui, d'après la place Beauvau, est un chiffre comparable à celui constaté l'an passé, où une moyenne de 17,4 membres des forces de l'ordre agressés par jour avaient été relevée. Pour l'ensemble de l'année 2011, 1.439 gendarmes avaient été blessés à cause de violences, de même que 4.910 policiers.

Plus généralement, 1.699 gendarmes ont été blessés dans le cadre de leur travail, sans forcément que cela soit dû à des agressions ou à des violences.

"Les agressions sont souvent très violentes", a souligné Pierre-Henry Brandet, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, d'après l'AFP. "La sécurité des personnels est une priorité pour le ministère qui travaille sans cesse à améliorer les équipements de protection des policiers et des gendarmes et à faire évoluer leurs techniques d'intervention" a-t-il ajouté.

Les gendarmes visés par des chauffards et des tireurs qui cherchent à tuer

Ligne de Défense, 21.10.2012

Après la mort du major Daniel Briere tué mercredi en tentant d'interpeller un voleur de voiture qui l'a percuté volontairement (il a été mis en examen pour homicide volontaire), la gendarmerie a de nouveau été prise pour cible.

Deux gendarmes ont été blessés par balles, dont l'un grièvement, lors d'une intervention dans la nuit pour un différend familial près de Dole (Jura). L'auteur des coups de feu (un ancien policier) a été lui aussi grièvement touché.

"L'un des deux gendarmes blessés est en train d'être opéré: son pronostic vital est encore engagé, même si son état évolue positivement", a indiqué à l'AFP le capitaine Didier Guériot, officier de communication pour la gendarmerie de Franche-Comté.

Faute d'argent pour l'essence, et si les gendarmes étaient obligés de finir l'année à pied ...



ministre de l'Intérieur.

Copyright Reuters

Michel Cabirol | 25/10/2012, 17:54

La gendarmerie a consommé tous ses crédits consacrés à l'achat de carburant. Le directeur général de la gendarmerie nationale, le général Jacques Mignaux en a informé le

Cela pourrait être le gag de l'année. Les 95.858 gendarmes finiront-ils l'année à pied. Car la gendarmerie a brulé "quasiment" tous les crédits consacrés à l'achat de carburant, a récemment expliqué aux députés le directeur général de la gendarmerie nationale, le général Jacques Mignaux. "J'ai indiqué au ministre que nous avions déjà consommé quasiment tous nos crédits sur ce poste", annonce-t-il. Et de préciser que "le carburant est, avec la diminution de 18 % qu'a connue le budget de fonctionnement sur les cinq dernières années, un motif d'inquiétude". Une augmentation de 10 centimes d'euro du prix du carburant représente pour la gendarmerie une dépense supplémentaire de 5 millions d'euros pour alimenter de 30.000 véhicules.

Selon lui, "chaque gendarme étant un acteur économique gérant en bon père de famille, il n'y a pas de dépenses inutiles et les patrouilles sont moins longues, mais cette tendance ne doit pas pénaliser le cœur même du service. Jusqu'à présent, aucune interruption n'a été observée". Mais pour le général Mignaux, "la priorité sera de permettre aux unités opérationnelles de mener à bien l'ensemble de leurs missions sachant cependant que certaines dotations de fonctionnement courant (titre 3) évoluent à la hausse". De quoi s'agit-il ? "Il s'agit des postes étroitement liés à

l'augmentation du coût de la vie : les loyers d'un parc immobilier qui est l'un des plus importants de l'État, les carburants, l'eau, l'électricité et le fioul pour le chauffage. Il s'agit aussi des postes liés à l'entretien de nos moyens, notamment de la réparation des véhicules ou de la gestion du parc immobilier".

Un parc de véhicules qui vieillit

L'heure est donc grave pour les gendarmes. Ils doivent faire des sacrifices. "Il nous faut faire face à ces hausses inéluctables aux dépens d'autres postes de dépenses, explique le directeur général de la gendarmerie nationale. La marge de manœuvre se comprime et nous serons ainsi contraints de freiner la mobilité des personnels, de renoncer à des actions de formation continue, de diminuer le nombre de places offertes ou de raccourcir la durée de certains stages".

En outre, le renouvellement du parc automobile ne se fait pas entièrement alors que "la situation du parc est variable selon les brigades", souligne le général Mignaux. "Le bon maintien en état de ce parc supposerait que l'ancienneté moyenne soit de l'ordre de quatre à cinq ans. Or aujourd'hui on arrive à un vieillissement progressif" du parc de 30.000 véhicules de la gendarmerie. En 2013, les dotations budgétaires permettront de répondre, selon le général, "à la priorité gouvernementale d'achat de véhicules pour 40 millions d'euros, soit environ 2.000 véhicules pour un besoin récurrent de renouvellement de 3.000 pour le parc des seules unités territoriales qui représente près de 25 000 véhicules sur une flotte de 30 000".

Gendarmes et policiers français vont à nouveau rouler en BMW



Copyright Reuters

Alain-Gabriel Verdevoye | 19/10/2012, 06:09

BMW va fournir sur trois ans plusieurs centaines de motos, produites à Berlin. Il s'agit de R 1200 RT spécialement adaptées.

Les motos BMW sont de retour. La firme bavaroise annonce ce jeudi qu'elle va fournir en France, sur les trois années à venir, les grosses motos (de plus de mille centimètres-cubes) BMW R 1200 RT, spécialement adaptées, à la police, la gendarmerie, les

douanes et les escortes. Le contrat concerne "plusieurs centaines d'unités". C'est le premier appel d'offres remporté par BMW depuis plusieurs années. BMW avait été un gros fournisseur de la police et la gendarmerie françaises des années 1950 jusqu'au début des années 2000. Le japonais Yamaha, fournisseur officiel depuis des années, livrera pour sa part des motos de plus faible cylindrée à l'administration française.

Plus de 100.000 motos par an

L'entité BMW Motorrad spécialisée dans les deux roues rappelle en tous cas qu'elle a été l'un des tout premiers constructeurs à proposer des motos spécialement adaptées aux administrations dans le monde. Tout a commencé en 1928 avec la R 24. Les motos spécifiques pour l'administration française seront produites à Berlin, comme toutes les motos du groupe munichois, qui dispose toutefois aussi d'une petite usine à Manaus, au Brésil. BMW vend plus de 100.000 motos par an sous sa marque, dont 10% environ des volumes sont réalisés en France.

Profits substantiels

BMW avait enregistré au premier semestre un résultat net en baisse de 10%. Il n'empêche. Le constructeur n'en affichait pas moins un coquet bénéfice net de 2,62 milliards d'euros. Son chiffre d'affaires augmentait de 10,5%, à 37,5 milliards. La célèbre firme allemande, dont le profit opérationnel a reculé de 5% à 3,9 milliards pour les seules activités automobiles sur le semestre, faisait quand même état d'une excellente marge de... 11,6% (sur le deuxième trimestre).

e) - Service de Santé

Saint-Luc : ravivage de la flamme par le directeur central

Mise à jour : 22/10/2012 14:54 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Jeudi 18 octobre, le service de santé des armées a célébré saint Luc, l'évangéliste, patron des médecins et des services de santé.



A l'occasion de la saint Luc, le directeur central du service de santé des armées, le médecin général des armées Gérard Nédellec, a déposé une gerbe et ravivé la flamme sur la tombe du soldat inconnu sous l'arc de Triomphe. Écoles, hôpitaux militaires, directions régionales, établissements de recherche et d'approvisionnement, inspection et associations de réservistes du Service ont participé à la cérémonie. Cette cérémonie de ravivage de la flamme a lieu tous les jours à 18 h 30 sous l'arc de triomphe depuis 1923.

En France comme en opérations extérieures, des moments de cohésion pour le personnel ont été organisés.

Droits : © Service de santé des armées.

Visite à l'HIA de Percy

Mise à jour : 19/10/2012 15:57

Afin de bénéficier de la connaissance au plus près des préoccupations du personnel, le Haut Comité effectue, dans la cadre de l'élaboration de son rapport annuel des visites dans les unités et formations du ministère de la défense.



La première visite, en vue du 7^{ème} rapport, a eu lieu lundi 24 septembre 2012 à l'hôpital d'instruction des armées Percy à Clamart.

Après avoir été reçu par le médecin général inspecteur Christian Plotton, médecin-chef de l'HIA, une première table ronde a eu lieu avec les militaires du rang.

Les membres du Haut Comité ont visité les services de médecine physique et de réadaptation d'accueil des urgences.

A la suite, la table ronde sous-officiers a été organisée au travers de laquelle le Haut Comité a pu souligner la connaissance, par ce personnel, des rapports émis jusqu'à présent et combien ils reflétaient ses attentes.

La dernière table ronde a été consacrée aux officiers. La grande variété des spécialisations hospitalières génère des préoccupations très diverses qui ont bien été notées par le Haut Comité.

Depuis le premier rapport, c'est la cinquième fois que le Haut Comité visite des hôpitaux du service de santé des armées et la deuxième fois qu'il se rend à l'HIA Percy.

Groupe de travail sur le port et l'usage de l'arme

Mise à jour : 17/10/2012 16:54 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA



Le 25 septembre 2012, le général de corps d'armée Philippe Marvillet, chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale, a accueilli, au sein du siège de la direction générale de la gendarmerie nationale, le groupe de travail « aptitude médicale au port et à l'usage de l'arme ».

Cette deuxième séance du groupe de travail, confié au médecin général inspecteur Erick Dal, inspecteur du service de santé pour la gendarmerie, a réuni des consultants nationaux du service de santé et le médecin en chef Daniel

Hourcade, conseiller technique santé de la gendarmerie nationale.

Chacun des membres du groupe de travail a exposé dans sa spécialité (chirurgie viscérale, neurologie, ophtalmologie, chirurgie orthopédique, endocrinologie, ORL, psychiatrie et gastroentérologie) les limites de l'aptitude au port et à l'usage des armes en fonction de la pathologie et des traitements.

Ces travaux seront partagés avec les médecins des autres ministères ayant en charge la sélection et le suivi médical du personnel de l'État portant une arme.

Droits : © Service de santé des armées.

Blessures psychiques: de l'Afghanistan aux GSBdD, les cas de souffrance se multiplient

Ligne de Défense, 24.10.2012

Le Pentagone estime que 20% des soldats américains envoyés en Irak ou en Afghanistan sont victimes de PTSD (*Post traumatic stress desorder* ou stress post-traumatique).

En France, environ 400 soldats français ont été reconnus comme blessés psychiques par les médecins militaires. Selon le Haut comité d'évaluation de la condition militaire (voir son 6e rapport, p. 171), au début de l'année 2012, 265 blessés psychiques étaient déclarés à la surveillance épidémiologique des armées (ils étaient 124 en 2010).

"C'est un chiffre qui va augmenter. Entre les gens qui n'en parlent pas et qui vont commencer à en parler, et l'effet différé des troubles", a reconnu le médecin-chef Patrick Devillières, chef du bureau médico-psychologique des armées. Il participait hier au colloque intitulé "Faire face aux blessures invisibles" qui se tient encore aujourd'hui à l'Hôtel des Invalides.

Risques psycho-sociaux. Mais le phénomène n'affecte pas que les soldats de retour d'opex. Dans les GSBdD, les cas de dépressions et les tentatives de suicide seraient à la hausse. La faute (outre les aspects purement personnels, familiaux...) à l'incertitude qu'induit toujours la réforme des armées, à la dépossession identitaire que crée le placement hors de l'unité/arme/armée d'origine, au stress financier provoqué par les errements de Louvois et autre dérapage, à la mobilité croissante dans certaines catégories de soldats...

Signe encourageant malgré tout: le nombre des suicides a baissé dans les armées: 53 en 2011 (15 pour 100 000) contre 66 en 2010 (19 pour 100 000), 69 en 2009 et 86 en 2005.

M. Le Drian promet une "nouvelle stratégie" pour la prise en charge des troubles de stress post-traumatique

Zone Militaire, 25 octobre 2012 - 16:04

Le phénomène des troubles de stress post-traumatique (PTSD) n'est pas nouveau. Ainsi, aux Etats-Unis, il est estimé que 20% des militaires déployés sur un théâtre d'opérations extérieur en sont affectés. Ces blessures "invisibles" se traduisent par des cauchemars, des hallucinations, de l'irritabilité ou encore des comportements suicidaires et addictifs.

Ces troubles sont notamment causés par la tension nerveuse ressentie par un soldat tout au long de sa mission et aussi par les horreurs qu'il a pu voir, comme cela a pu être le cas pour ceux qui ont été envoyés au Rwanda, en ex-Yougoslavie ou, plus récemment, en Afghanistan. Selon les médecin, de tels symptômes sont en général décelés entre le 3 et 6 mois après le retour du militaire. Mais il arrive qu'ils apparaissent beaucoup plus tard.

Consciente de ce problème, l'armée française a mis en place un dispositif censé prévenir ce risque de blessures invisibles. Les militaires y sont ainsi sensibilisés avant chaque départ sur un théâtre d'opérations extérieur, où ils trouveront, sur place, un psychologue de la <u>Cellule</u> <u>d'intervention et de soutien psychologique de l'armée de Terre</u> (CISPAT), comme c'est le cas en Afghanistan.

Par ailleurs, ce dispositif fait appel à des "officiers d'environnement humain" (OEH), formés par le Service de santé des armées (SSA), au médecin d'unité, ainsi qu'à un "référent section", chargé de veiller sur ses camarades afin de détecter éventuellement des signes avant-coureurs de PTSD. Enfin, les aumôniers ont également un rôle à jouer.

Une fois la mission de combat terminée, les militaires français qui ont été affectés en Afghanistan passe par un "sas de décompression", situé à Chypre, où ils peuvent parler de ce qu'ils ont vu et vécu lors de "débriefings médico-psychologiques".

Cela étant, pour le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, il reste encore beaucoup à faire en la matière. Ainsi, lors du colloque intitulé "Faire face aux blessures invisibles : une approche psychosociale des traumatismes de guerre", organisé les 23 et 24 octobre à l'Hôtel des Invalides, à Paris, par <u>le Centre de Recherches des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan</u> et <u>la revue Inflexions</u>, il

a indiqué que 550 militaires français sont actuellement suivis pour des troubles psychiatriques par le SSA, soit 150 de plus que les chiffres jusque-là officiellement avancés.

"Il a fallu attendre la première guerre du Golfe, le Rwanda et surtout l'Afghanistan pour que ces blessures invisibles nous interpellent à nouveau, cette fois de façon décisive" a ainsi affirmé Jean-Yves Le Drian, dont les propos ont été rapportés par le quotidien Le Monde (qui a publié, à ce sujet, <u>une enquête remarquable</u> de Nathalie Guibert). "L'enjeu est de lever ce voile d'invisibilité qui pèse encore, pour une part, sur ces traumatismes dont on ne soulignera jamais assez la gravité" a-t-il poursuvi.

Et compte tenu du "volume" et de "l'intensité des combats auxquels nos soldats ont été soumis en Afghanistan", il est à craindre que le nombre de "blessés psychiques" va augmenter.

"Plusieurs centaines de personnes atteintes au moins seront à traiter dans les années qui viennent" a estimé le ministre. Ce qui est probable, étant donné que 30.000 militaires français ont été impliqués dans des combats en Kapisa et en Surobi au cours de ces 4 dernières années.

Aussi, pour M. Le Drian, cela "impose une nouvelle stratégie" afin de donner plus de cohérence aux initiatives prises par l'armée dans ce domaine, pour une meilleure prise en charge des soldats victimes de troubles psychiques. Cela étant, beaucoup d'entre eux hésitent à parler de ce qu'ils ont vécu. Par méfiance à l'égard du médecin et du psychologue, par crainte d'être jugés par les autres ou que soit prononcée leur inaptitude.

Quoi qu'il en soit, le ministre a promis la mise en place prochain d'un numéro vert pour permettre aux familles de militaires affectés par ces troubles de se faire reconnaître ainsi qu'une meilleure coordination du SSA, des assurances et du monde associatif pour améliorer la prise en charge des patients.

Liban : exercice d'évacuation médicale « Angel Rescue »

Mise à jour : 24/10/2012 17:50

Le 19 octobre 2012, la *Force Commander Reserve* (FCR), a conduit un exercice d'évacuation médicale, « *Angel Rescue* », impliquant la chaîne santé de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).



Le scénario incluait un poste médical, un élément opérationnel de déminage (EOD), une escouade de circulation routière ainsi qu'une patrouille indonésienne. Cette dernière, touchée par l'explosion d'un engin non identifié, a demandé l'intervention des secours français. Une fois arrivé sur la zone, le personnel de santé a pris en charge les blessés, puis a mené les évacuations sanitaires : un blessé léger a été transporté directement par voie routière vers l'emprise médicale la plus proche, et le second, plus gravement touché, a été transféré par hélicoptère sur l'hôpital « Rôle 2 » chinois.

Organisé principalement par la FCR, l'exercice « Angel Rescue » a permis d'évaluer l'ensemble de la chaîne santé de la FINUL, les procédures opérationnelles d'intervention en cas

d'incident, la rapidité d'exécution et la nécessaire coordination entre les différents acteurs.

Le service de santé français au LIBAN est composé de 27 personnes dont 5 médecins, qui servent au sein de l'opération DAMAN XVIII, nom de la participation française à la FINUL.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Stage médical «Morphée» sur la base aérienne d'Istres

Mise à jour : 25/10/2012 18:47

Du 22 au 24 octobre 2012, une session de formation *Morphée* (MOdule de Réanimation pour Patient à Haute Elongation d'Evacuation) a été organisée sur la base aérienne 125 d'Istres.



Installé à bord d'un avion ravitailleur C135 FR, le kit *Morphée* sert à transformer rapidement cet aéronef militaire en avion sanitaire à long rayon d'action pouvant évacuer jusqu'à douze blessés graves. Véritable service de réanimation volant, *Morphée* est conçu pour assurer aux patients stabilisés un niveau de soins comparable à celui d'un service hospitalier de soins intensifs. Il offre à l'équipe médicale un espace de travail ergonomique permettant des soins de réanimation lourde.

Cette capacité opérationnelle unique en France confère aux Boeing C135 une dimension supplémentaire, à caractère sanitaire. Elle nécessite une formation spécifique aussi bien pour le personnel médical à bord que pour les techniciens des unités de maintenance chargés d'installer les installations du kit Morphée en quelques heures seulement. Assurer les soins dans le contexte particulier d'un aéronef en vol oblige à prendre en considération les contraintes relatives au contexte atmosphérique, à la température et aux vibrations.

Depuis sa mise en œuvre en 2006, cinq missions Morphée ont été déclenchées.

Droits : © Armée de l'air

Raid de la 4e compagnie de l'EPPA

Mise à jour : 25/10/2012 17:25 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Les élèves de la 4^ecompagnie de l'École du personnel paramédical des armées (EPPA), ayant obtenu le diplôme d'État d'infirmier au mois de juin dernier, poursuivent leur formation complémentaire « milieux et opérationnel ». Les 17 et 18 octobre 2012, ils ont effectué un raid sur

le site du centre d'instruction navale de Saint-Mandrier.



Si l'infirmier militaire doit savoir pratiquer les gestes d'urgence, des soins techniques de qualité, une prise en charge holistique... il se doit en plus de savoir gérer une équipe, travailler dans des conditions difficiles, avoir une capacité physique lui permettant d'agir pendant et après un effort, ainsi qu'en conditions dégradées (sous le feu, les intempéries, le stress...). L'exemplarité à ce niveau est indispensable afin de motiver son équipe au bon maintien de ses capacités opérationnelles.

Le raid effectué la semaine dernière par la 4^e compagnie de l'EPPA entre dans le cadre de la compétence *Organiser, coordonner et participer à la prise en charge de victimes dans un contexte opérationnel national et/ou international.* L'acquisition de capacités professionnelles spécifiques liées à l'exercice du métier en situation de conflit armé, particulièrement la prise en charge préhospitalière des traumatisés de guerre, dans le respect des procédures prenant en compte le contexte national et/ou international et les risques liés à l'hostilité de l'environnement, en sont l'objectif.

Des activités en binôme, telles qu'une course d'orientation, une initiation à la manipulation d'une embarcation nautique légère et du tir, ont permis aux nouveaux infirmiers du service de santé des armées, de comprendre l'importance du travail d'équipe, de la cohésion et du niveau de condition physique nécessaire dans les armées.

C'est grâce au bureau des sports de l'EPPA, composé de quatre moniteurs ayant la charge du maintien et de l'évaluation du niveau de condition physique des élèves en formation, que



ce raid a pu être organisé et que chacun des participants, quelque soit son niveau sportif, a pu arriver au bout.

Droits : © Service de santé des armées.

8 - France: Armements & Industries

Trou d'air annoncé pour les exportations françaises d'armes en 2012

Zone Militaire, 19 octobre 2012 - 15:33

Cette année avait pourtant bien commencé pour les exportations d'armes françaises, avec notamment la commande indienne de 493 missiles air-air Mica (IR/EM) pour 959 millions d'euros. Ont suivi ensuite le contrat décroché par Nexter pour livrer 73 véhicules Aravis à l'Arabie Saoudite, d'un montant évalué à près de 100 millions d'euros ou bien encore les bonnes affaires réalisées par Renault Trucks Defense en Egypte.

Cela étant, et sans donner de chiffres, le délégué général à l'armement (DGA), Laurent Collet-Billon, a admis devant la commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale que "les perspectives à l'exportations sont maussades" pour les industriels français de l'armement. "Nous n'atteindrons pas le chiffre de l'an dernier" a-t-il ajouté, alors que l'année 2012 s'annonçait pourtant prometteuse.

En 2011, les prises de commandes à l'étranger concernant les équipements militaires de facture française avaient connu une progression de plus de 2,3 milliards d'euros par rapport à l'année précédente pour atteindre les 6,5 milliards. Cela avait été notamment dû à la commande ferme de deux BPC Mistral à la Russie, au contrat de modernisation des Mirage 2000 indiens.

Cependant, il se pourrait que 2012 se termine sur une bonne note, avec le contrat concernant la modernisation des frégates de la marine saoudienne, lequel, avec un montant d'un milliard d'euros, a de bonne chance de tomber dans l'escarcelle de DCNS.

En attendant, et outre les enjeux géopolitiques, plusieurs raisons peuvent expliquer ce trou d'air pour les exportations françaises d'armement. En premier lieu, la campagne présidentielle a gelé les négociations de contrats en cours. Ainsi, l'on attendait la confirmation de la vente de 60 Rafale aux Emirats arabes unis en mars dernier. Et depuis, elle n'a toujours pas eu lieu.

Qui plus est, et cela n'a sans doute pas contribué à donner de bons signaux aux clients potentiels, le nouveau gouvernement a indiqué qu'elle n'allait pas jouer les VRP, comme le font les Britanniques et l'a fait la précédent pouvoir politique.

"A chacun son métier" avait déclaré le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, au quotidien Les Echos, en juin dernier. "La donne a changé en matière d'exportation d'armement. Le temps où l'on arrivait avec un industriel sous un bras, un avion ou un bateau sous l'autre, est révolu" avait-il aussi expliqué.

Ensuite, le Laurent Collet-Billon a avancé, toujours devant les députés, que le "marché se rétrécit", notamment en Europe. En revanche, en Asie, où les dépenses militaires progressent, les industriels français doivent faire face à l'activisme de leurs homologues américains, qui anticipent la baisse du budget du Pentagone dans les 10 années qui viennent.

Enfin, la trop grande sophistication de certains matériels peut constituer un frein à l'exportation. C'est le cas de la frégate multimissions (FREMM). Selon le DGA, et bien qu'elles soient excellentes, "elles ne présentent, à l'exportation, qu'un seul inconvénient, que nous n'avions pas anticipé : c'est leur technicité, qui nécessite des équipages de très haut niveau, qui ne sont pas d'emblée accessibles à toutes les marines du monde."

Toutefois, si 2012 ne sera pas un bon cru pour les ventes d'armes françaises, il pourrait en aller autrement pour 2013, année au cours de laquelle le contrat portant sur l'achat de 126 Rafale par l'Inde devrait être finalisé. D'autres pourraient également suivre.

Armement : vers un mauvais millésime 2012 des ventes d'armes françaises



Le missile air-air Mica de MBDA / DR

La Tribune, Michel Cabirol | 19/10/2012, 13:28

Les chiffres des exportations d'armements français devraient être beaucoup moins bons que ceux enregistrés en 2011. Les raisons ? Pas de contrat Rafale mais aussi des raisons concurrentielles et politiques.

C'était à prévoir... En 2012, le volume en valeur des exportations d'armements de la France ne sera pas un bon cru. Probablement pas de Rafale, sauf énorme surprise. Mais l'avion de combat tricolore, fierté de <u>Dassault Aviation</u>, pourrait enfin et logiquement toucher le Graal en 2013 compte tenu des prospects en cours et en bonne voie. Mais pour 2012, l'année sera vite à oublier en termes de ventes d'armes. Le délégué général pour l'armement (DGA), Laurent Collet-Billon,

d'ailleurs le confirme quelque peu. "Nous n'atteindrons pas le chiffre de l'an dernier", a-t-il expliqué la semaine dernière devant les député de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. En 2011, les prises de commandes s'étaient élevées à 6,5 milliards d'euros. Fin 2011, début 2012, les industriels étaient pourtant plutôt confiants pour réaliser une très bonne année.

Un contrat de plus de 950 millions d'euros pour MBDA

"Il n'y a pas eu beaucoup de contrats au-dessus de 200 millions d'euros en 2012", explique à "latribune.fr" un bon observateur des ventes d'armes. Seule exception notable, la France a signé un contrat au tout début de 2012 de 959 millions d'euros portant sur la vente de 493 missiles airair de moyenne portée Mica (Mica IR/EM). La vente de 73 véhicules blindés hautement protégés, Aravis (environ 1,2 million d'euros l'exemplaire français), à l'Arabie saoudite fait également partie des rares gros contrats autour de 100 millions d'euros. Tout comme pour *Renault* Trucks Défense qui a signé un certain nombre de contrats dépassant un montant de plus de 400 millions d'euros. La France peut encore signer le contrat de modernisation des frégates saoudiennes Sawari I dans le cadre du programme LEX après le passage de François Hollande à Ryad. Une prise de commande évaluée à environ 1 milliard d'euros. Tout va dans le bon sens pour l'obtention de ce contrat. "Le roi Abdallah a donné son accord", souffle-t-on à "latribune.fr".

Les raisons de l'échec

Pourquoi la France a-t-elle raté ses objectifs en matière d'exportation d'armes ? Cinq raisons. Premièrement, le Rafale, dont un contrat peut complètement changer en valeur les exportations française, ne s'est pas vendu contrairement aux espérances des industriels et de l'Etat. Ensuite, comme le précise Laurent Collet-Billon, "le marché se rétrécit" et "les Américains, qui préparent avec beaucoup d'activisme le repli de leur budget de la défense, sont présents sur tous les marchés, notamment en Asie". Quatrième raison, la campagne pour l'élection du président de la République a gelé pendant au moins quatre mois les négociations en cours, les clients attendant le verdict des urnes et, ensuite, la mise en place de l'équipe entrante. Enfin, dernier point, les mauvais signaux du nouveau pouvoir politique assurant ne pas vouloir jouer les VRP des ventes d'armes. Ces signaux (malentendus ?) ont semble-t-il troublé, selon des observateurs de l'armement, la lisibilité et la visibilité de l'action française en la matière. Ce qui n'a donc pas arrangé les affaires des industriels, qui se battent pour arracher des contrats à l'exportation, nécessaires à leur modèle économique et aux emplois en France...

L'armée de Terre au salon de l'armement américain AUSA 2012

Mise à jour : 22/10/2012 09:49

L'armée de Terre participe à la convention de l'armée de Terre américaine (salon AUSA), à Washington, du 22 au 24 octobre 2012.



À cette occasion, l'armée de Terre expose un matériel parmi les plus récents : le système d'armes FÉLIN (fantassin à équipement et liaisons intégrés). L'objectif est d'une part de montrer aux armées alliées et amies ainsi qu'au grand public la qualité des équipements de l'armée de Terre ; d'autre part de témoigner de son expertise dans les domaines de la coopération et de l'engagement en Afrique

en tant que partenaire de nombreux pays sur ce continent.

Ce message est porté par des témoignages de militaires ayant employé FÉLIN en Afghanistan ou ayant participé à des opérations et missions de coopération récentes en Afrique. Pour cet événement, le SIRPA Terre déploie un stand « armée de Terre », intégré au pavillon « France ».

Le chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT) devait visiter le salon et le stand de l'armée de Terre le 22 octobre.

Droits : Armée de Terre 2012

L'armée de Terre au salon de l'armement américain AUSA 2012

Mise à jour : 24/10/2012 10:05

L'armée de Terre participe à la convention de l'armée de Terre américaine (salon AUSA), à Washington, du 22 au 24 octobre 2012.



À cette occasion, l'armée de Terre expose un matériel parmi les plus récents : le système d'armes FÉLIN (fantassin à équipement et liaisons intégrés). L'objectif est d'une part de montrer aux armées alliées et amies ainsi qu'au grand public la qualité des équipements de l'armée de Terre ; d'autre part de témoigner de son expertise dans les domaines de la coopération et de l'engagement en Afrique en tant que partenaire de nombreux pays sur ce continent.

Ce message est porté par des témoignages de militaires ayant employé FÉLIN en Afghanistan ou ayant participé à des opérations et missions de coopération récentes en Afrique. Pour cet événement, le SIRPA Terre déploie un stand « armée de Terre », intégré au pavillon « France ».

Le chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT) devait visiter le salon et le stand de l'armée de Terre le 22 octobre.

Droits : Armée de Terre 2012

Les priorités de la DGA en matière de recherche et développement

Zone Militaire, 20 octobre 2012 - 7:39

Lors de son audition devant la commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale, le 10 octobre dernier, le Délégué général pour l'armement (DGA), Laurent Collet-Billon, a évoqué la recherche et le développement (R&D) en matière d'armement.

Chaque année, le ministère de la Défense consacre près de 750 millions d'euros pour financer les activités de recherche, dont 50 millions vont au dispositif RAPID (régime d'appui à l'innovation duale) et au soutien des pôles de compétitivité.

Ces investissements en matière de R&D sont les plus importants en Europe, avec ceux consentis par le ministère britannique de la Défense (MoD). Mais d'une manière générale, les dépenses de recherche des pays européens restent très inférieures à celles du Pentagone, plus précisément aux sommes allouées à la Defense advanced research project agency (DARPA).

Et ce n'est pas près de changer car si le budget des forces armées américaines va diminuer au cours des 10 prochaines années, ce ne sera pas le cas pour celui dont bénéficie l'agence de recherche du Pentagone. D'où le risque d'un aggravation du décrochage technologique du Vieux Continent par rapport aux Etats-Unis.

Pour le moment, la Direction générale de l'armement se prépare, vers 2015, à lancer des études amont liées à la dissuasion. Ce qui aura, selon Laurent Collet-Billon, un "effet d'éviction" sur le reste, alors que dans le même temps, il faudra financer d'autres opérations, "très lourdes et donc très coûteuses", concernant notamment la recherche sur les missiles et la poursuite de l'évolution du Rafale.

"En termes de maturité technologique, 15 % des études amont correspondent au plus bas niveau – c'est peu –, environ 50 % à l'adaptation des technologies aux besoins militaires et le reste aux démonstrateurs" a précisé Laurent Collet-Billon.

Or, ayant un oeil sur les projets de la Darpa, le DGA a souligné la nécessité de développer des "technologies de rupture", notamment liées à la robotique. "Elles profiteront tout d'abord, dans l'aérien, aux drones de combat" a-t-il précisé, mais aussi à la robotique terrestre.

Une autre priorité concerne les nanotechnologies, qui, selon Laurent Collet-Billon, "permettront peut-être de trouver des matériaux de substitution pour la protection du combattant ou des blindés ou le stockage de l'énergie." Et de préciser que la DGA travaille "en partenariat avec le CEA qui intervient massivement sur ces technologies."

Enfin, insistant sur le fait que la Darpa, qui "s'occupe des technologies de très bas niveau de maturité" concernant la "furtivité, la robotique et les missiles hypersoniques" bénéficiera de moyens relativement importants, Laurent Collet-Billon a avancé l'idée d'utiliser éventuellement les fonds structurels européens "à des fins de défense." "Ce serait une évolution majeure" a-t-il dit, surtout "si nous voulons rester un acteur important de la défense."

Défense : quel avenir pour DCNS ?



Mise à flot de la frégate multimissions Normandie / DR

La TribuneMichel Cabirol | 22/10/2012, 06:23

Au moment où s'ouvre lundi le salon Euronaval, l'avenir de DCNS reste en suspens. Avec qui et comment le groupe naval, aujourd'hui en pleine forme, doit-il poursuivre son cap?

Et vogue DCNS... Depuis quelques années, le groupe naval (2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011) est devenu l'un des fers de lance de l'industrie de défense française après avoir joliment réussi sa mutation passant d'un arsenal vieillot vers une société compétitive. Aussi bien à l'export où il a réalisé ces dernières années les plus beaux coups de l'industrie tricolore (quatre sous-marins Scorpène au Brésil pour un montant de 6,7 milliards d'euros dont 4,1 milliards

pour la France, vente de deux BPC à la Russie, design des Gowind à la Malaisie...) que sur la qualité reconnue de ses matériels (BPC, frégates multimissions Fremm, sous-marins Scorpène....) et ses performances financières. Son carnet de commandes affichait au compteur 14,2 milliards d'euros à la fin du premier semestre 2012 et représentait plus de cinq années d'activité. Il ne faut pas non plus oublier l'audacieuse diversification de DCNS dans les énergies renouvelable et dans le nucléaire, en bonne voie mais qui reste toutefois à confirmer dans la durée.

Le programme Fremm confirmé

Le nouveau ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, natif de Lorient et qui a grandi à quelques mètres des chantiers de DCNS, ne s'y est pas trompé quand il a confirmé jeudi dans sa ville natale à l'occasion de la mise à l'eau de la deuxième Fremm destinée à la marine nationale (Normandie) la poursuite de ce programme emblématique pour DCNS. Le ministre le considère comme "le plus grand programme naval européen" dans un contexte où "l'enjeu maritime est majeur au XXIè siècle". "Au terme du programme, la Marine aura ainsi onze frégates performantes permettant d'assurer une partie significative de ses missions", a-t-il assuré. Ce qui va donner une "visibilité à 10 ans" du site de Lorient, qui emploie quelque 2.000 personnes. En outre, la maritimisation, un sujet très à la mode actuellement, plaide pour le développement de DCNS "L'enjeu maritime est l'enjeu du XXIe siècle", a estimé Jean-Yves Le Drian. Tout comme tout lBref tout irait dans le meilleur des mondes mais...

Deux scénarios pour l'avenir de DCNS

Mais DCNS doit, pour continuer à grandir, s'adosser à un industriel ou nouer une alliance stratégique avec un partenaire du secteur. "Les deux scénarios sont sur le bureau de Jean-Yves Le Drian", explique-t-on à "latribune.fr". Le ministre refuse de trancher tant qu'il n'a pas plus de visibilité sur le nom du prochain patron de <u>Thales</u> et sur la recomposition de l'actionnariat du groupe d'électronique, précise-t-on. En tout cas, les deux scénarios passent par la vente par Thales de ses actifs navals à DCNS (Thales Underwater systems et Thales Nederland).

Premier scénario, soutenu par DCNS, qui a adressé un courrier à Jean-Yves le Drian. Dans le cadre de la recomposition de l'industrie de défense, DCNS hérite des activités navales de Thales pour devenir un groupe naval majeur en Europe ... avant un rapprochement avec le chantier allemand TKMS après les élections législatives allemandes prévues en septembre ou octobre 2013. DCNS vise la majorité du nouvel ensemble, selon nos informations. Une telle opération sera très compliquée à réaliser au regard des leçons du fiasco du mariage <u>EADS</u>-BAE Systems torpillé par Berlin. "Il y a un tel ressenti contre la France en général, et en particulier contre les groupes détenus par l'Etat français", souligne un observateur. Deuxième scénario, soutenu par Thales. Le groupe d'électronique est d'accord pour céder ses activités navales à DCNS... mais pour mieux se renforcer dans son capital, soit autour de 60 à 70 %. "Thales n'est pas complètement vendeur de ses activités navales", explique-t-on au sein du groupe. Un scénario qui est très dépendant de l'avenir même de Thales.

Faut-il marier DCNS?

Chalenge, 22-10-2012 - par Vincent Lamigeon.

Une fusion va-t-elle chasser l'autre ? L'aréopage de la défense européenne n'a pas encore avalé sa déception sur l'échec du projet de fusion EADS-BAE que les grandes manœuvres pourraient déjà recommencer dans l'industrie militaire navale, alors que s'ouvre aujourd'hui le salon Euronaval, grand raout bisannuel du secteur au Bourget. Fusionner le français DCNS et l'allemand TKMS, les deux champions européens des navires de combats et autres sous-marins : l'idée n'est pas nouvelle. Mais elle semble reprendre du crédit avec <u>la lettre de DCNS au ministre</u> de la défense Jean-Yves Le Drian évoquée ce matin par la Tribune, qui appellerait à l'absorption

par DCNS des activités navales de Thales et, dans un deuxième temps, à une fusion avec TKMS après les échéances électorales allemandes de la rentrée 2013.



Refaire un EADS-BAE dans le naval militaire? L'idée semble ambitieuse. Suicidaire, même sur le papier. La relation franco-allemande est clairement à un point bas depuis l'échec de la fusion, et on voit mal l'Allemagne accepter d'être minoritaire dans un nouveau groupe DCNS-TKMS, comme semble le suggérer le scénario de DCNS, surtout face à un groupe encore détenus à 65% par l'Etat français. Charles Edelstenne, patron de Dassault Aviation et actionnaire de DCNS via sa participation dans Thales, mettait en exergue début 2011 une autre conséquence possible d'une telle fusion : « Une question se poserait : quel chantier naval vous fermez? France, Allemagne? Je préfère Allemagne, pour votre information. »

Est-ce une raison pour enterrer toute velléité de consolidation européenne ? Pas sûr. Le seul examen du panorama du naval de défense suffit à poser le problème. Le marché américain, très fermé, est trusté par trois acteurs : Lockheed Martin,

Northrop Grumman, General Dynamics. Par chance, ceux-ci, en monopole sur leur énorme marché intérieur, sont peu présents sur les marchés export. Cette absence pourrait être une chance pour les industriels européens s'ils ne s'arrachaient pas les marchés dans une guerre aussi constante que destructrice, avec un champion national par pays : DCNS (France), TKMS (Allemagne), Navantia (Espagne), Fincantieri (Italie) et BAE (Royaume-Uni). « Aux États-Unis, les 3 grands constructeurs réalisent l'essentiel de leur activité dans 9 chantiers, expliquait Patrick Boissier, le patron de DCNS, à la revue Défense fin 2010. En Europe, il y a plus de 20 chantiers de taille significative. Un chantier naval en Europe est entre 5 et 10 fois plus petit qu'un chantier naval aux États-Unis - en chiffre d'affaires du moins. »

Et la guéguerre entre acteurs européens fait rage sur les campagnes export, notamment entre le sous-marin Scorpène de DCNS et le type 214 de TKMS. Même dans les rares cas de coopération sur des programmes, la rivalité n'est jamais loin. La France et l'Italie, qui coopèrent sur le programme de frégates multi-missions FREMM (photo ECPAD/ Marine nationale, DCNS), défendent chacun leur version à l'export. La collaboration franco-espagnole sur le sousmarin conventionnel Scorpène a viré au combat de coqs entre DCNS et Navantia, le premier accusant le second de plagiat avec son S-80



avant de signer un accord de rupture fin 2010. Pendant ce temps-là, les pays asiatiques s'organisent. La Corée du Sud a mis à profit les transferts de technologies des allemands de TKMS pour faire son entrée sur le marché export, en <u>décrochant en août dernier une commande</u> <u>de l'Indonésie pour trois sous-marins « type 209 »</u>, dérivé des machines allemandes commandées depuis vingt ans.

DCNS est-il vraiment menacé ? Pas à court terme. Les 11 FREMM commandées par la Marine nationale lui assurent un plan de charge appréciable, de même que le programme de sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) Barracuda, six sous-marins qui remplaceront les machines de classe Rubis à partir de 2017. Le groupe peut s'appuyer sur une gamme de produits de premier ordre à l'export, entre le BPC (Bâtiment de projection et de commandement) vendu à la France et à la Russie, les FREMM (France et Maroc), et les sous-marins Scorpène (France, Chili, Malaisie, Inde,

Brésil). Il défend aussi à l'export les corvettes et patrouilleurs Gowind, le sous-marin côtier Andrasta, et présente même à Euronaval <u>un nouveau type de sous-marin, le SMX 26</u> capable d'opérer en eaux très peu profondes (jusqu'à 15 mètres) et de se poser sur tous types de fonds

grâce à des roues déployables (photo DCNS).



N'empêche: la baisse des budgets de défense européens et la compétition accrue à l'internationale risquent de rattraper tôt ou tard le champion français, qui tente d'ailleurs de diversifier dans les énergies marines renouvelables pour e plus dépendre de son seul marché historique. Une bonne raison de réfléchir sérieusement à ce serpent de mer qu'est la consolidation des industriels européens, qvant que la dure réalité des faits ne l'impose dans la douleur.

Quand DCNS reparle de la Malaisie et d'un contrat annoncé l'an dernier par les Malais

Ligne de Défense, 25.10.2012



C'était en décembre 2011 (lire <u>mon post</u> du 17 décembre): dans un communiqué, <u>Boustead Naval Shipyard</u> (le partenaire local de DCNS) annonçait la vente de six corvettes à la marine malaisienne pour 9 milliards de ringgit (2,8 milliards de dollars, 2,14 milliards d'euros).

Depuis, silence radio. Le service de com de DCNS refusait d'aborder le sujet; quant aux cadres de l'équipementier français, ils sombraient dans l'autisme dès que l'on abordait avec eux cette vente de six corvettes de 2 400 t.

C'est le PDG de DCNS, Patrick Boissier *himself*, qui a levé le voile et qui a confirmé que Boustead Naval Shipyard a bien choisi de construire des corvettes conçues par DCNS et lui a confié la définition du système de commande de combat dans deux lettres d'attribution. En Malaisie, "ça a valeur de contrat" même si la commande ferme reste à signer, a expliqué Patrick Boissier, lors du salon Euronaval.

"C'est un programme qui va durer dix ans et qui générera un certain nombre de contrats pendant toute sa durée". Les navires seront construits en Malaisie mais "il y a des équipements qui vont venir de France", a-t-il précisé.

La Malaisie a choisi le design du Français contre ceux de l'allemand TKMS et du néerlandais Damen. Pour le système de commande de combat, "le cerveau des systèmes d'armement du navire" (missiles, radars, canons), elle a préféré son offre à celle de Thales.

EADS : un nouvel hélicoptère de combat pour séduire les Etats-Unis

L'Usine Nouvelle, Publié le 19 octobre 2012, à 08h13



O'Keefe.

Le groupe d'aéronautique européen EADS a annoncé avoir investi des dizaines de millions de dollars pour développer un hélicoptère de combat qui pourrait répondre à des appels d'offres lancés par l'armée américaine.

EADS va en outre cherche à nouer des liens avec d'autres spécialistes de la défense afin porter ses ventes aux Etats-Unis à 10 milliards de dollars d'ici 2020 (hors Airbus), a dit son directeur général pour l'Amérique du Nord, Sean

Le groupe européen avait annoncé en juin qu'il allait travailler avec Boeing au développement d'un hélicoptère lourd qui répondrait à la fois aux besoins de l'armée américaine et à ceux des armées européennes. Selon EADS, le nouvel hélicoptère de combat qu'il souhaite construire pourrait générer des ventes comprises entre 2,5 et 4 milliards de dollars au cours des années à venir si l'armée américaine décide de lancer un appel d'offre destiné au remplacement de sa flotte de OH-58 Kiowa Warrior.



Si tel était le cas, EADS se retrouverait en concurrence avec AgustaWetsland, filiale de l'italien Finmeccanica, Boeing, ou encore Bell Helicopter, filiale de Textron.

(avec Reuters, Nicolas Delame pour le service français)

Une Frégate furtive mise à l'eau à Lorient

La Normandie, deuxième des onze frégates commandées par l'Etat à la DCNS, est mise à flot ce jeudi à Lorient.



Par Krystell Veillard, Publié le 18/10/2012 | 12:19, mis à jour le 19/10/2012 | 10:20

© Stéphane Izad - France 3 Bretagne La frégate furtive La Normandie, avant sa mis à l'eau

Le ministre de la Défense, Jean-Yves le Drian et le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici seront à Lorient à l'occasion de la mise à flots de la deuxième frégate furtive fabriquée par la

DCNS pour la Marine nationale. L'Etat a commandé 11 de ces frégates furtives, pour plus de 5 milliards d'investissement.

La FREMM (Frégate Européenne Multi Missions) Aquitaine, la première de ces frégates, a effectué sa première sortie en mer en avril dernier et poursuit ses essais avant sa livraison, avant la fin de l'année 2012. La livraison de la FREMM Normandie devrait intervenir, elle, en 2014. Ce programme de construction court jusqu'en 2022 et vise à renouveler le parc européen de frégates de lutte anti sous-marine.

Les drones marins, avenir de la lutte contre les mines navales

OPEXNEWS, LUNDI 22 OCTOBRE 2012



La Direction générale de l'armement (DGA) explore les possibilités offertes par les drones de surface et sous-marins pour lutter contre la menace des mines navales. Le concept innovant de « drone porte-drone », étudié dans le cadre du projet d'études amont Espadon (Evaluation incrémentale de solutions potentielles d'automatisation de déminage pour les opérations navales) ouvre des perspectives particulièrement prometteuses. Des expérimentations à la mer sont menées depuis 2011, au profit de la DGA et de la marine

nationale, au large de Brest.

Espadon prépare le programme de Système de lutte anti-mines futur (SLAMF) destiné à remplacer, à l'horizon 2020, les moyens actuels de guerre des mines. En effet les mines sont présentes dans tous les conflits maritimes, comme récemment en Libye, afin d'entraver l'action militaire, le trafic commercial ou les acheminements humanitaires. Elles se caractérisent à la fois par un emploi très simple et une gamme très large, allant des engins les plus rudimentaires aux très sophistiqués, pouvant être mouillés par des moyens non spécialisés jusqu'à une profondeurde l'ordre de 300 mètres.

Espadon a pour objectif d'évaluer un système chargé de traiter de vastes zones maritimes et littorales, en toute discrétion et sans exposer la vie des opérateurs. Le système est composé entre autres des démonstrateurs suivants : un drone de surface, baptisé Sterenn Du (Étoile noire en breton), qui joue le rôle de drone porte-drones, et deux types de drones sous-marins, embarqués à son bord, permettant de détecter et d'identifier les mines.

Espadon a été notifié en juillet 2009 au groupement industriel composé des sociétés DCNS, Thales Underwater Systems et ECA. Le Sterenn Du a été mis à l'eau en décembre 2010. La capacité de mettre à l'eau et de récupérer des drones sous-marins a été testée en 2011. L'automatisation complète ou la téléopération depuis la terre ont également été démontrées. Au second semestre 2012, le programme consiste à tester un nouveau type de drone sous-



marin capable d'identifier les menaces. Enfin en 2013-2014, un second type de drone, capable de détecter et de classifier de manière autonome les mines, fera l'objet d'essais au large de la Bretagne.

Euronaval : la DGA présente les équipements de la marine de demain

Mise à jour : 23/10/2012 11:28

La 23e édition du salon Euronaval se tient du 22 au 26 octobre au parc des expositions de Paris-Le Bourget. Sur le stand du ministère de la Défense, la direction générale de l'armement (DGA) y présente les équipements de la marine de demain.



C'est le rendez-vous incontournable des acteurs de la défense navale, de la sécurité maritime et des énergies marines renouvelables. Le 23e salon Euronaval se tient au parc des expositions Paris-Le Bourget du 22 au 26 octobre. Le ministère de la Défense y participe avec un stand en forme de bateau. Aux côtés de la marine nationale, la DGA présente les équipements navals de demain.

Les 34 000 visiteurs attendus pourront découvrir

la guerre des mines du futur avec le programme d'études amont (PEA) Espadon, un démonstrateur de drone de surface qui embarque des drones sous-marins. Autres projets innovants exposés par la DGA: D2AD, un démonstrateur d'atterrissage et d'appontage de drone et Savas, le premier système d'alerte de vagues scélérates. Cinq programmes seront également valorisés sur le stand du ministère: l'engin de débarquement EDA-R, la frégate FREMM, le BPC, l'hélicoptère NH90 Caïman, et le Rafale.

Le salon sera inauguré par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, le 23 octobre.

Cette édition rassemblera près de 400 exposants venus de 35 pays et des visiteurs professionnels de 100 nationalités.

Le stand institutionnel Défense se situe à l'emplacement F12 du Hall 2B.

En savoir plus sur les projets exposés :

- > D2AD prépare l'utilisation de drones aériens depuis un navire
- > Espadon : les drones marins, avenir de la lutte contre les mines navales
- > Vague scélérate : la DGA et une PME présentent une 1re mondiale

Vague scélérate : la DGA et une PME présentent une 1re mondiale

Mise à jour : 22/10/2012 16:58

Sur le stand du ministère de la Défense, la Direction générale de l'armement (DGA) et la PME française Noveltis présentent le premier système opérationnel de prévision et d'alerte sur les risques de vagues extrêmes et scélérates.



Soutenu et financé dans le cadre du dispositif Rapid (régime d'appui pour l'innovation duale) (1), ce système a été expérimenté avec succès par le patrouilleur de la marine nationale *L'Adroit* qui vient d'effectuer une mission de longue durée au large des côtes de l'Afrique, notamment en Afrique australe où le phénomène de vagues scélérates a été observé à plusieurs reprises ces dernières années.

Les vagues scélérates sont des vagues

extrêmes qui apparaissent de façon soudaine à la suite d'une combinaison particulière de vent et de houle. Atteignant parfois plus de 30 mètres de haut et exerçant des pressions gigantesques, elles représentent un risque majeur pour la navigation maritime. L'objectif du système d'alerte aux vagues scélérates (Savas) est de prévoir d'une façon fiable, rapide et précise ce risque et d'aider les navires à s'en prémunir en tout point du globe.

Savas fonctionne sur le principe d'une chaîne de modélisation de dernière génération, couplée à un système d'aide à la décision adapté à chaque navire. Ce service fournit des prévisions à 7 jours de l'état de la mer et des risques associés, réactualisées toutes les 3 heures.

(1) Rapid, doté d'une enveloppe annuelle de 40 M€, concerne les projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire), présentant des applications militaires et ayant aussi des retombées pour les marchés civils. > En savoir plus sur Rapid sur le site ixarm

Succès du premier tir complet d'un Scalp naval en version sous-marine

Zone Militaire, 25 octobre 2012 – 17:20



La Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé, ce 25 octobre, avoir procédé avec succès au premier tir compet d'un Missile de croisière naval (MdCN) en version sous-marine, depuis une plate-forme immergée reprensentative d'un sous-marin en plongée, sur son site du Levant (Var).

Il s'agissait ainsi du 4e tir de développement de ce missile, encore appelé "Scalp naval", étant donné qu'il s'agit d'une version dérivée du Scalp EG mis en oeuvre par l'armée de l'Air et l'aéronautique navale.

Le premier tir complet d'un MdCN avait été réalisé en juillet dernier depuis un dispositif représentatif d'une frégate, depuis le centre "Essais de missiles" de la DGA situé à Biscarosse (Landes).

Selon la DGA, le tir du Scalp naval en version sous-marine a atteint tous les objectifs, "notamment la validation de la phase terminale en mode de guidage GPS, qui vient compléter la validation du mode de guidage infrarouge."

Développé par MBDA, le MdCN doit équiper à terme les frégates multimissions (FREMM) ainsi que les sous-marins nucléaires d'attaques de la classe Barracuda, attendus à partir de 2017.

D'une porté de 1.000 km et doté d'une précision quasi-métrique, ce missile donnera aux bâtiments qui en seront dotés la capacité de frapper des cibles de haute valeur stratégique depuis les eaux territoriales, et donc, à distance de sécurité. Aussi, et par exemple, la présence du FREMM armée de MdCN près d'une zone de conflit pourrait avoir un effet dissuasif, ou être perçu comme un signal politique fort.

La Marine nationale a commandé 200 MdCN, dont 150 seront destinés aux FREMM.

La DGA pose les premiers jalons du futur système de drones aériens de la Marine

Zone Militaire, 22 octobre 2012 - 17:00



La Direction générale de l'armement (DGA) vient de franchir une phase importante dans le processus de levée de risques concernant le futur programme de systèmes de drones aériens de la Marine (SDAM).

En effet, de la fin septembre jusqu'à début octobre, une campagne d'essais du démonstrateur de décollage et d'appontage automatiques de drones à voilure tournante (D2AD) a été réalisée avec succès à bord de la frégate Guépratte, au large de Toulon.

C'est en novembre 2011, la DGA avait confié à DCNS et à Thales le soin de développer le D2AD. Il s'agissait alors de réussir à poser automatiquement un appareil de type H-6U Unmanned Little Bird, conçu par Boeing, sur le pont d'une frégate, et cela, quel que soit l'état de la mer et les conditions de visibilité.

L'enjeu était aussi de démontrer la capacité d'un tel système à "intégrer toutes les contraintes opérationnelles inhérentes aux décollages et aux appontages, de façon similaire à celles des hélicoptères pilotés, mais de manière complètement automatique."

"La maîtrise du décollage et de la récupération automatiques de drones à voilure tournante constituent des enjeux technologiques majeurs dans l'environnement difficile que constitue un bâtiment de combat à la mer" explique la DGA.

Cette étude de levée de risques avait été notifiée aux deux industriels après des essais concluants, qui, menés aux Etats-Unis, consistèrent à faire poser un H-6U sur une plateforme mobile, en l'occurrence une remorque tractée de 25m2.

Concrètement, le D2AD se compose d'un segment "vol", qui, mis au point par Thales, comprend une balise embarquée ainsi qu'un harpon, et d'un segment "sol", développé par DCNS, avec des senseurs placés sur le pont d'envol, un station de prédiction des mouvements du navire et une autre de guidage. Le système n'a pas besoin de GPS pour fonctionner et il peut s'adapter à différents types de drones ou de bâtiments dotés d'une plateforme aéronautique.

Ainsi, la manœuvre repose en grande partie sur un senseur embarqué à bord du navire. Ce dernier guide le drone à voilure tournante (d'une masse devant être comprise entre 00 kg et 2 tonnes) dans sa phase d'approche et finale afin de l'amener au centre d'une grille d'appontage de 2 mètres de diamètre, dans laquelle doit d'accrocher le harpon dont est muni l'appareil à faire apponter.

Livraison du premier Rafale avec radar à antenne active

Mise à jour : 22/10/2012 16:05

La direction générale de l'armement (DGA) a pris livraison le 2 octobre 2012 du premier Rafale équipé en série du radar RBE2 à antenne active.



Le Rafale est le premier avion de combat européen en service à bénéficier de la technologie AESA (*Active Electronically Scanned Array*) qui a fait l'objet d'études et de démonstrations antérieures, et qui traduit l'aboutissement de plus de 10 ans d'efforts de R&D sur les antennes actives. Elle permet d'améliorer significativement sa portée de détection. Immatriculé C137, et destiné à l'armée de l'air, il rejoindra dans les prochains jours la base aérienne de Mont-de-Marsan.

Le développement du radar RBE2 AESA a été décidé dans le cadre d'un programme d'amélioration des capteurs du Rafale, qui comprend également un détecteur de départ missile amélioré et une optronique secteur frontal de nouvelle génération, deux systèmes équipant aussi le Rafale C137.

Le Rafale est le premier appareil de chasse omnirôle, c'est-à-dire qu'il peut, au cours du même vol et de façon pratiquement simultanée, assurer différents types de missions, par exemple l'attaque au sol et la défense aérienne. Totalement polyvalent, le Rafale assure toute la gamme de missions dévolues à un avion de chasse: supériorité et défense aérienne, attaque d'objectifs terrestres ou maritimes, appui-feu rapproché de troupes au sol, reconnaissance, frappe nucléaire. C'est aussi le premier appareil conçu dès l'origine pour opérer aussi bien à partir d'une base terrestre que depuis un porte-avions. Il est mis en œuvre par l'armée de l'air et la marine.

A ce jour, 180 avions de série ont été commandés par la DGA et 111 appareils livrés dans ses 3 versions : 36 monoplaces embarqués « M » pour la marine, 38 biplaces « B » et 37 monoplaces « C » pour l'armée de l'air. Le Rafale a été déployé en Afghanistan et en Libye.

Les principaux industriels assurant la réalisation du Rafale sont Dassault Aviation, Thales, Safran et MBDA.

Rafale: un standard F3-R pour 2018

Air & Cosmos, Le 24/10/2012 à 14:14 | Par Guillaume Steuer



Le standard F3-R permettra l'emploi du Meteor et du PDL NG

C'est l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées, qui l'annonce dans une récente audition devant la commission de défense de l'Assemblée nationale : "le lancement du standard F3-R du Rafale" fait partie des opérations d'armement maintenues "en 2012 et 2013". Cette nouvelle évolution logicielle de l'avion doit notamment permettre l'intégration de

la future nacelle PDL NG et du missile Meteor.

D'autres améliorations sont néanmoins envisagées pour ce standard qui doit pouvoir être appliqué par retrofit à toute la flotte Rafale. Dans un souci de maintenir un bon niveau d'interopérabilité avec d'autres chasseurs alliés, le chasseur sera ainsi doté d'une capacité IFF Mode 5/S, ainsi que de modes évolués pour la liaison 16. Le système d'autoprotection Spectra continuera à progresser, et une partie de retour d'expérience libyen sera pris en compte avec l'amélioration de certaines conduites de tir air-sol et des capacités du pod Reco NG.

Ce nouveau standard F3-R devrait, s'il est lancé en 2013, être disponible dans les forces vers 2018, c'est à dire au moment où les premiers Meteor et PDL NG seront livrés. Avant cela, la mise en service du standard F3.4, dernière évolution programmée avant F3-R, est attendue pour 2014.

Drone MALE : Le ministère de la Défense a des discussions "informelles" avec General Atomics, le fabricant du Reaper



Attendue pour le 14 juillet dernier, la décision du ministre de la Défense au sujet du drone Male (Moyenne altitude longue endurance) appelé à remplacer le Harfang actuellement en service dans l'armée de l'Air, devrait être (enfin) connue d'ici la fin de cette année.

Pour le moment, il y a deux certitudes. La première est que le projet de budget du ministère de la Défense pour 2013 prévoit une ligne de crédit pour l'achat de drones MALE. La seconde est que l'acquisition du Heron TP, conçu par l'industiel israélien IAI et "francisé" par Dassault Aviation, n'est plus privilégiée, alors que c'était la solution retenue par le précédent gouvernement.

Pour l'avionneur français, le choix du Heron TP (ou Voltigeur) étant un dossier important dans la mesure où il lui aurait permis de maintenir l'activité de son bureau d'études pour ses activités militaires. D'où, sans doute, la décision de l'associer avec le groupe britannique BAE Systems pour développer un drone de combat (UCAV) d'ici 2030.

A noter que les deux industriels devaient également concevoir en commun un drone MALE, le Telemos, dont plus personne ne parle aujourd'hui.

Cela étant, la question des drones MALE est prioritaire pour l'armée de l'Air. Son chef d'étatmajor, le général Denis Mercier, l'a encore rappelé dans les colonnes d'Air&Cosmos.

Estimant que les capacités françaises en matière de recueil de renseignement sont insuffisantes, le CEMAA a estimé qu'il manque, "sans le moindre doute", des drones. "Cette composante est une vraie priorité", a en effet affirmé le général Mercier. "Le fait qu'une armée de l'Air comme la nôtre n'ait pas encore franchi le pas du drone de surveillance armé est préoccupant, mais ce n'est pas une fatalité", a-t-il ajouté.

"Il faut y aller" car "nous avons une vraie butée calendaire à respecter : la France a dit vouloir contribuer en nature au programme otanien AGS dès 2017, avec un drone MALE équipé d'un radar à synthèse d'ouverture pour la détection des cible mobiles (SAR/MTI), a encore expliqué l'officier.

Aussi, comme l'a souligné Laurent Collet-Billon, le délégué général pour l'armement, devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, "Si nous voulons doter nos forces très rapidement de moyens opérationnels, la seule source, ce sont les États-Unis, avec tous les inconvénients (...) en matière de maîtrise des logiciels et de certains capteurs." C'est donc la piste du MQ-9 Reaper de General Atomics qui est privilégiée.

Et de préciser : "C'est pourquoi nous travaillons sur la possibilité de distinguer la chaîne de pilotage de la chaîne de mission, de manière à doter ces drones de capteurs ou d'armements européens", afin de ne pas dépendre, d'un point de vue opérationnel, d'un bon vouloir de Washington. D'où, selon le DGA, la tenue de "discussions informelles" avec General Atomics qui "qui ne produit ni les capteurs ni les armements."

Cependant, ces discussions sont actuellement bloquées en raison de la campagne électorale américaine. Cela "ne favorise pas un aboutissement immédiat de cette démarche" a souligné le DGA.

Quoi qu'il en soit, le scénario étudié consiste à "entreprendre en commun une démarche d'européanisation des équipements et, progressivement, du drone" étant donné que le Royaume-

Uni et l'Italie possèdent déjà des Reaper et que l'Allemagne envisage d'en acquérir et que la Pologne pourrait en faire de même. "A plus long terme, c'est-à-dire au-delà de 2020, le calendrier dépendra de nos capacités budgétaires et des priorités que nous aurons définies" a encore précisé Laurent Collet-Billon.

A noter que le DGA a aussi abordé le projet mort-né du drone MALE Talarion, qu'EADS vient récemment d'abandonner. Près de 30 millions d'euros ont été dépensés par la France dans cette opération qu'il a été décidé d'arrêter car elle "conduisait à un objet trop volumineux qui ne correspondait pas aux besoins de l'armée française."

Predator: la France discute avec les Etats-Unis



vis des Etats-Unis.

Le drone Predator Copyright Reuters

La Tribune, Michel Cabirol | 19/10/2012, 17:05

Le ministère de la Défense a engagé des discussions informelles avec l'industriel américain, qui fabrique le Predator. Paris veut franciser le drone MALE américain en vue de garder son indépendance opérationnelle vis-à-

La France et les Etats-Unis discutent à propos d'un achat français d'un drone MALE (Moyenne Altitude, Longue Endurance) américain. Plus précisément, le ministère de la Défense a "entamé à cette fin des discussions informelles avec l'industriel américain General Atomics", fabricant du fameux Predator, a expliqué la semaine dernière le délégué général de l'armement, Laurent Collet-Billon, aux députés de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. "Si nous voulons doter nos forces très rapidement de moyens opérationnels, la seule source, ce sont les États-Unis, avec tous les inconvénients" connus, notamment "en matière de maîtrise des logiciels et de certains capteurs". Pourtant la période ne semble pas propice à une accélération des négociations.

Pourquoi ? "La période électorale aux États-Unis ne favorise pas un aboutissement immédiat de cette démarche", a-t-il précisé. Surtout et c'est lié, comme le fait valoir, le député PS de Meurthe-et-Moselle, Jean-Yves Le Déaut, "acheter du matériel américain" ne va "pas sans poser des problèmes de codes sources, que les Américains ne livrent jamais, pas même aux Britanniques". En clair, détenir les codes sources, qui relèvent souvent de la souveraineté nationale, c'est contrôler les missions des drones des pays clients, via les systèmes de commucation des drones (liaisons de données). Les pays clients "dépendent opérationnelles des Américains", explique un bon connaisseur du sujet. Cela peut être dérangeant pour la France d'être surveillée par les Etats-Unis ou de soir interdire une opération pour des raisons de stratégie américaine. D'où la volonté de la France de négocier une francisation des capteurs du Predator, qui se heurte aujourd'hui à la campagne présidentielle américaine. L'élection aura lieu le mardi 6 novembre.

Une européanisation du drone ?

"Nous travaillons sur la possibilité de distinguer la chaîne de pilotage de la chaîne de mission, de manière à doter ces drones de capteurs ou d'armements européens", a détaillé Laurent Collet-Billon. D'où les discussions avec General Atomics, qui ne produit ni les capteurs ni les armements. Pour autant, rappelle le délégué général pour l'armement, la France a réservé des crédits budgétaires à l'achat du système de drone MALE intermédiaire. "J'ai préservé les crédits qui nous

permettront en 2013 de commander des drones, notamment le drone MALE intermédiaire", avait confirmé début octobre aux députés le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Pour Laurent Collet-Billon, l'achat du Predator apparait logique dans la mesure où "le Royaume-Uni et l'Italie possèdent déjà des drones de General Atomics. L'Allemagne a déposé en janvier 2012 une demande de FMS - Foreign Military Sale - pour l'acquisition de Predator". En outre, a souligné le délégué général pour l'armement, "l'Allemagne et la France ont engagé une réflexion, en cohérence avec nos travaux avec le Royaume-Uni, sur la possibilité d'entreprendre en commun une démarche d'européanisation des équipements et, progressivement, du drone". À plus long terme, "c'est-à-dire au-delà de 2020, le calendrier dépendra de nos capacités budgétaires et des priorités que nous aurons définies", a-t-il conclu.

Décision avant la fin de 2012

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a indiqué jeudi 18 octobre, espérer une décision "avant la fin de l'année" concernant le drone de surveillance Male, destiné à succéder au Harfang d'<u>EADS</u> qui arrive en fin de vie. Il a précisé qu'il discutait de ce sujet avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, alors que le gouvernement précédent privilégiait une solution purement franco-britannique autour d'un tandem <u>Dassault Aviation</u>-BAE Systems. Le drone Male figure au projet de budget français de la Défense en 2013, maintenu a 31,4 milliards d'euros, comme en 2012.

30 millions d'euros dépensés sur le drone Talarion abandonné

Sur le projet de drone MALE Talarion développé par EADS, "les crédits dépensés dans le cadre du programme se sont élevés à quelque 30 millions d'euros", a affirmé Laurent Collet-Billon. Et de souligner que "l'opération a été arrêtée parce qu'elle conduisait à un objet trop volumineux qui ne correspondait pas aux besoins de l'armée française". La première partie du travail sur Talarion portait sur la création d'un porteur. "Or cette opération, qui aurait été intégralement réalisée en Allemagne, nous aurait conduits jusqu'en 2017", a-t-il précisé. "Se posait aussi la question de la participation de notre industrie à la réalisation des capteurs. Nous n'avons donc pas poursuivi cette opération. Cela n'a d'ailleurs laissé aucune séquelle dans les relations entre l'Allemagne et la France", a-t-il assuré.

M. Le Drian annonce la commande de 14 avions ravitailleurs A330 MRTT

Zone Militaire, 20 octobre 2012 - 10:45

Si le dossier des drones MALE est prioritaire pour l'armée de l'Air, celui du remplacement de ses avions ravitailleurs l'est tout autant, si ce n'est plus, dans la mesure où ces appareils jouent un rôle prépondérant dans les missions confiées au Forces aériennes stratégiques.

Or, les C-135 FR actuellement mis en oeuvre par le Groupe de Ravitaillement en vol (GRV) 2/91 Bretagne affichent près de 50 ans de service, ce qui n'est pas sans poser de soucis dans leur maintien en condition opérationnelle (MCO), lequel coûte environ 55 millions d'euros par an.

La question de leur remplacement n'est pas nouvelle. Dans le budget 2012, il avait été prévu une ligne de crédit pour réaliser, à cette fin, "une étude de définition et de levée de risques."

Et il restait encore à déterminer le type d'avion appelé à prendre la relève des C-135, même si le choix A330 MRTT (Multi Role Tanker Transport) ne faisait aucun doute. Cependant, l'armée de

l'Air a été prudente à ce sujet, du moins tant qu'il y avait une incertitude concernant la procédure d'acquisition envisagée.

Ainsi, l'an passé, et alors que l'avion d'Airbus Military avait été cité comme étant le futur avion ravitailleur de l'armée de l'Air par son chef d'état-major de l'époque, le général Paloméros, le Sirpa Air avait tenu, <u>par voie de communiqué</u>, à préciser que "le choix de l'appareil (...) n'était (...) pas arrêté à ce jour."

Il s'agissait ainsi de se prémunir contre tout éventuel recours juridique, d'autant plus que le choix de l'US Air Force en faveur du KC-46 Boeing aux dépens de l'A330 MRTT quelques mois plus tôt, à l'issue d'un appel d'offre lancé par le Pentagone, avait suscité de nombreuses critiques de responsables européens, et notamment français.

Quoi qu'il en soit, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a finalement annoncé, lors d'un déplacement en Espagne, le 19 octobre, ce que tous les observateurs attendaient, à savoir la commande de 14 A330 MRTT à partir de 2013.

"J'ai rencontré mon homologue espagnol en partenaire et je suis venu ici en client", a lancé M. Le Drian sur le site de construction du MRTT, à Getafe, à l'issue d'un entretien avec Pedro Morenes, le ministre espagnol de la Défense.

"La France a décidé de commander 14 avions ravitailleurs MRTT à partir de 2013", a ainsi ajouté le ministre français, en précisant qu'il s'agissait d'un "cycle de commandes" qui débutera l'année prochaine.

Sur la base des précédentes commandes concernant cet appareil et passées par le Royaume-Uni et l'Australie, le montant d'un tel contrat pourrait s'élèver à 2,4 milliards d'euros, le prix unitaire d'un A330 MRTT étant de 175 millions. Les premières livraisons devraient s'étaler entre 2017 et 2024, selon un rapport de la Cour des comptes publiés en juillet dernier.

Cette annonce fait suite à l'engagement pris en avril par la France, l'Allemagne et les Pays-Bas visant à renforcer les capacités européennes en matière de ravitaillement en vol, lesquelles ont montré leurs limites lors de l'opération Unified Protector en Libye. Il est ainsi question d'accroître le potentiel de ces dernières, d'ici 2020, en mutualisant les moyens existants et en les développant par l'acquisition de nouveaux avions.

Jusqu'où peut-on externaliser? L'exemple des drones américains

Ligne de Défense, 19.10.2012



Tout n'est pas nouveau dans l'étude du capitaine Keric Clanahan, un juriste de l'US Air Force mais son travail a le mérite de poser une question qui reste, aux Etats-Unis comme en Europe (donc en France) largement volontairement ignorée: jusqu'où doit/peut-on externaliser dans le domaine militaire.

J'ai apporté des éléments de réponse dans mon livre de 2011 sur "les nouveaux mercenaires" mais entre mes propositions (et celles d'autres spécialistes de l'externalisation) et une décision gouvernementale qui fixerait la ligne rouge et "imperméabiliserait" le coeur d'action des armées, il risque de se passer du temps.

L'étude du capitaine Clanahan s'intitule: "Drone-Sourcing? United States Air Force Unmanned Aircraft Systems, Inherently Governmental Functions, and the Role of Contractors" (cliquer ici pour y accéder). Le juriste américain résume la problématique dans le schéma suivant:

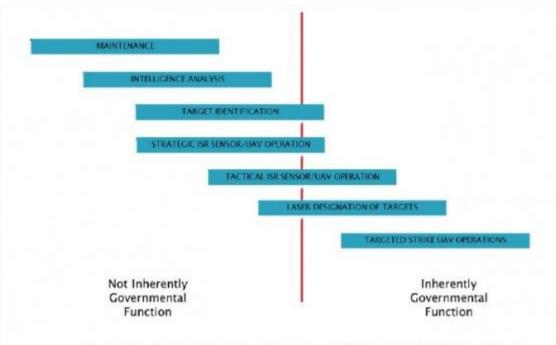


Figure 2: Categorizing the Governmental Nature of UAS Activities

On voit bien qu'il existe, dans le domaine des drones mais aussi dans le cadre plus large des activités militaires, une zone intermédiaire entre les fonctions essentiellement étatiques et celles qui peuvent être externalisées. Seules (et je pense qu'il a raison), les opérations de frappe restent fondamentalement régaliennes.

Toutefois, se pose la question des missions hybrides (qui peuvent être conduites par des privés et/ou des militaires ou employés civils de la Défense). Est-ce aléatoire? En fonction des théâtres? Ou des contrats? Faut-il avoir des équipes mixtes ou une supervision étatique? Considérons le cas de l'assistance militaire aux armées étrangères: jusqu'où va le mentoring? La question n'a pas été posée alors que plusieurs entreprises françaises forment, conseillent et, parfois, encadrent temporairement des unités étrangères au combat...



Nomenclature. A défaut d'une doctrine d'emploi des prestataires privés (les ESOA, entreprises de soutien opérationnel aux armées), je crains qu'il ne faille commencer dresser une nomenclature par fonctions/missions externalisables par l'Etat ou le ministère de la Défense et dire clairement lesquelles restent dans le domaine du régalien. Peut-on externaliser la formation spécialisée initiale ou des armées étrangères? Et le mentoring (sous la forme que l'armée française connue а Afghanistan)? Peut-on externaliser les EPE (c'est-à dire faire appel à du personnel de sociétés privées quand la ressource en fusco est insuffisante)? Quid de la "force protection"? Quid du renseignement?

Le ministre français de la Défense démontre qu'il est capable (en tout cas qu'il a la volonté) de faire bouger les choses. Il devrait se pencher sur ce dossier qui dort depuis 15 ans en dépit des contributions multiples et des efforts des uns et des autres pour faire bouger les lignes. En période où les budgets sont contraints, la tentation d'externaliser (c'est-à dire de vouloir faire des économies, de trouver des capacités additionnelles ou de recourir à des capacités inexistantes au sein de l'Institution) va grandir. Autant fixer la ligne rouge.

Peugeot équipera la police et la gendarmerie françaises



Copyright Reuters

Alain-Gabriel Verdevoye | 22/10/2012, 16:39 -

Peugeot a annoncé ce lundi avoir remporté un appel d'offres public pour fournir près de 2.300 véhicules destinés à la police, la gendarmerie et la douane. Ford doit en livrer 1.500 autres.

Petite bouffée d'oxygène? Alors que la semaine s'annonce difficile pour le groupe PSA <u>Peugeot</u> Citroën, avec les discussions sur une aide d'Etat à la Banque PSA Finance en difficulté, un Comité de groupe européen mercredi et un Comité central d'entreprise jeudi ainsi qu'une réunion tripartite de la direction, du gouvernement et des syndicats le même jour, voilà au moins une bonne nouvelle pour Peugeot! La marque au lion a annoncé ce lundi avoir remporté un appel d'offres public pour fournir près de 2.300 véhicules à la police, la gendarmerie et la douane.

Des véhicules aménagés chez des carrossiers français

La centrale d'achat publique Ugap avait lancé en mars dernier un appel d'offres pour 11 lots, dont 10 ont été attribués pour un total de 4.260 véhicules au total, rappelle Peugeot dans son communiqué. Les véhicules retenus pour la marque Peugeot sont des 208, 308, 508, Partner et Expert dans des versions aménagées en véhicules banalisés et sérigraphiés, précise Peugeot, avec des premières livraisons prévues "dès le début du printemps 2013". Si les 208 sont directement livrées à partir des usines de production, les autres véhicules seront aménagés par les carrossiers français Gruau,



dont le siège est à Laval (Mayenne), et Durisotti sis à Sallaumines (Pas-de-Calais).

Ford, autre grand gagnant

L'autre marque française, <u>Renault</u>, fournira un peu moins de 400 véhicules. En revanche, l'américain Ford, fournisseur traditionnel des pouvoirs publics tricolores, est susceptible d'en livrer près de 1.500 et l'allemand Volkswagen une centaine. Curieusement, l'UGAP souhaite rester

discret sur les lots remportés... par Ford et Volkswagen. National-populisme oblige, à l'heure où les sites français sont en surcapacités chroniques...

L'acquisition de Panhard finalisée par Renault Trucks Defense

Zone Militaire, 26 octobre 2012 - 8:31

Entamées au cours de l'été 2011, les discussions portant sur le rachat de Panhard par Renault Trucks Defense viennent d'aboutir, ce qui marque le premier pas de la consolidation du secteur français de l'armement terrestre, laquelle est, pour certains analystes, nécessaire pour faire face à la concurrence européenne ainsi qu'à celle des pays émergents.

En juin dernier, à l'occasion du salon de l'armement terrestre EuroSatory, le Pdg de Panhard, Christian Mons, avait qualifié de "compliquées" les discussions en vue d'un accord. "Ce sont les négociations finales d'un vendeur qui veut le meilleur prix pour son produit et un acheteur qui veut acheter le moins cher possible. La route était plus longue que nous nous attendions" avait renchérit Gérard Amiel, le directeur général de RTD, par ailleurs filiale du groupe suédois Volvo.

Et manifestement, cela a valu le coup d'attendre. D'après le communiqué annonçant la finalisation de l'opération, RTD déboursera seulement 62,5 millions d'euros pour mettre la main sur Panhard, alors que la direction de ce dernier tablait sur 80 millions, soit l'équivalent de son chiffre d'affaires réalisé en 2011. "Cette acquisition n'a pas d'impact significatif sur les résultats du groupe Volvo ni sa situation financière" fait d'ailleurs valoir le texte.

Ce rachat est stratégiquement importante pour RTD étant donné que la gamme des véhicules conçus et fabriqués par Panhard est complémentaire à la sienne. D'autre part, il s'agit également d'atteindre l'objectif fixé par sa maison-mère Volvo, qui est de porter son chiffre d'affaires de 300 à 700 millions d'ici 2015, le tout dans un contexte marqué par une baisse des dépenses militaires en Europe ainsi qu'outre-Atlantique ainsi par une forte concurrence dans le secteur de l'armement terrestre.

Cela étant, il reste encore du chemin à faire pour RTD pour atteindre une taille comparable aux autres poids lourds du secteur, comme Nexter, BAE Systems, General Dynamics, Rheinmetall ou encore Krauss-Maffei Wegmann.

Enfin, ce rachat ne devrait pas mener à un démantèlement de Panhard, une entreprise qui a "120 ans d'histoire" et qui est "incontestablement un joyau de l'industrie française", pour reprendre les mots de Christian Mons.

Le Vigilant sort de grand carénage

Mise à jour : 23/10/2012 09:43



Trois des quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) sont prévus d'avoir leur armement modernisé. *Le Vigilant* sort ainsi du bassin en étant le second à être doté du missile balistique *M51*.

Lundi 22 octobre 2012 le SNLE *Le Vigilant* sort du bassin après 30 mois de grand carénage. Le programme de modernisation des SNLE a débuté fin 2010 et s'étalera sur huit années. Il concernera trois des SNLE type Le Triomphant: <u>Le Vigilant</u>, <u>Le Triomphant</u> et <u>Le Téméraire</u>. Ces travaux sont menés en parallèle avec les indisponibilités périodiques pour entretien et réparations (IPER).

Durant la période de grand carénage du *Vigilant*, trois types d'équipements ont été adaptés: l'armement (avec le missile à portée intercontinentale M51), le système de combat tactique est modernisé ainsi que le système global de navigation.

La dissuasion nucléaire est un fondement essentiel de notre stratégie de défense et de sécurité comme l'a rappelé le M. François Hollande, président de la République. Pour faire peser cette menace absolue pour quiconque intenterait aux intérêts vitaux de la France, ou pour prévenir toute surprise stratégique, il importe de maintenir le bateau et ses armes au meilleur niveau disponible.

Le Vigilant entrera en phase d'essais et d'entraînement avant de rejoindre le cycle opérationnel.

Sources: © Marine nationale

Un nouveau missile pour le SNLE "Le Vigilant"

Par Marine & Océans le 22 Octobre 2012



Le sous-marin "Le Vigilant" a quitté ce lundi 22 octobre le bassin n° 8 de la base navale de Brest pour rejoindre l'île Longue. Le SNLE a subi d'importants travaux pendant 21 mois. Il s'agissait notamment de l'équiper d'un nouveau missile, le M51.

Ce <u>missile</u> est plus puissant. Sa portée est supérieure à celle du M41 qui équipait jusqu'à maintenant le SNLE. Le M51 peut atteindre une cible à plus de 9.000 km. Cette opération de maintenance majeure et d'adaptation au missile M51 est menée par DCNS sous la maîtrise d'ouvrage conjointe de la DGA (Direction générale de l'armement) et de DSSF (Direction du Service de soutien de la flotte).

Pendant qu'il était à Brest, le SNLE a subi un carénage, et des modifications portant sur les système d'armes et de communication, et l'adaption des soutes pour recevoir les missiles intercontinentaux M 51.

A L'Ile Longue, le chantier va se poursuivre. Le coeur de la chaufferie nucléaire, retiré pendant les travaux, sera réinstallé, avant la mise en place des 16 nouveaux missiles.

"Le Vigilant", mis en service en novembre 2004, est le premier d'une série de trois sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (<u>SNLE</u>) à bénéficier de cette opération. "Le Triomphant" puis "Le Téméraire" suivront dans les prochaines années, jusqu'en 2018.

Le SNLE reprendra du service dans la Force océanique stratégique en juin 2013.

Malgré les contraintes budgétaires, le programme de frégates multimissions ira jusqu'au bout

Zone Militaire, 19 octobre 2012 – 13:41



Si l'armée de Terre et, dans une moindre mesure, l'armée de l'Air, attendent non sans anxiété les recommandations de la commission du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale (LBDSN) dirigée par le diplomate Jean-Marie Guéhenno, la Marine nationale peut être confiante.

En effet, à l'occasion de la mise à flot, sur le site de DCNS à Lorient, de la Normandie, la deuxième des 11 frégates multimissions (FREMM) devant être livré à la Royale d'ici

2022, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, accompagné pour l'occasion par Pierre Moscovici, son collègue en charge de l'Economie, a estimé que "l'enjeu maritime est celui qui sera au cœur des années à venir."

"Après un 20ème siècle de conflits continentaux, les nouveaux conflits et menaces viendront de la mer. La souveraineté passe par la mer. Il est impératif de prendre en compte cette donne. Et c'est ce que j'attends du Livre Blanc" a encore poursuivi M. Le Drian, en soulignant qu'il "importe qu'un pays comme le nôtre, qui est une grande puissance maritime, confirme sa présence et sa puissance dans ce secteur."

Aussi, le ministre de la Défense a "affirmé la continuité du programme FREMM dans sa durée." Au terme du programme, la Marine aura ainsi onze frégates performantes permettant d'assurer une partie significative de ses missions", a-t-il assuré.

Initialement, la Marine nationale aurait dû compter sur 17 FREMM. Mais le LBDSN publié en 2008 a ramené ce nombre à 11. Or, les frégates, avec les sous-marins d'attaque, constituent l'épine dorsale d'une force navale.

Par ailleurs, la présence à Lorient de Pierre Moscovici aux a pu surprendre. "Il y a eu, pour l'élaboration de la loi de finances 2013 des arbitrages compliqués. Le budget de la Défense, déjouant les pronostiqueurs déclinistes, est resté le même qu'en 2012. Et ceci grâce, aussi, à la compréhension des enjeux par le ministre de l'Economie et des Finances" a expliqué Jean-Yves Le Drian.

En, visiblement, la frégate Normandie a impressionné Pierre Moscovici. "Quand on a visité ce bateau, on comprend à quel point il y a dans l'industrie française une excellence", a-t-il en effet déclaré, en se réjouissant de la visibilité à long terme de DCNS, "qui a des milliards et des milliards d'euros devant elle."

"Ce pays est un grand pays qui a un ressort industriel extrêmement fort, qui a des capacités d'innover, d'assembler, à produire des bateaux en l'occurence, qui n'ont rien à envier aux autres bateaux qui peuvent être produits en Europe et dans le monde" a-t-il ajouté.

La <u>FREMM Aquitaine</u>, la première de la série, est attendue prochainement à Brest. Trois autres sont en cours de construction : il s'agit des frégates Provence, Languedoc et Auvergne. Par ailleurs, DCNS doit livrer bientôt la FREMM destinée à la marine marocaine. Cette dernière, qui va entamer ses essais en mer, portera le nom de Mohamed VI.

Raidco Marine et Ufast lancent un nouveau modèle de patrouilleur

Mer et Marine, 23/10/2012



crédits : RAIDCO MARINE

Fort de l'expérience acquise avec la série des RPB 20, produits à une soixantaine d'exemplaires pour une dizaine de pays, Raidco Marine et le chantier naval UFAST de Quimper ont développé un patrouilleur de 33 mètres de nouvelle génération à même de satisfaire de nouveaux besoins.

Ces dernières années, en effet, les missions ont évolué en matière de sauvegarde maritime. Les

risques et activités illicites en mer sont en constante augmentation : terrorisme, trafics en tous genres, pêche illégale, immigration clandestine. Face à ces fléaux et faute de navires adaptés, les Etats sont souvent condamnés à l'impuissance ou à l'emploi d'unités aux moyens inadaptés.

De la police des pêches à la mise en œuvre d'équipes de contrôle et d'assaut, le patrouilleur moderne doit donc couvrir un large éventail de mission.

Dans le même temps, les marines et administrations intéressées par ce type de navire sont de plus en plus confrontées à des budgets trop restreints pour acquérir des unités de combat performantes mais complexes à mettre en œuvre et coûteuses à entretenir. Le RPB 33 a donc été conçu comme un patrouilleur d'un nouveau genre offrant des capacités innovantes et particulièrement adaptées aux missions de sauvegarde maritime.

C'est un bâtiment simple et robuste, capable de mener de longues patrouilles en mer. Il embarque l'ensemble des moyens de prévention et d'action destinés à satisfaire les tâches de surveillance et de police en mer : embarcation d'intervention rapide, moyens de communication performants, aides à la navigation et à l'identification modernes font partie de l'équipement standard. Doté d'une grande autonomie pour un navire de cette taille, le RPB 33 apporte, selon Raidco Marine, une solution économique à la surveillance et à la sécurisation des approches maritimes.

Patrouilleur du type RPB 33 (©: RAIDCO MARINE)

Passerelle panoramique, embarcation d'intervention et moyens d'anti défense

Depuis une passerelle à vision panoramique surplombant les superstructures, l'équipage appréhende rapidement l'environnement : la conduite nautique, le bon déroulement des manœuvres de l'embarcation d'intervention, la tenue de situation et le contrôle des moyens d'action y sont assurés.



Le RPB 33 est proposé avec un canon de 20 mm sur la plage avant. Celui-ci a une portée de 2 km et, s'il est opéré manuellement, peut bénéficier d'un système d'aide à la visée électro-optique. Ce matériel, qui permet de réaliser des coups de semonce et des tirs au but lorsque cela est nécessaire, délivre des obus explosifs ou inertes, au coup par coup ou en rafale. Une arme de petit calibre à très haute cadence de tir type « minigun » peut également être installée à bord ou sur l'embarcation d'intervention pour assurer l'autodéfense rapprochée du patrouilleur ou la protection de l'équipe d'intervention. Ces armes sont toutes deux aussi dissuasives que destructrices.

Le RPB 33 est également équipé de moyens d'action non létaux : un haut-parleur de grande puissance type « LRAD » (Long Range Acoustic Device) ou un illuminateur laser couplé à une caméra vidéo stabilisée sont des équipements qui ont déjà prouvé leur efficacité pour déstabiliser, perturber et empêcher des actions illicites. Ces systèmes sont particulièrement adaptés pour discriminer, identifier et dissuader toute menace possible ou confirmée que le patrouilleur peut être amené à contrer.

La première unité du type RPB 33, destinée à la marine sénégalaise, est en cours de construction en Bretagne.

Piriou dévoile toute une gamme de bâtiments militaires

Mer et Marine, 23/10/2012

Patrouilleur du type MOPV 80 crédits : PIRIOU

A l'occasion de salon Euronaval, qui ouvre ses portes aujourd'hui au Bourget, Piriou lance toute une gamme de navires militaires allant jusqu'à 80 mètres. Une famille complète de patrouilleurs destinés à répondre aux besoins des marines en zones littorales comme en haute mer. Le constructeur breton, bien connu dans le secteur civil pour ses réalisations dans la pêche, le transport de passagers, le remorquage ou encore l'offshore, se lance donc dans le grand bain des bateaux gris. Une stratégie dictée par l'évolution du marché de la construction navale : « Jusqu'ici, le marché civil était suffisamment large mais, aujourd'hui, nous devons diversifier notre activité. Cela fait un moment que l'on fréquente la planète grise avec l'envie d'entrer sur ce marché pour la construction. Pour y parvenir, nous suivons la politique des petits pas. Nous nous sommes d'abord intéressés au secteur du maintien en condition opérationnelle des bâtiments militaires, afin de nous faire identifier et labelliser. Ce fut le cas avec le contrat de MCO des bâtiments école de la Marine nationale, que nous avons décroché fin 2010 et qui se déroule avec succès », explique Pascal Piriou.

« Le positionnement sur le militaire est désormais stratégique »

Après cette étape initiale, un premier contrat de construction neuve a été signé en septembre, avec la commande d'un bâtiment de formation maritime dérivé du nouveau patrouilleur hauturier du type P43 conçu par Piriou. Construit à Concarneau, ce navire de 44 mètres, qui sera livré en septembre 2013 et servira à la formation des marins étrangers, sera exploité par navOcéan, une coentreprise de Piriou et DCI, société accompagnant la vente à l'export de matériels militaires français. « Ce bâtiment de formation maritime nous permet de faire un pas de plus vers les bateaux militaires. Il va nous permettre de nous faire identifier comme un constructeur autre que civil. Pour nous, le positionnement sur le militaire est désormais stratégique, ce n'est pas simplement une question d'opportunité. C'est pourquoi nous y dédions des moyens et que nous développons une gamme de bateaux. Nous pouvons nous développer sur ce secteur en profitant de notre savoir-faire sur les navires civils pour proposer des bâtiments robustes, économiques et

adaptés aux besoins des marines. Nous sommes historiquement habitués à construire des bateaux travaillant loin de leurs bases et qui doivent donc être fiables. Nous avons, de plus, une véritable culture de proximité avec le client. Comme sur d'autres domaines, nous pouvons faire des bateaux sur mesure et nous adapter au cas par cas ».

Nouvelle gamme de patrouilleurs (© : PIRIOU)

merelmarine.com

Une gamme de navires de 26 à 80 mètres

Piriou ne vise pas le segment des bâtiments de combat mais celui des patrouilleurs, notamment hauturiers, qui intègrent des normes civiles. Comme pour l'offshore, le constructeur breton propose de décliner des modèles plus ou moins grands et équipés, en fonction des missions qui leurs sont dévolues. Ses plus grands modèles, les Multipurpose Offshore Patrol Vessels (MOPV), ont par exemple été conçus pour les grandes patrouilles hauturières. Longs de 60 à 80 mètres, ils disposent d'une plateforme hélicoptère, d'embarcations rapides et de locaux modulaires permettant une reconfiguration facile en fonction des missions. Déploiement de forces spéciales, lutte contre la pollution, hôpital embarqué dans le cadre d'une opération humanitaire... Les MOPV peuvent s'adapter à tous types de situations. La gamme militaire de Piriou comprend également des unités plus petites, avec des modèles de 26 mètres (W25), 35 mètres (P35), 44 mètres (P43) et 50 mètres (P50) plus ou moins rapides et plus ou moins armés pour assurer les différentes missions de l'action de l'Etat en mer : surveillance de l'espace maritime, protection des approches littorales et portuaires, police des pêches, lutte contre les trafics illicites et le banditisme en mer... Toutes les informations et caractéristiques de ces bâtiments sont à retrouver dans notre nouveau magazine Spécial Euronaval 2012.

Piriou a, notamment, répondu à l'appel d'offres du ministère de la Défense pour le programme des bâtiments multi-missions (B2M), des unités hauturières destinées à intervenir dans les grands espaces océaniques outre-mer, notamment en Polynésie. A ce titre, le constructeur propose le MOPV, inspiré des navires de services à l'offshore, endurants et robustes. Mais Piriou, s'il souhaite se positionner sur le marché national, vise aussi l'export. Pour cela, le groupe va s'appuyer sur son implantation à l'international, avec ses filiales WAS et SEAS au Nigéria et au



Vietnam. « Nous sommes très présents à l'étranger dans les domaines de l'offshore et de la pêche et, dans les régions où nous sommes implantés, on constate un renforcement des moyens de l'action de l'Etat en mer, beaucoup de pays ayant besoin de bâtiments de surveillance. Des bateaux construits notamment aux normes civiles, afin de réduire les coûts. Nous avons toutes les compétences pour répondre à ce besoin et nous travaillons déjà sur certains projets », souligne Pascal Piriou.

Patrouilleur du type MOPV 60 (© : PIRIOU)

Alliance entre chantiers français

En devenant un nouvel acteur du naval militaire en France, Piriou pénètre dans un secteur très concurrentiel ou plusieurs acteurs sont déjà positionnés. Il y a, bien entendu, DCNS, mais aussi d'autres sociétés, comme CMN, Raidco Marine, Ocea ou encore Socarenam. Pour autant, Pascal Piriou pense que son groupe a une carte à jouer et se dit un fervent partisan des alliances. « Nous

sommes complémentaires de plusieurs de ces acteurs car nous nous plaçons sur une gamme de navires moins "guerriers" car plus faiblement armés. Pour le reste, je pense que les chantiers français ont tout intérêt à travailler ensemble sur une base non hégémonique, car chacun a des atouts à apporter. On peut imaginer des alliances sur de grands programmes, (comme BATSIMAR bâtiments de surveillance et d'intervention maritime dont la marine souhaite faire construire 18 exemplaires, ndlr), plutôt que de se lancer dans une concurrence meurtrière. Il peut y avoir du travail pour tout le monde, notamment à l'export et je pense qu'il vaut mieux avoir 20% de quelque chose que 100% de rien du tout. Il faudra voir le moment venu, projet par projet, qui est le mieux placé pour coordonner un groupement. Sans revendiquer une quelconque position de leader, il est en tous cas certain que Piriou veut faire partie du jeu avec les atouts spécifiques qui sont les siens notamment son positionnement très international ».

MCO des appareils de l'armée de l'air: deux contrats d'une valeur de 14 millions d'euros attribués

Ligne de Défense, 20.10.2012

L'armée de l'air a récemment notifié l'attribution de deux contrats de MCO; ces contrats concernent deux types d'appareils:

- cinq Dhc-6 Twin Otter,
- trois avions de voltige extra 300 de l'armée de l'air française.

Pour lire les notifications, cliquer ici pour les *Twin Otter* et ici pour les avions de voltige.

L'entreprise qui a remporté le contrat du MCO des *Twin Otter* est <u>ineo orrma</u> (mandataire), avec ineo support global. Montant du contrat: 11,4 millions d'euros.





Celle qui a décroché le contrat des avions de voltige est allemande: <u>Extra Flugzeugproduktions</u>. Valeur du contrat: 2,5 millions d'euros.

9 - Le Monde : Modernisations & Equipements

L'armée ivoirienne a perçu de nouveaux treillis, histoire de reconnaître les (vrais) siens

Ligne de Défense, 23.10.2012



Depuis la chute du régime de Laurent Gbagbo, les corps habillés ivoiriens chargés de la sécurité avaient bien du mal à être identifiés: trop de groupes nouveaux, trop d'unités anciennes, trop de treillis (voire pas du tout). Cette cacophonie camouflée profitait aux indélicats qui usurpaient des fonctions sécuritaires et montaient de petits rackets.

Pour mieux reconnaître les siens et être mieux identifiées par ceux qu'elles sont censés protéger, les forces armées ivoiriennes ont été rééquipées de treillis de type F1 et F2 fabriqués en France par Marck et distribués par SOFEXI (groupe Marck), qui a aussi livré des casquettes, ceinturons et rangers.

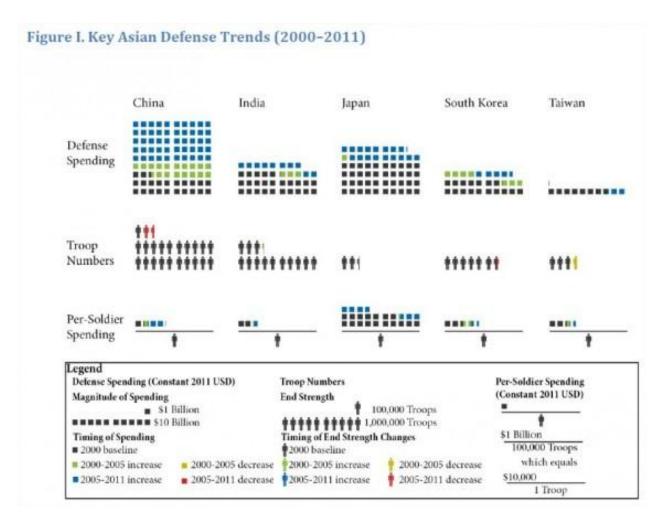
52 000 kits ont été livrés, à la Garde républicaine (2 000), à la gendarmerie mobile (7 000), à la gendarmerie départementale (11 000), à l'armée de terre (24 500), à la marine (2 000), à l'armée de l'air (2 000), au GSPR (1 500) et à la police (2 000).

Six coloris. Les gendarmes mobiles ivoiriens, par exemple (photo du centre) ont un treillis camouflé trois tons (dont un ton rouge brique); l'armée de terre (ainis que la marine et l'armée de l'air) est équipée d'une tenue identique mais où le vert (pomme) domine (photo de gauche). Autre trouvaille: la présence multiple sur le tissu du blason national (l'éléphant) qui authentifie le treillis (et son détenteur).

Hélas, on murmure que des copies ("chinoises") seraient déjà en circulation! Effectivement, il y a bien eu "une fuite" ivoirienne (que déplore le fabricant français) et une livraison de treillis venant de Chine. Conséquences: les faux FRCI sont de retour.

Les pays asiatiques sont en passe de dépasser l'Europe en termes de dépense militaires

Ligne de Défense, 19.10.2012



Le <u>CSIS</u>, le Centre d'études stratégiques et internationales, a publié <u>un rapport de 64 pages</u> sur les budgets de la défense des cinq pays d'Asie qui ont les budgets militaires les plus importants de la région: la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et Taiwan. Cet éclairant rapport analyse les dépenses de défense globale pour les années 2000 à 2011 ainsi que les dépenses d'acquisition, de personnel, d'opérations et de maintenance (O&M) et de recherche et développement (R&D). A noter (page 45) des comparaisons éloquentes avec l'Europe.

Le rapport en bref:

- les dépenses globales annuelles sont passées à 224 milliards de dollars en 2011.
- les cinq pays concernés représentent environ 87% des dépenses de défense du continent asiatique
- La part de la Chine dans le total des dépenses a augmenté d'environ 20% en 2000 à 40% en 2011, au minimum. En 2011, la Chine annonçait des dépenses militaires officielles de 89,9 milliards de dollars US, suivie par le Japon avec 58,2 milliards de dollars, et l'Inde, avec 37 milliards de dollars.
- comme d'habitude, les auteurs du rapport notent que, dans le cas de la Chine, les chiffres officiels sous-estiment probablement la réalité par une marge d'environ 60%.
- Autre constat connu: seuls les États-Unis dépensent plus pour la défense (environ 670 milliards de dollars en 2012)

10 - Rubriques divers (Sports, Conférences, etc...)

La page Facebook recrutement de l'armée de Terre classée numéro 1

Mise à jour : 18/10/2012 18:47 - Auteur : Recrutement

La page Facebook recrutement armée de Terre termine première du classement France des pages Facebook carrières avec plus de 270000 fans au compteur.

Ce classement a été réalisé par le site "recrutement mobile et social" dans le but d'identifier, sur la base de critères bien différents, les bons élèves en la matière.

La page recrutement de l'armée de Terre, mêle réponses aux (nombreuses) questions sur le recrutement, conseils et actualités sur ce secteur bien particulier. Et même si le critère quantitatif est loin d'être le seul utilisé pour le classement, il est vrai que le nombre de fans n'en reste pas moins impressionnant.

Derrière l'armée de Terre, on trouve de grandes entreprises comme la SNCF, SEPHORA ou PSA Peugeot Citroën.

Ce classement est un condensé de bonnes pratiques, et révèle ce qu'il est possible de faire en matière de marque employeur sur Facebook. Si tout n'est pas reproductible, comme toujours lorsque l'on parle de réseaux sociaux, vous pourrez y piocher de bons éléments pour bien animer votre page orientée carrière.

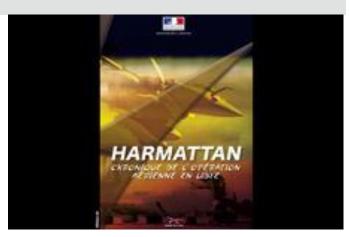
Droits: Armée de Terre 2012

L'armée de l'air primée deux fois au festival d'Antibes

Mise à jour : 23/10/2012 19:02

La 21^e édition du festival du film de la Défense et de la sécurité intérieure d'Antibes Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) a distingué deux productions audiovisuelles du service d'information et de relations publiques de l'armée de l'air (Sirpa air).





L'armée de l'air a raflé le Prix de la Ville d'Antibes, principale récompense du festival, grâce au film intitulé «Harmattan: chronique de l'opération aérienne en Libye», documentaire de 52 minutes consacré aux moments-clés de cette vaste campagne militaire menée en 2011. Ce trophée prestigieux a été remis par le député-maire d'Antibes, M. Jean Leonetti.

Le Sirpa air a également remporté la mention spéciale du jury pour le film «Rêves de Gosse», reportage de 26 minutes revenant sur un tour aérien hors du commun, favorisant les échanges entre des enfants handicapés dits «extraordinaires» et les autres dits «ordinaires».

Le festival du film de la Défense et de la sécurité intérieure s'est tenu du vendredi 19 au dimanche 21 octobre 2012. Durant trois jours, une vingtaine de films des trois armées et de la gendarmerie nationale ont été projetés à un jury composé de personnalités civiles et militaires et d'étudiants en école de cinéma et métiers de l'audiovisuel. Ces deux prix décernés à l'armée de l'air sonnent comme une belle reconnaissance pour le travail accompli par ses spécialistes en prise de vue.

Droits : © Armée de l'air

L'armée de l'air au Monaco Raid 2012

Mise à jour : 19/10/2012 17:28

Du 18 au 20 octobre 2012, la société G 18 en collaboration avec le centre national des sports de la Défense (CNSD) organise la nouvelle édition du Monaco Raid. Pendant trois jours, seize équipes dont cinq étrangères (Monaco, Italie, Suisse, Allemagne et Angleterre) participent à ce grand raid nautique regroupant les armées et les forces de sécurité des différents pays dans la principauté de Monaco.



Les équipes françaises sont représentées par l'armée de l'air, l'École de l'air, la marine nationale, le bataillon des marins pompiers de Marseille, la gendarmerie, l'armée de terre, la brigade des sapeurs pompiers de Paris, la Police nationale, le groupement militaire de prévoyance des armées, la direction générale de l'armement et le CNSD.

Les équipes, composées de quatre personnes avec au moins une femme, s'affrontent lors de différentes épreuves motonautiques, de

natation, de kayak de mer, de tir et de course à pied. L'équipe de l'armée de l'air est dirigée par l'adjudant-chef Pascal Leclerc et celle de l'École de l'air par le capitaine Alice Cunin.

«La météo fut très capricieuse pour la première journée de l'édition 2012 du Monaco Raid. Le vent et la houle étaient de la partie, annonce le lieutenant de vaisseau Denis Dujardin. Pour le moment l'armée de l'air est en deuxième position mais rien n'est encore joué.» L'an dernier, l'équipe monégasque s'était imposée devant la gendarmerie et l'armée de l'air.

Droits : © Armée de l'air

[Ski] Biathlon Summer Tour 2012... et la suite!

ise à jour : 25/10/2012 17:39

Le sergent Martin Fourcade et ses camarades de l'équipe de France militaire de ski (EFMS) se sont distingués lors des 2 étapes du Biathlon Summer Tour 2012. Des résultats de bon augure pour la saison de ski 2012-2013.



À l'issue des deux étapes du Biathlon Summer Tour 2012 (un sprint et une poursuite à chaque fois), le sergent Martin Fourcade s'impose et confirme sa bonne préparation pour la saison 2012-2013 sur le circuit de la coupe du monde. Les 20 et 21 octobre 2012 à Arçon, le sergent Martin Fourcade, leader incontestable de l'équipe de France de biathlon, a démontré sa supériorité sur la piste, malgré un tir inhabituel lié certainement à l'absence de concurrence. Il remporte aussi bien le sprint du samedi que la

poursuite du dimanche. Nouveau venu dans l'équipe, le chasseur Simon Desthieux montre que sa préparation pour la saison hivernale est sur la bonne voie en se classant 4^e du sprint et 5^e de la poursuite. Le sergent Vincent Jay, lui aussi en confiance en tir, termine 5^e du sprint et 4^e de la poursuite.

Le chasseur Laure Bosc réalise chez les femmes un très bon week-end : 4^e du sprint, elle a brillé lors de la poursuite et monte sur la 3^e place du podium, confirmant sa très belle progression physique. Le chasseur Marine Bolliet, 2^e du sprint, a souffert d'une légère hypoglycémie lors de la poursuite et termine 5^e. Le chasseur Sophie Boilley, en difficulté lors du sprint (10^e), est parvenu le lendemain à se reprendre dans la poursuite pour terminer 6^e. Pour le caporal-chef Anaïs Bescond, les tirs n'ont pas été à la hauteur de ses espérances et elle se classe 8^e du sprint et 7^e de la poursuite.

Première étape aux Plans d'Hotonnes

Les 22 et 23 septembre, le sergent Martin Fourcade avait remporté sprint et poursuite, derrière lui, le sergent Vincent Jay (2^e au sprint et 3^e en poursuite). Le chasseur Simon Desthieux réalisait lui aussi de belles courses : 6^e au sprint avant de gagner une place le lendemain lors de la poursuite.

Chez les femmes, le caporal-chef Anaïs Bescond prend la 2^e place au sprint et s'impose le lendemain lors de la poursuite. Le chasseur Laure Bosc, constante sur les deux jours, termine 5^e du sprint et de la poursuite. 8^e du sprint, le chasseur Marine Bolliet, signe une bonne course en poursuite et termine 4^e devant sa camarade.

Objectif Suède

Les bons résultats sur ce Biathlon Summer Tour 2012 devraient permettre aux chasseurs Marine Bolliet et Simon Desthieux, tous deux en équipe nationale B de s'aligner sur la 1^{re} étape de la coupe du monde de biathlon du 25 novembre au 2 décembre 2012 à Östersund (Suède) avec l'équipe nationale A.

Gérée par <u>l'école militaire de haute montagne</u> (EMHM), l'EFMS est localisée à Chamonix.



Droits : Armée de Terre 2012

Journée «Rêves d'enfants malades» à Dijon

Mise à jour : 22/10/2012 14:32

Samedi 13 octobre 2012, près de 4000 personnes sont venues sur le circuit Dijon-Prenois afin de soutenir la journée «Rêves d'Enfants Malades». La base aérienne 102 de Dijon s'est associée à cette action caritative, organisée conjointement par le «Lions Club Dijon Doyen», le «Club Ferrari France» et les équipes médicales concernées du centre hospitalier urbain.



Diverses activités étaient proposées aux 180 enfants malades et aux personnes présentes sur le site. Chacun a pu profiter des baptêmes en Ferrari, en montgolfières et en hélicoptères. Les enfants ont apprécié la démonstration dynamique du commando parachutiste de l'air (CPA) n°20, les Alphajet de l'escadron d'entraînement 2/2 «Côte-d'Or» de la base aérienne et un Fennec de l'escadron d'hélicoptères 3/67 «Parisis» de Villacoublay.

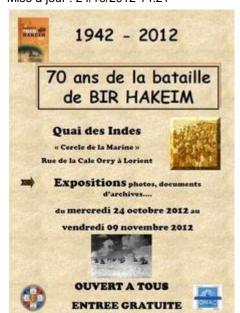
De l'armement, des véhicules d'intervention blindé, un stand de simulation de tir étaient présentés par les équipes du CPA n°20 et de l'escadron de formation des commandos de l'air. Un cockpit de Mirage 2000 et un stand d'exposition des équipements de pilotes étaient tenus par les pilotes de l'escadron d'entraînement 2/2 «Côte-d'Or» et de l'escadron de transport 41 «Verdun», ainsi que par les mécaniciens de l'escadron de soutien technique aéronautique de la base aérienne de Dijon. Le CIRFA de Dijon était également présent avec ses deux cars podium. Toutes ces unités ont activement

participé au rayonnement de l'armée française.

Droits : © Armée de l'air

« 70 ans de la bataille de BIR HAKEIM » en images

Mise à jour : 24/10/2012 14:21



En l'honneur du 70ème anniversaire de la bataille de Bir Hakeim, la Force Maritime des Fusiliers Marins et Commandos (FORFUSCO) et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) organisent une exposition du mercredi 24 octobre 2012 au vendredi 9 novembre 2012, au Cercle de la Marine "Quai des Indes", rue de la Cale Orry à Lorient.

Cette exposition, déjà présentée à la mairie de Vannes en juin 2012 ainsi qu'au musée de la Résistance bretonne de Saint-Marcel cet été, est composée d'une quinzaine de panneaux avec photos, documents d'archives; ainsi que des pièces rares du musée des fusiliers marins (casque, journal de bord, cahier d'ordres, mannequin en tenue d'époque, lettre du Général de Gaulle du 18 juin 1942...).

<u>Pour la partie historique</u> : Bir Hakeim est un point d'eau désaffecté, au milieu du désert de Lybie où existait jadis un

fortin ottoman. Dans ce croisement aride la première brigade française libre du Général Koenig résista pendant 17 jours (du 26 mai au 11 juin 1942) aux attaques de l'Afrika Krops du Général Rommel. Ce siège de Bir Hakeim a entraîné, un « regain de fierté » et une nouvelle prise de conscience de la valeur et du courage des soldats français, très contestés depuis juin 1940. Ce répit ainsi gagné par les français libres, permit aux Britanniques, en mauvaise posture, de se replier et de triompher par la suite à El Alamein.

Parmi cette brigade se trouva le 1^{er} bataillon de fusiliers-marins du commandant Amyot d'Inville.

Entrée gratuite - Horaires d'ouverture : 9h – 18h

Sources: © Marine nationale

Aux Invalides, "avec armes et bagages dans un mouchoir de poche"

Ligne de Défense, 26.10.2012



Le <u>musée de l'armée</u> (à l'Hôtel des Invalides, à Paris) propose à partir de ce vendredi une exposition originale sur la société française et la place du militaire en son sein du milieu du XIXe siècle au début du XXe. Sous titrée "dans un mouchoir de poche", cette exposition rassemble plus de 230 objets sur 600 m2.

Elle a pour fil rouge les mouchoirs, les carrés

et foulards de coton utilisés pendant plusieurs décennies pour mobiliser les Français et leur armée.

"Les mouchoirs servent de jalons. Ils vulgarisent, ce sont des objets modestes, faciles à transporter qui vont jusqu'au consommateur de l'époque par le biais des colporteurs", souligne le général Christian Baptiste qui dirige le musée. Une soixantaine de ces mouchoirs illustrés, souvent bordés de rouge, accompagnent les visiteurs, du Second Empire au lendemain de la Première Guerre mondiale, avec quelques réapparitions à l'époque contemporaine.

Avec armes et bagages... dans un mouchoir de poche", du 26 octobre au 13 janvier, Musée de l'armée, Hôtel des Invalides Paris VIIe, du 26 octobre au 13 janvier, 129 rue de Grenelle. Tél : 0810 11 33 99 0810 11 33 99 Tarifs: 9€, 7€ (réduit), gratuit pour les moins de 18 ans.

www.invalides.org/ExpoArmesetbagages

La Marine récompensée

Mise à jour : 25/10/2012 14:40

Plusieurs films réalisés par la Marine nationale ont été primés lors du dernier festival du film de la défense et de la sécurité Intérieure.

Deux jurys ont décerné, dimanche 21 octobre 2012, des prix aux productions audiovisuelles de la Marine. Le festival du film de la Défense et de la sécurité Intérieure s'est déroulé à Antibes-Juan-Les-Pins du 19 au 21 octobre dernier. Ce rendez-vous bisannuel des cellules audiovisuelles des ministères de la Défense et de l'intérieur permet de faire connaître leurs travaux au public. Cette année la concurrence était rude. Pour autant les clips réalisés par le SIRPA Marine ont reçu le deuxième prix du festival. Mais c'est l' «Hommage à Pierre Schoendoeffer» qui a été le plus applaudi. Il reçoit ainsi le premier prix du festival et le deuxième prix du jury jeune. Stéphane Dugast, de la Marine nationale, a réalisé ce documentaire. Il se réjouit de la visibilité offerte à ce «cinéaste et écrivain de renom qui a su capter l'âme du marin et sa quête perpétuelle d'horizons lointains.»

Découvrez maintenant les vidéos primées:

La Marine en 75 secondes :

http://www.dailymotion.com/video/xu707x_la-marine-en-75-sec_creation?search_algo=2

L'hommage à Pierre Schoendoeffer :

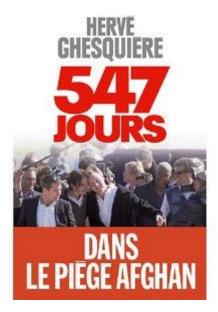
http://www.dailymotion.com/video/xpq12b_pierre-schoendoerffer-la-haut-au-dessus-desnuages_shortfilms?search_algo=2

Sources: © Marine nationale

11 - Livres & Publications

Thierry Dorso a publié dans Parachutiste

Du lourd sur Hervé Ghesquière



>> Un coup de gueule aujourd'hui a propos de la sortie du livre de Hervé Ghesquière, ce fameux ex otage d'Afghanistan qui a créé la polémique par son attitude outrancière et ses mensonges éhontés sur le fait qu'il n'avait jamais été prévenu de la dangerosité de l'endroit où il se sont aventurés avec leur caméraman. J'étais à la tête de la communication de l'armée de Terre à ce moment là, et j'avais un de mes sous-officiers féminins présent en Afghanistan. Elle avait justement réceptionné les deux journalistes à l'aéroport, de retour de leur première virée dans les zones françaises : dédaigneux, inciviles, orgueilleux, odieux, indisciplinés, jamais contents tels étaient les qualificatifs qui leur avaient été attribués à ce moment là, quelques jours avant leur capture. Aujourd'hui, ce soi-disant journaliste récidive en médisant

et mentant dans le récit de ses aventures dont il cherche a faire commerce après que tant de soldats ont risqué leur vie pour les libérer... Mais ce qui nous donne un peu de baume au cœur aujourd'hui, c'est que c'est une autre journaliste qui lui dise ces 4 vérités et je vous invite à lire sa prose...

Les Chroniquetamére d'Anne Moyat

- > > 26 septembre 2012
- > Après une longue période de prise d'otage, on observe souvent deux types de comportement chez les victimes: Il y a celles qui se suicident, incapables de se réadapter au quotidien.
- > > Et puis il y a celles qui font un bouquin. Ghesquiére fait partie de la catégorie numéro 2. A la veille de la sortie de « 547 jours », récit de sa captivité, il s'explique dans une parodie d'interview réalisée par « ELLE ».
- > > J'ai toujours pensé que le journalisme était une grande chose. Dommage qu'il y ait les journalistes.
- >> Et « ELLE » de leur dérouler le tapis rouge.
- > > Que voulez vous, Grand Reporter, c'est comme pompier ou médecin urgentiste...ça fait rêver la femelle en milieu urbain. A la seule évocation du gaillard taciturne, barbe de trois jours, veste militaire et appareil photo en bandoulière, tout ce petit monde de la presse féminine se ruine un string. En oubliant de poser les vraies questions. Après tout, on ne va pas se taper dessus entre confères.
- > « On a jamais voulu escalader l'Everest en tongs. » répète Ghesquiére à l'envi, parodiant au passage l'humoriste Thomas N' Gijol.
- > > « On a voulu prouver que toutes les routes n'étaient pas sous contrôle, contrairement à ce qu'affirmait l'armée française »
- > Ce qui revient à dire : on va faire du hors piste pour démontrer qu'il y a risque d'avalanche. Parce qu'on est des cow-boys de l'info, nous, des cow-boys sévèrement burnés, prêts à tout pour exercer notre noble métier...
- > > Alors quoi ? T'es journaliste, mec ? Ta carte de presse est le prolongement logique de ta quéquette ?
- >> Parfait. Tu es donc censé connaître le sens des mots mieux que la moyenne nationale.
- > « Tout est sous contrôle » ne signifie pas "Il n'y a aucun danger". Ce n'est pas parce que l'incendie est circonscrit, que le périmètre est balisé et que les pompiers ont dégainé les lances qu'il faut pour autant se jeter dans les flammes. Quand l'état-major dit «Va pas là », c'est que la zone est risquée. Toi comprendre ou moi devoir traduire à toi ?
- > > « Hervé Ghesquiére déteste être considéré comme une victime » susurre « ELLE », en ouverture du papier. Grand bien lui fasse parce qu'une victime, c'est quelqu'un qui n'a pas choisi.
- > > Reste que mon confrère ne déteste pas passer pour un héros. Ce que j'aurai voulu, moi, c'est qu'« ELLE » demande à ce baroudeur d'opérette combien de militaires sont morts pour aller le chercher, lui et son caméraman.
- >> Puisque la journaliste a cru bon de trapper la question, sachez le donc, mes lapins.
- > > Ils sont 9.

9 jeunes tombés sous les balles en essayant d'exfiltrer ces deux coyotes. Un détail. Un dommage collatéral.

Que les choses soient claires, une bonne fois pour toutes : un journaliste n'est pas supposé être autre chose qu'un journaliste. Ce n'est nullement un héros.

> >

547 jours et un an plus tard, Superman est bien vivant, et il a, en plus, l'outrecuidance de traiter de lâche l'officier de presse en poste à l'époque de son enlèvement.

Donc je pose la question, moi. Je la pose à mon courageux confrère...

Etes vous allés serrer les mains des veuves à votre retour en France , toi et ton caméraman?

Les avez vous regardées bien droit dans les yeux, vous qui parlez de courage et de lâcheté ? > M'est avis que les bénéfices du bouquin n'iront pas aux familles des 9 soldats morts en silence.

> >

En silence pour que Ghesquiére continue d'ouvrir sa gueule, quand il devrait, en plus de manger sa carte de presse, observer la discrétion la plus élémentaire.

Le livre des espions

Mise à jour : 24/10/2012 17:00

Plus de 1000 mots et expressions secrètes des espions d'hier et d'aujourd'hui pour la première fois rassemblés dans un livre, inspiré de documents d'archives des Services secrets français et qui dévoile les techniques du métier.



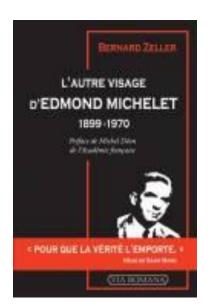
Bruno Fuligni est un écrivain et historien. Passionné par les archives, il est un des rares auteurs à savoir les mettre à la portée du grand public.

Son manuel d'espionnage a été conçu à partir des documents trouvés dans les archives des services secrets français. Comment recruter et former un espion ? Quelles sont les recettes pour se grimer ou rendre son écriture invisible ? Comment endosser une fausse identité ?

Autant de questions dont les réponses permettent au lecteur d'approcher de près la réalité d'un métier mythique.

Droits : armée de Terre 2012

L'autre visage d'Edmond Michelet de Bernard Zeller



Alors que l'on parle de béatification pour l'ancien ministre du général De Gaulle, le fils du général Zeller publie un livre qui donne de ce personnage un visage bien singulier pour un saint.

La préface de cet ouvrage est écrite par Michel Déon, un ami bien connu de nos fidèles, auteur entre autres des "Poneys sauvages".

Pour commander le livre de Bernard Zeller suivre ce lien et découvrez le site des Editions Via Romana.